

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	01	INFRASTRUCTURE	04	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
EDUCATION	10	SOCIAL	07	ADMINISTRATION	29
ECONOMIE	02	RURAL	03	ENERGIE	01

N° 2739

31 Janvier 2023

31 January 2023

5:50 PM/17H:50

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	03/D/C/DK/SG/SPM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 03/D/C/DK/SG/SPM DU 24 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C/DK/SG/SPMCIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE ET QUATRE BLOCS LATRINES DE SIX COMPARTIMENTS DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.LOT 3 : ECOLE PUBLIQUE DE ZOCK KIDOUNG
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

2	Reference	001/AONO/C-KOB/SG/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/AONO/C-KOB/SG/2023 DU 30/01/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NOTIONAL OUVERT N°015/AONO-KOBDO/CIPM/2022 DU 21/12/2022 POURLES TRAVAUX DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES A SIMPLE CROSSE ET DE TYPE ALL IN ONE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

3	Reference	04/C/C/ DK/SG/SPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°04/C/C/DK/SG/SPM DU 24 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE ET QUATRE (04) BLOCS LATRINES DE SIX COMPARTIMENTS DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.LOT 4 : ECOLE PUBLIQUE DE BOKO KIDOUNG.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

4	Reference	02/D/C/DK/SG/SPM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 02/D/C/DK/SG/SPM DU 24 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C/DK/SG/SPMCIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE ET QUATRE BLOCS LATRINES DE SIX COMPARTIMENTS DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE. LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE DEUK CENTRE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

5	Reference	additif RECTIFICATIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF SUR LA 003/AONO/C.MMA/CIPM/2023 AU LIEU DE... AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C.MMA/CIPM/2023 DU 23/01/2023 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MBOMA DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE) LIREAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C.MMA/CIPM/2023 DU 23/01/2023 POUR LA POUR LA PREMIERE PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MBOMA DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE) AUSSI RECTIFICATTIF DE LA PIÈCE N° 3 : PROJET DE LETTRE-COMMANDÉITRE III: CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (CBPU) BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE;NOUVEAU CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (CBPU)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	Additif N° 01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 14/12/2022 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CRTV EN CINQ (05) LOTS, EN PROCEDURE D'URGENCE, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

7	Reference	N° 001/ASMI/CAPEF/SG/DAAF/SDBMRC/SMP/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/ASMI/CAPEF/SG/DAAF/SDBMRC/SMP/2023 DU 31 JAN 2023 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE SERVICE D'ASSURANCE TRIENNALE MALADIE A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PECHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN (CAPEF)(EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	20-02-2023

8	Reference	01456/CAA/DAG/SDAAB/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°01456/CAA/DAG/SDAAB/SM DU 27.01.2023PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ETAPE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15314/AONO/CAA/CIPM/2022 DU 16 NOVEMBRE 2022 RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN CHARGE DE LA FOURNITURE DES LICENCES ET MAINTENANCE DU LOGICIEL M-FILES A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

9	Reference	N° 001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 001 A L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/MINPOSTEL/ PATNUC/ UGP/SPM/2023 DU 20 JANVIER 2023 POUR L'ETABLISSEMENT DU REPERTOIRE DES PRESTATAIRES DE SERVICES POUR L'ANNEE 2023.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

10	Reference	01/D/C/DK/SG/SPM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 01/D/C/DK/SG/SPM DU 24 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C/DK/SG/SPMCIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE ET QUATRE BLOCS LATRINES DE SIX COMPARTIMENTS DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE NDANENKONG
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

11	Reference	0012/D/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°0012/D/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2022 DU 04 JANVIER 2023PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA MOBILISATION D'UN CONSULTANT NATIONAL CHARGE DU CONTROLE ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONCEPTION, LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE DEUX (02) CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES A MAMBELE, PARC NATIONAL DE LOBEKE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	00012/E/2/D/MINHDU/PDVIR/RDMU/RPM/ARPM/RDMU/ARDMU Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00012/E/2/D/MINHDU/PDVIR/RDMU/RPM/ARPM/RDMU/ARDMU/01-2023 DU 25 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT PASSE APRES DEMANDE DE PROPOSITIONS DP N° 003/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/CCCM-SPI/11-2021 PORTANT RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN D'ORGANISATION ET D'OPTIMISATION DES EFFECTIFS (POE) (BA, CAD3, CAD5, KO, CUM1, CUN, CAN2, CAY5 ET CAY7).FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE (IDA)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

13	Reference	004/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANV 2023 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANV 2023 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE LA SAR/SM DE BANYO EN MATERIEL DIDACTIQUE, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-02-2023

14	Reference	001/AONO/C-NKONDJOCK/CIPM/2023 DU 30/01/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-NKONDJOCK/CIPM/2023 DU 30/01/2023 POUR LA REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE L'AXE MABOMBE -NDOCKSAMBA--DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	24-02-2023

15	Reference	0006/AAMI/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETN°0006/AAMI/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2023 DU 10 JANVIER 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'EVALUATION DE LA REALISATION DES ŒUVRES A CARACTERE SOCIAL PAR LES COMMUNES A PARTIR DES REVENUS ISSUS DE L'EXPLOITATION FORESTIERE (RFA, RECETTES D'EXPLOITATION DES FORETS COMMUNALES)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	24-02-2023

16	Reference	N°005/AONO/MO/C-TBRO/SG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MO/C-TBRO/SG/CIPM/2023 DU 31 JANVIER 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE TOUBORO (LOUMO DOLE), L'ARRONDISSEMENT DE TOUDORO, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	24-02-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference	03/C/C/DK/SG/SPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 03/C/C/DK/SG/SPM DU 24 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE ET QUATRE (04) BLOCS LATRINES DE SIX COMPARTIMENTS DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.LOT 3 : ECOLE PUBLIQUE DE ZOCK KIDOUNG.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

18	Reference	007/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 01/C/C/DK/SG/SPM DU 24 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE ET QUATRE (04) BLOCS LATRINES DE SIX COMPARTIMENTS DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE NDANENKONG.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

19	Reference	01/AAMI/BMN/CPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°01/AAMI/BMN/CPM DU 7 JANVIER 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT DE(S) CONSULTANT(S) CHARGÉ(S) DE LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DU SECTEUR DE LA MÉCANIQUE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	24-02-2023

20	Reference	00007 E/2/C/MINHDU/PDVIR/RDMU/RPM/ARPM/ARDMU Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00007 E/2/C/MINHDU/PDVIR/RDMU/RPM/ARPM/ARDMU DU 25 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 003/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/CCCM-SPI/11-2021 PORTANT RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN D'ORGANISATION ET D'OPTIMISATION DES EFFECTIFS (POE) DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE ; DES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III, DOUALA V, YAOUNDE V, YAOUNDE VII, MAROUA I, NGAOUNDERE II ; ET DES COMMUNES DE KOUSSERI ET BATOURI.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

21	Reference	001/D/C-KOB/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°001/D/C-KOB/SG/2023 DU 30/01/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°0015/AONO/C-KOBDO/CIPM/2022 DU 21/12/2022 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE D'INSTALLATION DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES A SIMPLE CROSSE DE TYPE ALL IN ONE DANS LA COMMUNE DE KOBDOBO.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference	05/D/C/DK/SG/SPM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 05/D/C/DK/SG/SPM DU 24 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C/DK/SG/SPMCIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE FORAGES SOLAIRES DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

23	Reference	N°002/AONO/C-TBRO/CIPM-TBRO/SG/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-TBRO/CIPM-TBRO/SG/2023 DU 27 JANVIER 2023, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGE EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE; MBALI (LOT 1) ET NGAITOUKLOU, KERBAI, OURO SALI, MAFARE, SELAL MBOUSSIRI, MBIDAM, NGUEOTAO (LOT 2) ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO REY, REGION DU NORD, (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	20-02-2023

24	Reference	0573/D/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N°0573/D/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2022 DU 29 DECEMBRE 2022PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA MOBILISATION D'UN CONSULTANT NATIONAL CHARGE DU CONTROLE ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE A MAMBELE, PARC NATIONAL DE LOBEKE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

25	Reference	04/D/C/DK/SG/SPM Lire
	Titre/objet	DECISION N° 04/D/C/DK/SG/SPM DU 24 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C/DK/SG/SPMCIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE ET QUATRE BLOCS LATRINES DE SIX COMPARTIMENTS DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.LOT 4 : ECOLE PUBLIQUE DE BOKO KIDOUNG
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

26	Reference	00007/AONO/MINHDU/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00007/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 18 JANVIER 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET AMENAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX AU CENTRE D'INSERTION DES JEUNES (CIJ) DE GAROUA 2 (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINHDU -A EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	14-02-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

27

Reference [001/AONO/C-NKONDJOCK/CIPM/2023 du 30/01/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C-NKONDJOCK/CIPM/2023 DU 30/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EP MABOMBE - MADAGASCAR - CITE ... (3,4KM), DANS LA COMMUNE DE NKONDJOCK DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2023

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 24-02-2023

28

Reference [006/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANV 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet « ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONCONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 5725/ 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANV 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE RURALE CARREFOUR GANDOUA - GANDOUA VILLAGE (13.6 KM), COMMUNE DE BANYO. DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT :RESSOURCES TRANSFÉRÉES À LA COMMUNE DE BANYOEXERCICE : 2023,

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 28-02-2023

29

Reference [00002/AONR/MINFI/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00002/AONR/MINFI/CIPM/2022 DU 11 JANVIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET C2D-CFM POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2021, 2022, 2023, 2024 ET CLOTURE.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 01-03-2023

30

Reference [N°001/AONO/MO/C-TBRO/SG/CIPM-TBRO/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /AONO/MO/C-TBRO/SG/CIPM-TBRO/2023 DU 27 JANVIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE : KIM (LOT 1) BAUDL (LOT 2), BOUGOUE (LOT 3), SIRBIA (LOT4), TONOM VOGZOM (LOT 5) ET DJOUCK SABONGARL (LOT 6) ARRONDISSEMENT DE TOUBORO. DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 20-02-2023

31

Reference [003/DC/C-BYO/SC/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANV 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/C-BYO/SC/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANV 2023 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE LA SAR/SM DE BANYO EN MOBILIER DE BUREAU, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 28-02-2023

32

Reference [002/AONO/C.DG/SG/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.DG/SG/CIPM/2023 DU 30/01/2023, EN PROCEDURE D'ORGENCE POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE QUINZE LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 27-02-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

33	Reference	N°004 /AONO/MO/C-TBRO/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MO/C-TBRO/SG/2023 DU 30 JANVIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE GAREY, COMMUNE DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO-REY. REGION DU NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-02-2023

34	Reference	005/AONO/C.D/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.D/CIPM/2023 DU 30/01/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MINIS ADDUCTION EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITE DE LA COMMUNE DE DIANG
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	27-02-2023

35	Reference	D13-04/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°D13-04/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/2021 DU 11 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°D13-241/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 DU 10 AOÛT 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONCEPTION, LA PRODUCTION ET LA DISSÉMINATION DES AFFICHES SUR LA PROMOTION DES INTERVENTIONS DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DU PALUDISME.(FINANCEMENT FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

36	Reference	02/C/C/DK/SG/SPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 02/C/C/DK/SG/SPM DU 24 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE ET QUATRE (04) BLOCS LATRINES DE SIX COMPARTIMENTS DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE DEUK CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

37	Reference	003 /AONO/R-AD/H50/ CDPMP/2023 DU 26 JANV 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /AONO/R-AD/H50/ CDPMP/2023 DU 26 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL DU MAYO-BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. « EN PROCEDURE D'URGENCE »FINANCEMENT : EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	23-02-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

38	Reference	002/AONO/C. BANKIM /SG/CIPM-PCCM/2023 DU 23/01/23 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C. BANKIM /SG/CIPM-PCCM/2023 DU 23 JANV 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 23 JANV 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	24-02-2023

39	Reference	001/DC/MINHDU/PDVIR/CSPM/01-2023 Lire
	Titre/objet	NOS RÉF : 00012/E/2/N/MINHDU/SG/CC/PDVIR/RAF/RPM/ARPM/01-2023 YAOUNDÉ LE 25/01/2023 LE MINISTREÀ1- AXA CAMEROUNTEL : 233 42 31 592-ACTIVA ASSURANCESTEL : 222 22 83 723- ZÉNITH ASSURANCE, TEL : 233 43 41 32/694 30 82 324-ATLANTIQUE ASSURANCES SA, TEL : 699 15 15 15 / 243 89 88 545- SANLAM CAMEROUN, BP : 12 125 DOUALA, TEL : 677 48 85 26 /699 85 71 936- ALLIANZ CAMEROUN ASSURANCES S.A, B.P. 105, DOUALA, TEL : 233 503 0007-AREA ASSURANCE S.A : TEL : 233.438.197, BP : 38 RUE DE LA MOTTE PIQUET, BONANJO,EMAIL : INFO@AREASSURANCES.COM. 8-CHANAS ASSURANCE S.A, BP : 2328 DOUALA, TEL : 699 302 713 / 676 803 983, BP : 109 DOUALA, EMAIL : CONTACT@CHANASASSURANCES.COM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-02-2023

40	Reference	03/AAMI/BMN/CPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°03/AAMI/BMN/CPM DU27 JANVIER 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT DE(S) CONSULTANT(S) CHARGÉ(S) DE LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE LA MISE EN PLACE DU CENTRE TECHNIQUE DE L'INDUSTRIE DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT (CETIBA)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	24-02-2023

41	Reference	002/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JAN 2023 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JAN 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT EN MATERIEL TECHNIQUE DU CPFF DE BANYO, DANS LA COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-02-2023

42	Reference	N° 02/DPN/MINADER/PADFA II/CSPM/2022 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE PRIX NATIONALE N° 02/DPN/MINADER/PADFA II/CSPM/2022 DURELATIVE A L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA FORMATION DU PERSONNEL A L'UTILISATION DES DRONES DANS LES PARCS NATIONAUX DE WAZA, DE LA BENOUE ET DE KIMBI-FUNGOM POUR LA SURVEILLANCE DES ECOSYSTEMES ET DES RESSOURCES NATURELLES POUR LE COMPTE DU « PROJET ACREGIR ».
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

43

Reference [001/DC/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/2023 DU 11 JANVIER 2023 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN PORTIQUE DE SECURITE BIOMETRIQUE AU SIEGE DE LA MIPROMALO (EN PROCEDURE D'URGENCE).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 28-02-2023

44

Reference [N°02/AAMI/BMN/CPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°02/AAMI/BMN/CPM DU27 JANVIER 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT DE(S) CONSULTANT(S) CHARGÉ(S) DE LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE LA MISE EN PLACE DU CENTRE TECHNIQUE DE L'INDUSTRIE DE LA MÉCANIQUE (CETIME)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 24-02-2023

45

Reference [004/DC/H50/CDPMP/2023 DU 26 JANV 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/H50/CDPMP/2023 DU 26 JANV 2023 RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIERS DE BUREAU DE L'HOTEL DES FINANCES DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 23-02-2023

46

Reference [0022/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°0022/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/2021 DU 11 JANVIER 2023PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°D13-241/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 DU 10 AOÛT 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONCEPTION, LA PRODUCTION ET LA DISSÉMINATION DES AFFICHES SUR LA PROMOTION DES INTERVENTIONS DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DU PALUDISME.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

47

Reference [00004/AAONO/MINHDU/CIPM/23](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00004/AAONO/MINHDU/CIPM/23 DU 18 JANVIER 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN EN DEUX LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP / MINHDU-EXERCICE : 2023.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 14-02-2023

48

Reference [001/AONO/C-BANKIM/CIPM-PCCM/2023 DU 23 JANV 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C-BANKIM/CIPM-PCCM/2023 DU 23 JANV 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICES 2023 ET SUIVANT.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 24-02-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

49	Reference 02/AONO/C. MINDOUROU /SG/CIPM-PCCM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C. MINDOUROU /SG/CIPM-PCCM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 24/01/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 21-02-2023
-----------	--

50	Reference 01/AONO/C-MINDOUROU/CIPM-PCCM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/C-MINDOUROU/CIPM-PCCM/2023 DU 21/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS PLAIN-PIED DE TYPE T2 (08) ET T3 (04) DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 21-02-2023
-----------	--

51	Reference 00005/AONO/MINHDU/CIPM/23 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00005/AONO/MINHDU/CIPM/23 DU 18 JANVIER 2023 POUR L'EQUIPEMENT DES CENTRES D'INSERTION DES JEUNES DE BERTOUA, FOUMBAN ET MEYOMESSALA EN TROIS (03) LOTSEN PROCÉDURE D'URGENCE..FINANCEMENT : BIP / MINHDU-EXERCICE : 2023. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 15-02-2023
-----------	---

52	Reference 004/AONO /C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30/01/2023 Lire Titre/objet « ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONCONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 5725/ 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO /C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANV 2023 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UNE AIRE D'ABATTAGE A SAMBOLABO, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : EXERCICE : 2023 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 28-02-2023
-----------	--

53	Reference 00010/AONO/MINHDU/CIPM/23 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00010/AONO/MINHDU/CIPM/23 DU 23 JANVIER 2023 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DANS LES COMMUNES DE BIKOK ET OLANGUINA, TOKOMBERE ET KAR-HAY, NJIMOM ET MASSANGAM, DJOMBE-PENJA ET YABASSI, MBANDJOCK ET NKOTENG EN VUE DE LA CRÉATION DES UNITÉS PILOTES DE PRODUCTION DES PAVÉS EN CINQ (05) LOTS (EN PROCADURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP / MINHDU-EXERCICE : 2023 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 30-01-2023
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

54	Reference	00008/AONO/MINHDU/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00008/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 18 JANVIER 2023 POUR LA CONSTRUCTION DES CENTRES D'INSERTION DES JEUNES EN DIFFICULTE (CIJ) DANS LES COMMUNES DE MBANDJOCK, KAELE ET KERAWA EN TROIS (03) LOTS(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	16-02-2023

55	Reference	00001/AONR/MINFI/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°00001/AONR/MINFI/CIPM/2022 DU 11 JANVIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET C2D/CPFS POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2023, 2024 ET CLOTURE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	28-02-2023

56	Reference	02/AONO/R-AD/D-F&D/C.TG/SG/SIGAM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/R-AD/D-F&D/C.TG/SG/SIGAM/2023 DU 32 JAN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS DANS DEUX ECOLES PUBLIQUES EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DE FARO ET DEO REGION DE L'ADAMAOUA.LOT 1: EP CARREFOUR GALIM; CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTSLOT 2: EP NGAOUTERE: CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-02-2023

57	Reference	002/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 DU 30/01/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 DU 30 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA COUR AVANT ET ARRIERE DE LADELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEPAT DU NKAM A YABASSI?DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-02-2023

58	Reference	005/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30/01/2023 Lire
	Titre/objet	«ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONCONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO /C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANV 2023 POUR LA REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A PERDE LAMBA, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : EXERCICE : 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	28-02-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

59	Reference 00009/AONO/MINHDU/CIPM/2023 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00009/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 23 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT SIEGE DU PROGRAMME DE GOUVERNANCE URBAINE (PGU) DU MINHDU.(EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICE 2023. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 17-02-2023
-----------	---

60	Reference 00003/AAONO/MINHDU/CIPM/23 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00003/AAONO/MINHDU/CIPM/23 DU 18 JANVIER 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN EN TROIS LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP / MINHDU-EXERCICE : 2023 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 14-02-2023
-----------	---

61	Reference 00006/AONO/MINHDU/CIPM/23 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00006/AONO/MINHDU/CIPM/23 DU 18 JANVIER 2023 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS AUX COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT DANS LES COMMUNES DEYAOUNDÉ 2ÈME (BRIQUETERIE, AZEGUÉ) ;YAOUNDÉ 4ÈME (MIMBOMAN PLATEAU ET MIMBOMAN 2 NORD) ; YAOUNDÉ 5ÈME (QUARTIER ESSOS SUD 1 ET SUD 2, OYACK NTEM) ; DOUALA 5ÈME (MAKÉPÉ MISSOKÉ, BONAMOUSSADI AFRIQUE DU SUD), DOUALA 3E (MBANGA PONGO) EN QUATRE (04) LOTS EN PROCÉDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP / MINHDU-EXERCICE : 2023 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 15-02-2023
-----------	---

62	Reference 001/AONO/CLKJ/CIPM/2023 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/ AONO/CLKJ/CIPM/2023 DU 25/01 / 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE LA CLÔTURE ET VRD DE L'HOTEL DE VILLE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCÉAN, REGION DU SUD Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 21-02-2023
-----------	--

63	Reference 02/AONO/C-KOBDO/CIPM/2023 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°02/AONO/C-KOBDO/CIPM/2023 DU 31/01/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE PISTE AGRICOLE NGALLA -NGOMBO-SALLA –MEKOK - KINA (5 KM) DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 01-03-2023
-----------	--

64	Reference 004/AONO/CRTV/CIPM/2023 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 004/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 31 JANVIER 2023 RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE (LOT1), GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT2) A LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV)EN PROCEDURE D'URGENCEEXERCICES 2023, 2024, 2025. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 01-03-2023
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

65

Reference [001/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 DU 30/01/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 DU 30 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEPAT DU NKAM A YABASSI-DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2023

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 22-02-2023

66

Reference [001/AONO/PR/MINMAP/CIPM/C.DG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/PR/MINMAP/CIPM/C.DG/2023 DU 30/01/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE MBETH 2 DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 27-02-2023

67

Reference [2023/001/AONO/CAMTEL/DG/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/001/AONO/CAMTEL/DG/CIPM DU 31/01/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE SERVICE D'ASSURANCES MALADIE A LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 28-02-2023

68

Reference [003/AONO/C.DG/SG/ CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.DG/SG/ APM/2023 DU 30/01/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-CENTRALE SOLAIRE A ESSAMIEM D'UNE PART ET L'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE SOLAIRE ABOUMADIALI-DIMAO ISSAPOK D'AUTRE PART DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM REGION DE L'EST

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 27-02-2023

69

Reference [004/AONO/C.DIANG/SG/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.DIANG/SG/CIPM/2023 DU 30/01/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A MASSOK, ARRONDISSEMENT DE DIANG DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 27-02-2023

70

Reference [003/AONO/CRTV/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 31 JANVIER 2023 RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MALADIE, INDIVIDUELLE ACCIDENTS ET FRAIS FUNERAIRES POUR LE PERSONNEL ET FAMILLES EN LOT UNIQUE A LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) EXERCICES 2023, 2024, 2025. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CRTV - EXERCICES 2023, 2024, 2025

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 01-03-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

71	Reference	01/AONO/R-AD/D-F&D/C.TG/SG/SIGAM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/R-AD/D-F&D/C.TG/SG/SIGAM/2023 DU 31 JAN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS TROIS ECOLES PUBLIQUES EN TROIS(03) LOTS, DANS LA COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DE FARO ET DEO REGION DE L'ADAMAOUA.LOT 1: EP CARREFOUR GALIM; CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSELOT 2: EP MAYO NANGUÉ: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSELOT 3: EP MAYO WADOU: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-02-2023

72	Reference	00011E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RDMU/RPM/ARPM23 Lire
	Titre/objet	SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET (SMI)N° 00011 E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RDMU/RPM/ARPM/01-2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE L'ELABORATION D'UNE METHODOLOGIE OPERATIONNELLE DE LIBERATION DES ZONES MARECAGEUSES
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	20-02-2023

73	Reference	05/C/C/DK/SG/SPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 05/C/C/DK/SG/SPM DU 24 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES SOLAIRES DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

74	Reference	001/AONO/CRTV/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	CAMEROON RADIO TELEVISIONAVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 27 JANVIER 2023 POUR LA FOURNITURE DE LA PAPETERIE ET DES ARTICLES DE BUREAU A LA CRTV, EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-02-2023

75	Reference	01/AONO//INS/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO//INS/CIPM/2023 DU 27/01/2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MULTIRISQUES DES BATIMENTS ET MATERIELS D'EXPLOITATION DE L'INS - EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	06-03-2023

COMMUNE DE DEUK

DECISION N° 03/D/C/DK/SG/SPM DU 24 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C/DK/SG/SPMCIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE ET QUATRE BLOCS LATRINES DE SIX COMPARTIMENTS DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.LOT 3 : ECOLE PUBLIQUE DE ZOCK KIDOUNG

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK (AUTORITE CONTRACTANTE),

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2018/336 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire N°0000006 /C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023.
- Vu** le dossier d'appel d'offres national ouvert N° 007 /AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM du 08 Décembre 2022 pour les travaux de construction de quatre blocs de deux salles de classe et quatre blocs latrine de six compartiments dans la commune de Deuk, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, en procédure d'urgence.
- Vu** Le procès-verbal de proposition d'attribution N° 03 du 20 Janvier 2023 de la CIPM/DK

DECIDE :

Article 1^{er} – L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres sus-mentionné :

LOT N°	ENTREPRISE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot 3: ECOLE PUBLIQUE DE ZOCK KIDOUNG	ETS GOURAMA BP : /Tél : 650 69 15 51	22 574 955	26 920 34	120 jours

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DEUK le 24 Janvier 2023

Le MAIRE

ZINTCHE TAMOUM Michel

COMMUNE DE KOBDOMBO

COMMUNIQUE N°001/AONO/C-KOB/SG/2023 DU 30/01/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NOTIONAL OUVERT N°015/AONO-KOBDO/CIPM/2022 DU 21/12/2022 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES A SIMPLE CROSSE ET DE TYPE ALL IN ONE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO (AUTORITE CONTRACTANTE) communique :

Par décision N°001/D/C-KOB/SG/2023 du 30/01/2023 le marché objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

Article 1^{er} : le Marché, objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attribitaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
STE DEVITKO + SARL	69 996 044	Trois (03) mois

Ledit attribitaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Secrétariat Général de la Commune de KOBDOMBO pour établissement du marché y relatif.

YAOUNDE le 30 Janvier 2023

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

COMMUNE DE DEUK

COMMUNIQUE N°04/C/C/DK/SG/SPM DU 24 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE ET QUATRE (04) BLOCS LATRINES DE SIX COMPARTIMENTS DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.LOT 4 : ECOLE PUBLIQUE DE BOKO KIDOUNG.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK (AUTORITE CONTRACTANTE)****Communique :**

Par décision N°04/D/C/DK/SG/SPM du 24 Janvier 2023 la lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Article 1^{er}: la lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
LOT 4: ECOLE PUBLIQUE DE BOKO KIDOUNG	ETS AR BIN ET FILS BP : 100. Bafia Tél : 696 94 20 73	26 833 161	Cent vingt (120) jours

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Service des Marchés de la Commune de Deuk pour établissement de la lettre-commande y relative.

DEUK le 24 Janvier 2023

Le MAIRE

ZINTCHE TAMOUM Michel

COMMUNE DE DEUK

DECISION N° 02/D/C/DK/SG/SPM DU 24 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C/DK/SG/SPMCIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE ET QUATRE BLOCS LATRINES DE SIX COMPARTIMENTS DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE. LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE DEUK CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

● **LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK (AUTORITE CONTRACTANTE),**

-
- **Vu** ● la constitution ;
- **Vu** ● le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- **Vu** ● le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- **Vu** ● le décret n° 2018/336 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
- **Vu** ● la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- **Vu** ● la circulaire N°0000006 /C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023.
- **Vu** ● le dossier d'appel d'offres national ouvert N° 007 /AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM du 08 Décembre 2022 pour les travaux de construction de quatre blocs de deux salles de classe et quatre blocs latrine de six compartiments dans la commune de Deuk, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, en procédure d'urgence.
- **Vu** ● Le procès-verbal de proposition d'attribution N° 02 du 20 Janvier 2023 de la CIPM/DK

● **DECIDE :**

-
- **Article 1^{er}**– L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres sus-mentionné :
-

● ● N°	● ENTREPRISE	● MONTANT HORS TAXE ● (en F CFA)	● MONTANT TTC ● (en F CFA)	● DELAI ● D'EXECUT
● ● LOT 2: ECOLE PUBLIQUE DE DEUK CENTRE	● ● ETS MIMI ET FILS ● BP : /Tél :675 33 58 00	● ● 22 586 573	● ● 26 934 488	● 120 jours

-
- **Article 2.-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DEUK le 24 Janvier 2023

Le MAIRE

ZINTCHE TAMOUM Michel

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

ADDITIF N° 01 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/AONO/CRTV/CIPM/2022 DU 14/12/2022 POUR LA SURVEILLANCE ET LA SECURISATION DES LOCAUX DE LA CRTV EN CINQ (05) LOTS, EN PROCEDURE D'URGENCE, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le 31/01/2023 à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :</p> <p>Appel d'Offres National Ouvert N° 024/AONO/CRTV/CIPM/2022 du 14/12/2022 Pour la surveillance et la sécurisation des locaux de la CAMEROON RADIO TELEVISION en cinq (05) lots, Exercices 2023, 2024 et 2025. "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le 14/02/2023 à 12 heures, heure locale, et devra porter mention :</p> <p>Appel d'Offres National Ouvert N° 024/AONO/CRTV/CIPM/2022 du 14/12/2022 Pour la surveillance et la sécurisation des locaux de la CAMEROON RADIO TELEVISION en cinq (05) lots, Exercices 2023, 2024 et 2025. "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le...31/01/2023. à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.</p> <p>Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 14/02/2023 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.</p> <p>Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.</p>

3	Attribution
	<p>Au lieu de ...</p>



Un candidat ne peut être attributaire de plus de quatre (04) lots.

3	Attribution
	Lire plutot Un candidat ne peut être attributaire de plus de trois (03) lots

4	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devront parvenir au Service des Marchés 9 ^e étage, porte 911, au plus tard le 31/01/2023 à 12 heures, heure locale et devront porter la mention : Appel d'Offres National Ouvert N° 024/AONO/CRTV/CIPM/2022 du 14/12/2022..pour la surveillance et la sécurisation des locaux de la CRTV en cinq (05) lots, en procédure d'urgence, exercices 2023, 2024 et 2025 "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement". Date et heure limites de dépôt des offres : Les offres, rédigées en français ou en anglais, devront être déposées à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, 9 ^e me étage, porte 911, au plus tard le 14/02/2023 à 12 heures , heure locale. Lieu, date et heure de l'ouverture des plis: L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le 14/02/2023 à 13 heures , heure locale dans les locaux de la Commission Interne de Passation des Marchés sis au rez-de-chaussée du Centre de Production de la CRTV, à Mballa II, en présence des soumissionnaires ou des représentants de ces derniers porteurs d'un mandat et ayant une parfaite connaissance de la soumission

YAOUNDE le 30 Janvier 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE MBOMA

ADDITIF RECTIFICATIF SUR LA 003/AONO/C.MMA/CIPM/2023 AU LIEU DE.... AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C.MMA/CIPM/2023 DU 23/01/2023 POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MBOMA DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE) LIREAVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C.MMA/CIPM/2023 DU 23/01/2023 POUR LA POUR LA PREMIERE PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MBOMA DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE) AUSSI RECTIFICATTIF DE LA PIÈCE N° 3 : PROJET DE LETTRE-COMMANDÉITRE III: CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (CBPU) BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE;NOUVEAU CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (CBPU)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Objet
	<p>Au lieu de ...</p> <p>LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOMA, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour la construction du Centre médical d'Arrondissement de MBOMA dans la Commune de MBOMA, Département du HAUT-NYONG, Région de l'Est (lot unique).</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOMA, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour la première phase les travaux de construction du Centre médical d'Arrondissement de MBOMA dans la Commune de MBOMA, Département du HAUT-NYONG, Région de l'Est (lot unique).</p>

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Pièce N° 3 : Projet de Lettre-Commande ITRE III: CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (CBPU) (NoUVEAU)</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Pièce N° 3 : Projet de Lettre-Commande ITRE III: CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (CBPU) (NOUVEAU)</p> <p>BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE.</p>

MBOMA le 31 Janvier 2023

Le MAIRE

FOUDA FOUDA Frederic

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°
001/ASMI/CAPEF/SG/DAAF/SDBMRC/SMP/2023 DU 31 JAN 2023 POUR LA FOURNITURE DES
PRESTATIONS DE SERVICE D'ASSURANCE TRIENNALE MALADIE A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE,
DES PECHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN (CAPEF)(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts du Cameroun (CAPEF) lance en procédure d'urgence, un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt à l'intention des Compagnies d'Assurances et de Réassurances, qui désirent participer à la pré-qualification pour la fourniture des prestations ci-après indiquées, sur financement du Budget de la CAPEF, pour une période couvrant les exercices budgétaires 2023, 2024 et 2025.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt, portent sur :

Les consultations et les visites médicales ;

Les frais médicaux ;

Les frais pharmaceutiques (y compris vitamines, compléments alimentaires et fortifiants prescrits dans le cadre d'une thérapie) ;

Les frais d'analyses médicales ;

Les frais d'hospitalisation ;

Les frais d'actes de spécialités telles que radiologie, vaccination, électrothérapie ;

Les dialyses ;

Les frais de trithérapie ;

Les maladies chroniques ;

Les frais de sanatorium et de préventorium ;

Les frais de lunetterie ;

Soins dentaires;

Les frais de maternité ;

Une couverture contre toutes les maladies, y compris le SIDA, le paludisme, le cancer, ou toute autre affection particulière ;

Les frais de rééducation, kinésithérapie et physiothérapie ;

Les frais d'échographie, mammographie ;

Visite systématique annuelle de santé (glycémie, urée-créatine, BU, RX thorax)

NB : En plus des prestations ci-dessus, le groupe I bénéficiera des prestations spécialisées ci-après :

Les frais chirurgicaux ;

Les frais d'analyses de laboratoires ou travaux exécutés dans les laboratoires autorisés ;

Les soins à l'étranger.

●

3. Participation et origine

La participation à cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est ouverte aux compagnies d'assurances et de réassurances exerçant au Cameroun, justifiant d'une expérience et d'une notoriété avérées dans le domaine des prestations ci-dessus, et dûment agréées par le Ministère des Finances et la CIMA.

4. Financement

La prestation, objet du présent avis sera financée par le budget d'investissement de la CAPEF, des exercices 2023, 2024, 2025.

5. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt rédigées en français et/ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devront être déposés sous pli fermé et scellé ne comprenant ni cachet, ni indication sur l'identité du candidat., au siège de la Chambre d'Agriculture à Yaoundé, Service des Marchés Publics de la CAPEF, sis « place PARC REPIQUET » tél : 222 23 25, au plus tard le 20 FEV 2023 à 11 heures.

Elles devront porter la mention suivante :

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 0001/ASMI/CAPEF/SG/DAAF/SDBMRC/SMP/2023 DU 31 JAN 2023 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE SERVICE D'ASSURANCE TRIENNALE MALADIE A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PECHEES, DE L'ELEVAGE ET DES FORETS DU CAMEROUN (CAPEF) (EN PROCEDURE D'URGENCE) A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

6. Composition du dossier

Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, chaque Compagnie devra présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués et feront l'objet de vérification.

a) Volume 1 : Pièces administratives

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des dossiers. Il s'agit de :

- Une lettre de motivation dûment signée et précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné avec une indication de l'adresse et la localisation de la structure ;
- Une copie du registre de commerce ;
- Une copie de l'Attestation de non redevance fiscale ;

- Une copie de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service compétent ;
 - Une attestation de non faillite délivrée par le greffe du tribunal de Grande instance ou Première instance du domicile du candidat ;
 - Une attestation de non exclusion des Marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus après épuisement du délai réglementaire entraînera la non recevabilité de la candidature.

b) Volume 2 : Dossier Technique

Le dossier technique devra comprendre :

b1- Les moyens humains

la Compagnie devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel clé composée de :

N°	Personnels clés
1	<p>Un Chef de mission, Etre un haut cadre des assurances avec au moins un diplôme de BACC + 5 en Economie et Gestion ou un diplôme du cycle supérieur d'une école des assurances. Il devra avoir au moins huit (08) ans d'expérience dans le domaine des assurances maladie et avoir géré au moins deux police d'assurance maladie groupe pour haut cadre. Par ailleurs, il devra être lié à la compagnie d'assurance candidate par un contrat de travail permanent et devra joindre son bulletin de solde.</p>
2	<p>Un Expert en Suivi-Evaluation, Etre titulaire d'au moins un diplôme BACC + 4 en Gestion ou Analyse et évaluation des projets. Il devra avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans les missions similaires et avoir participé à l'évaluation et ou à la gestion d'au moins deux polices d'assurance semblables. Il devra en outre être lié à la compagnie d'assurance candidate par un contrat de travail permanent et devra joindre son bulletin de solde et fournir des preuves d'avoir géré au moins deux police d'assurance groupe pour haut cadre.</p>
3	<p>Un Expert en Assurance spécialement dédié à la gestion de la prise en charge maladie, Etre titulaire d'au moins un diplôme BACC + 4 en Gestion ou d'un diplôme de 1er cycle des écoles de formation en assurance et justifier d'au moins cinq (05) d'expérience dans la réalisation des prestations similaires. Il devra être lié à la compagnie d'assurance candidate par un contrat de travail permanent et devra joindre son bulletin de solde et fournir des preuves d'avoir géré au moins deux police d'assurance groupe pour haut cadre.</p>

Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées à savoir :

- le curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel signé par l'Autorité Administrative compétente ;
- l'attestation de disponibilité signée de chaque personnel.

NB : La non production de l'une de ces pièces entraînera pour le personnel considéré, la note zéro (0).

B2- Les références de la Compagnie d'Assurance

La Compagnie d'Assurance devra fournir les documents attestant qu'elle a réalisé avec succès au cours des trois dernières années au moins deux projets d'au moins cent cinquante millions (150 000 000) F CFA dans le domaine de l'assurance maladie. Pour être validée, chaque référence devra être justifiée par les éléments suivants :

- la copie de l'extrait du contrat comportant les 1^{ères} et dernières pages ;
- le procès-verbal de réception ou l'attestation de bonne fin délivrée par le Maître d'ouvrage ou ses services.

B3- la Compagnie doit justifier son appartenance à un réseau international d'assurance maladie et assistance.

Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du candidat.

7. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

a- Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non-conforme après épuisement d'un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Expérience non requise dans la réalisation des prestations similaires ;
- Note inférieure à 20/30 dans la compréhension de la mission ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100.

b- Critères essentiels

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- Qualification et expérience des personnels clés : 40 points
- Références de la Compagnie d'Assurance : 20 points
- Compréhension de la mission : 30 points
- Appartenance à un réseau international : 05 points
- Présentation du dossier : 05 points
- TOTAL : 100 points

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur 100, seront retenus pour participer à l'Appel d'offres National Restreint.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent avis peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables au Service des Marchés Publics de la CAPEF, sis « place PARC REPIQUET » tél : 222 23 25

9. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers enregistrés seront examinés par un Comité Ad' Hoc mis sur pied par le Président de la CAPEF et les Compagnies retenues seront informées des résultats par voie de communiqué officiel.

YAOUNDE le 31 Janvier 2023

Le PRÉSIDENT

MINDJOS MOMENY Martin Paul

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

COMMUNIQUE N°01456/CAA/DAG/SDAAB/SM DU 27.01.2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ETAPE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15314/AONO/CAA/CIPM/2022 DU 16 NOVEMBRE 2022 RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN CHARGE DE LA FOURNITURE DES LICENCES ET MAINTENANCE DU LOGICIEL M-FILES A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement, sise au 8^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAA, Boulevard du 20 mai, B.P. 7167 Yaoundé, informe les soumissionnaires de l'appel d'offres n°15314/AONO/CAA/CIPM/2022 du 16 novembre 2022 pour la fourniture des licences et la maintenance du logiciel M-FILES à la Caisse Autonome d'Amortissement, que la société ci-dessous en course est qualifiée à l'ouverture de son offre financière. Il s'agit de :

- ETS GALAXY SARL.

L'ouverture de l'offre financière sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAA (CIPM-CAA) siégeant dans sa salle de conférences sise au 5^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAA, sis au boulevard du 20 Mai à Yaoundé, le **07 février 2023 à 15 heures, heure locale**.

Le soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

YAOUNDE le 27 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

KENDEM JOHN FORGAB

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

**ADDITIF N° 001 A L'AVIS DE SOLlicitATION A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/MINPOSTEL/
PATNUC/ UGP/SPM/2023 DU 20 JANVIER 2023 POUR L'ETABLISSEMENT DU REPERTOIRE DES
PRESTATAIRES DE SERVICES POUR L'ANNEE 2023.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Tableau 2 : Rubrique pour la pré qualification des entreprises/consultants

A- Consultants

- Rubrique : 15

AU LIEU DE : Management des projets et Passation des marchés : conduite des enquêtes, les évaluations, (Conformément aux procédures de la Banque mondiale et au Code des Marchés Publics) : montage des DAO, analyse des offres, élaboration des contrats, gestion des contrats, suivi-exécution des contrats, classement et archivage des dossiers de marchés.

LIRE : Management des projets: conduite des enquêtes (collecte, analyse des données) et évaluation.
Point 1.

AU LIEU DE : Pour les rubriques de 1 à 17 excepté la rubrique 8, le dossier de manifestation d'intérêt pour les Entreprises doit comporter une demande, précisant la rubrique choisie et les pièces administratives suivantes (copies certifiées conformes et valables pour l'exercice en cours) :

- Registre de commerce, statut ou attestation de déclaration administratives/certificat d'immatriculation (Coopératives, ONG, GIC, Association,...);
- Attestation de non redevance ;
- Numéro d'identifiant unique ;
- Attestation CNPS ;
- Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou un établissement de microfinance agréé par le Ministre en chargé des Finances;
- Plan de localisation ;
- Pièces justificatives des références dans le domaine choisi.

LIRE : Pour les rubriques de 1 à 17 excepté la rubrique 8, le dossier de manifestation d'intérêt pour les Entreprises doit comporter une demande timbrée, précisant la rubrique choisie ; les pièces administratives suivantes produites en originales ou en copies certifiées conformes en cours de validité, datant de moins de trois (03) mois pour l'exercice 2022 ou pour l'exercice en cours (2023), ainsi que les pièces justificatives des références dans les domaines des rubriques Choies :

- Registre de commerce, statut ou attestation de déclaration administratives/certificat d'immatriculation (Coopératives, ONG, GIC, Association,...);
 - Attestation de non redevance ;
 - Numéro d'identifiant unique ;
 - Attestation CNPS ;
 - Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque ou un établissement de microfinance agréé par le Ministre en chargé des Finances;
 - Plan de localisation
- Point 4.

AU LIEU DE : Les dossiers seront déposés sous pli fermé en quatre exemplaires (un original et trois copies), dans les délais requis, au plus tard vingt un (21) jours calendaires après la publication du présent avis, à 15 heures 30 minutes, à l'Unité de Gestion du PATNUC, sis à la Poste centrale, 1^{er} étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL situé entre la poste centrale et la Sonel centrale. Tél. : 222 232 628/242 237 222, ou par mail à l'adresse suivante : procurement@patnuc.cm/contact@patnuc.cm.

LIRE : Les dossiers seront déposés sous pli fermé en quatre exemplaires (un original et trois copies), dans les délais requis, au plus tard le 10 Février 2023, à 15 heures 30 minutes, à l'Unité de Gestion du PATNUC, sis à la Poste centrale, 1^{er} étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL situé entre la poste centrale et la Sonel centrale. Tél. : 222 232 628/ 242 237 222, ou par mail à l'adresse suivante : procurement@patnuc.cm/contact@patnuc.cm.

LE RESTE SANS CHANGEMENT.

YAOUNDE le 30 Janvier 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINFRED

COMMUNE DE DEUK

**DECISION N° 01/D/C/DK/SG/SPM DU 24 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE
COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°007/AONO/C/DK/SG/SPMCIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DE QUATRE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE ET QUATRE BLOCS LATRINES DE SIX
COMPARTIMENTS DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU
CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE NDANENKONG**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK (AUTORITE CONTRACTANTE),

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2018/336 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire N°0000006 /C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023.
- Vu** le dossier d'appel d'offres national ouvert N° 007 /AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM du 08 Décembre 2022 pour les travaux de construction de quatre blocs de deux salles de classe et quatre blocs latrine de six compartiments dans la commune de Deuk, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, en procédure d'urgence.
- Vu** Le procès-verbal de proposition d'attribution N° 01 du 20 Janvier 2023 de la CIPM/DK.

DECIDE :

Article 1^{er}– L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres sus-mentionné :

N°	ENTREPRISE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
LOT 1: ECOLE PUBLIQUE DE NDANENKONG	ETS EMA GROUPE SERVICES CAM. BP:/ Dia. Tél : 697 55 37 82	22 401 376	26 713 641	120 jours

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

le 24 Janvier 2023

Le MAIRE

ZINTCHE TAMOUM Michel

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

DECISION N°0012/D/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2022 DU 04 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA MOBILISATION D'UN CONSULTANT NATIONAL CHARGE DU CONTROLE ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONCEPTION, LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE DEUX (02) CENTRALES SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES A MAMBELE, PARC NATIONAL DE LOBEKE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

- Vu la Constitution ;
Vu le Décret n° 2005/099 du 06 avril 2005 portant organisation du Ministère des Forêts et de la Faune et ses textes modificatifs ;
Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n° 0022/AONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2022 du 08 février 2022 pour la mobilisation d'un consultant national chargé du contrôle et de la surveillance des travaux de conception, la fourniture, l'installation et la mise en service de deux (02) centrales solaires photovoltaïques à Mambélé, Parc National de Lobéké ;
Vu la proposition d'attribution n° 118/CSPM/FC-PSFE/SEC du 07 décembre 2022.

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE DECIDE :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire ci-dessous représenté, est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité ainsi qu'il suit :

FINANCEMENT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI
Budget du Fonds Commun - PSFE, Exercice 2022	NEW DESIGN BUILTSHINE BP : 30 320 Yaoundé	Vingt quatre millions sept cent vingt neuf mille quatre cent soixante neuf (24 729 469)	13 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 4 Janvier 2023

Le MINISTRE

NDONGO JULES DORET

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N° 00012/E/2/D/MINHDU/PDVIR/RDMU/RPM/ARPM/RDMU/ARDMU/01-2023 DU 25 JANVIER 2023
PORTANT ATTRIBUTION DU CONTRAT PASSE APRES DEMANDE DE PROPOSITIONS DP N°
003/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/CCCM-SPI/11-2021 PORTANT RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR
L'ELABORATION DU PLAN D'ORGANISATION ET D'OPTIMISATION DES EFFECTIFS (POE) (BA, CAD3,
CAD5, KO, CUM1, CUN, CAN2, CAY5 ET CAY7).FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE (IDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu-la constitution de la République du Cameroun ;
 Vu-l'accord de crédit n° 6132-CM du 28 février 2019 conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA);
 Vu -Le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 Vu -le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 Vu -le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu-le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
 Vu-le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu -le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics
 Vu-La loi de finance n°2022/020 du 27/12/2022, portant loi de finance pour la République du Cameroun pour l'exercice 2023
 Vu -La circulaire n°00000006/C/MINFI du 30/12/2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;
 Vu -l'arrêté N°0164/MINMAP/DU 03 mai 2019 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) ;
 Vu -la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
 Vu-la décision n°00001/D/MINH DU/SG/PDVIR/RPM/ARPM DU 18 octobre 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du PDVIR ;
 Vu-La SMI N°023/E/2/ASMI/MINH DU/PDVIR/CCP/RPM/2021 du 28 juin 2021
 Vu -le Procès-Verbal de l'examen du rapport de préqualification et du projet de DP du 14 octobre 2021
 Vu -la Demande de Proposition DP N° 003/DP/MINH DU/PDVIR/CSPM/CCCM-SPI/11-2021 DU 24 novembre 2021 ;
 Vu -le procès-verbal d'ouvertures des offres Administratives et Techniques du 15 février 2022 ;
 Vu -le procès-verbal de l'examen du rapport d'analyse des offres Techniques du 10 mars 2022 ;
 Vu -le procès-verbal de réexamen du rapport d'analyse des offres Techniques du 30 mars 2022 ;
 Vu -le procès-verbal d'ouvertures des offres financières du 10 mai 2022 ;
 Vu -le 1^{er} recours introduit auprès du CER par le Cabinet AGORA CONSULTING le 11 mai 2022 ;
 Vu -le procès-verbal d'examen du rapport d'analyse des propositions financières du 03 juin 2022;
 Vu -la lettre de suspension de la procédure d'attribution signé du Directeur Général de l'ARMP le 15 Juin 2022 ;
 Vu -le recours introduit par le consultant FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR SARL à la Banque Mondiale en date du 01 juillet 2022 ;
 Vu -le 2^{ème} recours introduit auprès du MINMAP par le Cabinet AGORA CONSULTING le 19 octobre 2022 ;
 Vu -la décision du MINMAP N°0000570/D/PR/MINMAP/ACMP/SG/DAJ du 14 novembre 2022 relative à la levée des recours et autorisant la poursuite de la procédure;
 Vu -le Procès-verbal de négociation du contrat du 12 décembre 2022 ;
 Vu -le Procès-verbal de d'examen et de validation de la procédure d'attribution de la CCCM-SPI du 27/12/2022.

DECIDE :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du contrat relatif à la Demande de Proposition Complète susmentionnée :

Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC	Délai D'exécution
AGORA CONSULTING BP: 6583 Yaoundé Tel: 222 21 09 45/242 01 10 82 Email : info@agora-consulting.net	102 385 000 (cent deux millions trois cent quatre-vingt-cinq mille) F CFA.	122 094 113 (cent vingt-deux millions quatre-vingt-quatorze mille cent treize) F CFA.	six (06) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Janvier 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE BANYO

DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANV 2023 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE LA SAR/SM DE BANYO EN MATERIEL DIDACTIQUE, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante, lance, une consultation en vue d'une demande de cotation pour l'équipement de la SAR/SM de Banyo en matériel didactique. Commune de Banyo, Département du Mayo Banyo. Région de l'Adamaoua.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC est de **20 368 745 (vingt million trois soixante-huit mille sept cent quarante cinq) francs CFA.**

3. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux fournisseurs installés en territoire camerounais.

4. Financement

L'équipement objet de la présente Consultation est financé par le Budget d'Investissements Publics, Exercice ; 2023

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, dès publication de la présente Consultation, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) F CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune de Banyo

6. Remises des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2023 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Commune de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain au plus tard **le 28 FEV 2023 à 14 heures** précises et devront porter la mention suivante :

*DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANV 2023 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE LA SAR/SM DE BANYO EN MATERIEL DIDACTIQUE, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

7. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l' Appel d Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d Appel d Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans une (01) enveloppe fermée et scellée, comprenant :

- (a) La soumission timbrée, datée et signée suivant le modèle joint,
- (b) Le Bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé,
- (c) Le cadre du devis quantitatif et estimatif dûment rempli, daté et signé,
- (d) Les factures pro-forma de chaque matériel établi par les entreprises spécialisées.
- (e) Quittance d'achat du dossier de demande de cotation d'un montant de 40 000 FCFA payable à la Recette Municipale de Banyo;
- (f) Attestation de non faillite ;
- (g) Attestation de non exclusion à soumissionner aux Marchés Publics ;
- (h) Attestation de la CNPS (Délivrée par un Service de la CNPS compétent (en cours de validité) ;
- (i) Attestation de domiciliation bancaire (Délivrée par un établissement bancaire agréé par le MINFI),
- (j) Une attestation de non redevance délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale datant de moins de trois mois, certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours ;
- (k) Une copie certifiée du registre de commerce ou des statuts de l'entreprise datant de moins de trois mois
- (l) Carte contribuable (Copie certifiée conforme par le Service des impôts compétent (datant de moins de trois (3) mois) :
- (m) La caution de soumission (2% marché TTC soit **407 375 quatre cent sept mille trois cent soixante quinze mille F CFA**);
- (n) Une attestation de capacité financière délivrée par une banque de premier ordre d au moins **20 000 000 (vingt million) francs CFA** ;
- (o) Une attestation de visite de site signée sur l'honneur ;
- (p) Une déclaration sur l'honneur de non abandon d'un Marché au cours des trois dernières années ,
- (q) Référence de l'entreprise dans les prestations similaires.

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps **le 28 FEV 2023 à 15 heures** précise par la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune de Banyo dans la salle de réunion de l' hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

9. Critères d'évaluation

1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Banyo procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) Examen de la conformité des pièces administratives et financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) Élaboration d'un tableau de comparaison des offres.

2- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Offre incomplète ou non conforme à la DC ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- Performance inférieure à 70%.

3- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou égal à 20 000 000 (oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 20 000 000 (oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les prestations similaires (oui/non) ;

10. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins disante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 105 du Code des Marchés Publics.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **trente (30) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain ou appeler aux numéros suivants : 698 27 10 87/674 73 98 32.

BANYO le 30 Janvier 2023

Le MAIRE

GARBA SOULE

COMMUNE DE NKONDJOCK

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-NKONDJOCK/CIPM/2023 DU 30/01/2023
POUR LA REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE L'AXE MABOMBE
-NDOCKSAMBA--DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023, le Maire de la Commune de NKONDJOCK lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux **de la réhabilitation du réseau électrique de l'axe Mabombe –Ndocksamba** dans la COMMUNE DE NKONDJOCK.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont détaillés dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **100 000 000 (cent millions CFA)**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises camerounaises de bonne moralité. Ces entreprises devront justifier des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux d'électrification.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2023 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de Nkondjock et à la DDMINMAP du Nkam

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Nkondjock, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA** Payable à la recette municipale de Nkondjock.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Mairie de Nkondjock sous pli fermé au plus tard le **24/02/2023** à **11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001./AONO/C-NKONDJOCK/CIPM/2023 DU 30/01/2023
POUR LA REHABILITATION DU RESEAU ELECTRIQUE DE L'AXE MABOMBE –NDOCKSAMBA DANS LA
COMMUNE DE NKONDJOCK-DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL.
. Financement : Budget d'Investissement Public
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de cinq (05) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de deux **million (2 000 000) F CFA**; et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **24/02/2023** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de NKONDJOCK, dans la salle de réunion de la Mairie de NKONDJOCK. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Dossier non produit en sept (07) exemplaires ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de l'attestation de visite du site avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- La non-exécution d'un projet similaire d'un montant ? **30 000 000**
- La non-exécution d'un marché antérieur.
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (09 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (02 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (03 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non respect d'au moins 15/19 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NKONDJOCK et à la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Nkam à Yabassi

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

NKONDJOCK le 30 Janvier 2023

Le MAIRE

LOMBAT DIBACK Serge Alexis

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0006/AAMI/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2023 DU 10 JANVIER 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'EVALUATION DE LA REALISATION DES ŒUVRES A CARACTERE SOCIAL PAR LES COMMUNES A PARTIR DES REVENUS ISSUS DE L'EXPLOITATION FORESTIERE (RFA, RECETTES D'EXPLOITATION DES FORETS COMMUNALES)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

L'exploitation forestière dans le Domaine Forestier Permanent (DFP) de l'Etat est régie par les conventions d'exploitation. Après attribution d'une concession, le concessionnaire est tenu au terme de la convention provisoire d'une durée de trois (03) ans non renouvelables, d'élaborer et de soumettre à l'approbation de l'Administration chargée des forêts, le plan d'aménagement de sa concession, qui est outil de gestion durable des forêts, non seulement pour l'exploitation forestière, mais aussi et surtout pour la politique des investissements et la planification générale des entreprises forestières. Le plan d'aménagement indique les obligations du concessionnaire vis-à-vis de l'Administration et des populations riveraines de sa concession.

En effet, les œuvres socio-économiques à réaliser au profit des populations riveraines sont consignées dans le plan d'aménagement, et le paiement de la Redevance Forestière Annuelle (RFA) permet à l'Etat, à travers les structures compétentes, de pouvoir réaliser les œuvres socio-économiques dans les Communes de localisation des titres d'exploitation mais aussi dans celles qui ne sont pas localisées dans la zone forestière.

D'ailleurs, l'armature juridique du secteur forestier dispose qu'un pourcentage de la taxe forestière et faunique soit destinée aux communes et aux communautés villageoises riveraines. Ainsi, la Redevance Forestière Annuelle (RFA) est répartie de la manière suivante : 50% à l'Etat, 27% aux Communes de localisation avec 6,75% exclusivement affectés aux projets de développement portés par les Communes riveraines, 18% au FEICOM et 5% pour l'appui au recouvrement, afin de contribuer à la promotion du développement local et la lutte contre la pauvreté.

Afin de faciliter la gestion de la quote-part qui revient aux Communes et palier aux manquements observés dans la gestion de ladite quote-part, l'Arrêté Conjoint 0076 a été signé en 2012 par les représentants des trois ministères (MINATD, MINFI et MINFOF) pour encadrer la gestion des revenus provenant de l'exploitation des ressources forestières et fauniques, destinés aux communes et aux communautés villageoises riveraines. En plus de la gestion de la RFA, l'Arrêté Conjoint 0076 prend également en compte la taxe sur les produits de récupération, les contributions à la réalisation des infrastructures sociales et économiques, les revenus issus des forêts communautaires et communales.

Malgré la disponibilité de cet outil de gestion fortement vulgarisé depuis sa signature, le MINFOF continue d'enregistrer des plaintes de la part des organisations de populations riveraines décriant la non perceptibilité de l'impact des revenus de leurs forêts dans leurs localités. Des missions interministérielles d'évaluation de la mise en œuvre des dispositions de l'Arrêté 0076, effectuées en 2019 conjointement par MINFOF, MINAT, MINDDEVEL et FEICOM avaient permis de déterminer le niveau de responsabilité des différents acteurs. C'est dans le but de procéder à l'évaluation des réalisations des infrastructures à caractère social dans des localités à identifier par le MINFOF en collaboration avec les services administratifs localement concernés que cette activité est initiée. Les rapports documentés par des photographies seront transmises aux Ministres respectivement chargés de l'Administration Territoriale, des Forêts et de la Décentralisation pour permettre la prise de décisions conséquentes aux constats faits.

2. Objet

Le Ministre des Forêts et de la Faune, Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt relatif au recrutement d'un Consultant Individuel pour l'évaluation de la réalisation des œuvres à caractère social par les communes à partir des revenus issus de l'exploitation forestière (rfa, recettes d'exploitation des forêts communales).

3. Consistance des prestations

L'objectif de cette prestation est de faire l'évaluation de la mise en œuvre de l'Arrêté Conjoint 0076/MINATD/MINFI/MINFOF du 26 juin 2012 (UFA, ventes de coupe et titres de récupération de bois) relative à la réalisation des œuvres socio-économiques sur la base des quotes-parts des RFA perçues par les communes sélectionnées sur la période allant de 2015 à 2019.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- vérifier que les entreprises forestières ont effectivement payé les quotes-parts de la RFA revenant aux communes et communautés ;
- vérifier que les communes ont effectivement reçu chaque année, leurs quotes-parts de la RFA ;
- évaluer la mise en place et le fonctionnement des comités communaux et riverains prévus par l'Arrêté Conjoint ;
- évaluer l'utilisation faite des revenus générés par les recettes forestières (part de la RFA et des revenus de la forêt communale) sur le développement local ;
- vérifier sur le terrain des œuvres sociales réalisées à partir des revenus forestiers ;
- concevoir une méthode simplifiée de collecte annuelle et de traitement des données sur les revenus forestiers destinés aux communes ainsi que leurs utilisations en faveur des œuvres sociales.

4. Résultats attendus

Au terme de cette prestation, l'on devra obtenir :

- les preuves de paiement des quotes-parts communales de la RFA par les UFA en activité ;
- les preuves d'encaissement effectif des quotes-parts communales de la RFA par les communes ;
- la cartographie des structures et organes de gestion prévues par l'Arrêté Conjoint pour chaque commune ;
- la liste des entreprises forestières exerçant dans la localité ;
- la cartographie des œuvres sociales et économiques réalisées par les communes enquêtées ;
- l'avis motivé sur la gestion efficiente et l'utilisation des revenus forestiers conformément aux prescriptions de l'Arrêté Conjoint pour la réalisation des besoins identifiés ;
- la méthode simplifiée de collecte annuelle et de traitement des données sur les revenus forestiers destinés aux communes ainsi que leurs utilisations en faveur des œuvres sociales conçues et validées.

4. Période d'exécution

L'intervention du Consultant s'étalera sur soixante (60) hommes jours et cent-vingt (120) jours calendaires. Les visites de terrain s'exécuteront dans vingt (20) communes sélectionnées (dans la note méthodologie et le plan d'intervention du Consultant) et dans les Régions du Centre, de l'Est, du Littoral et du Sud.

5. Participation et origine

Cette étude sera réalisée par un consultant individuel de nationalité camerounaise, ayant un diplôme de niveau Bac + 5 en foresterie et une qualification en économie forestière ou Bac + 5 en statistique ou économie avec au moins deux études réalisées sur les questions forestières. Il devra en outre disposer d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans comme consultant. Il travaillera en étroite collaboration avec l'Ingénieur de tâche pour réaliser les activités mentionnées ci-dessus et produire les résultats escomptés.

6. Financement

Les prestations, objet du présent avis seront financées par le budget du Fonds Commun-PSFE.

7. Remises des offres

Les Manifestations d'Intérêt rédigées en français et/ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tel, devront être déposées au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, 8^{ème} étage, porte 807) sis à l'Immeuble Ministériel n°2, au plus tard le 24 février 2023 à 13 heures.

Elles devront porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N°0006/AAMI/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2023 DU 10 JANVIER 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'EVALUATION DE LA REALISATION DES ŒUVRES A CARACTERE SOCIAL PAR LES COMMUNES A PARTIR DES REVENUS ISSUS DE L'EXPLOITATION FORESTIERE (RFA, RECETTES D'EXPLOITATION DES FORETS COMMUNALES)
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Composition du dossier

(1) Les pièces administratives et fiscales du Consultant

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises ci-après, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel à Manifestation. Elles comprennent :

- a) la lettre de motivation timbrée, datée et signée;
- b) l'attestation de non- redevance ;
- c) la copie certifiée conforme de la carte de contribuable ;
- d) l'attestation de non exclusion des marchés publics, délivrée par le Directeur Général de l'ARMP.

Le dossier de candidature devra comprendre les pièces suivantes :

(2) Une note de présentation du Consultant individuel

(3) La liste des références professionnelles concernant les prestations similaires. Elle doit faire ressortir les montants des différentes prestations, les administrations et contractants avec adresses et numéros téléphoniques, l'année d'exécution du contrat. Les copies des premières (en-tête) et dernières (signatures) pages des contrats ou marchés, ainsi que les procès-verbaux de réception et/ou le certificat de bonne fin des travaux délivré par le Maître d'Ouvrage.

(4) Les qualifications et références du Consultant individuel (joindre le CV récent daté et signé par le Consultant et les photocopies certifiées conformes des diplômes universitaires).

Méthodologie

Le Consultant produira sa note méthodologique et son plan d'intervention pour la durée de l'étude et le soumettra à la validation de l'Ingénieur de tâche et de la MATCo au plus tard sept (07) jours après le début de ses prestations. Après validation par les deux parties, l'Ingénieur de tâche fera saisir les Préfets concernés pour information et sollicitation de la mise à disposition d'un collaborateur pour l'exécution de la mission. De même, il fera mobiliser les cadres des services centraux et déconcentrés du MINFOF impliqués dans l'étude, et produira le document d'exécution qui donnera des précisions sur la composition des équipes de mission (maximum trois (03) personnes) et les localités concernées par l'étude.

Au terme de l'étude, le consultant assisté de l'Ingénieur de tâche restituera le rapport y afférent au cours d'une réunion convoquée à cet effet et regroupant au plus vingt-cinq (25) participants venant des directions techniques du MINFOF, du MINAT, du FEICOM, du MINFI et du MINDEVEL, ainsi que de certains services déconcentrés du MINFOF et de la MATCo. L'Ingénieur de tâche produira le compte rendu de cette séance de restitution et transmettra les observations formulées au Consultant, qui les prendra en compte pour produire le rapport final à soumettre pour vérification et validation conjointe de l'Ingénieur de tâche et la MATCo. Ce qui donnera lieu à l'établissement de l'attestation de service fait par l'Ingénieur de tâche.

Livrables et support

- Un rapport physique et numérique co-signé de tous les membres de l'équipe de mission annexé des photographies. Un document de méthodologie simplifiée de collecte annuelle et de traitement des données sur les revenus forestiers destinés aux communes ainsi que leurs utilisations en faveur des œuvres sociales

9. Critères d'évaluation

(1) L'évaluation de la manifestation d'intérêt portera sur les critères essentiels ci-dessous sur 100 points :

N°	Critères	Notes
1	Présentation du Consultant	10
2	Références du Consultant	55
3	Qualifications et expériences professionnelles générales et spécifiques	30
4	Présentation générale de l'offre	5
	Total	

Seuls, les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation technique une note au moins égale à 70 points sur 100 seront retenus pour la phase suivante.

10. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent avis peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales (Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés) sis au 8^{ème} étage de l'Immeuble Ministériel n°2, porte 807.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 ».

11. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers enregistrés seront examinés par un Comité Technique d'Analyse mis sur pied par le Ministre des Forêts et de la Faune et les prestataires retenus seront informés des résultats par voie de communiqué officiel.

YAOUNDE le 10 Janvier 2023

Le MINISTRE

NDONGO JULES DORET

COMMUNE DE TOUBORO

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MO/C-TBRO/SG/CIPM/2023 DU 31 JANVIER 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE TOUBORO (LOUMO DOLE), L'ARRONDISSEMENT DE TOUDORO, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) exercice 2023, le Maire de la Commune de Touboro (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offre National Ouvert pour le compte du gouvernement l'exécution des travaux de construction de dix (10) boutiques au marché de Touboro (Loumo Dolé), Arrondissement de Touboro, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Travaux préparatoires
- Terrassement ;
- Fondations
- Maçonnerie -élévation ;
- Charpente- Couverture-plafond
- Menuiserie métallique ;
- Electricité;
- Peinture;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000) de francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises du bâtiment et des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par **le Budget d'investissement Public (BIP) MINDEVEL pour l'exercice 2023, imputation :..... Autorisation des dépenses.....**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à l'hôtel de Ville de Touboro dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'hôtel de Ville de Touboro (secrétariat Général) dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Touboro d'une somme non remboursable **de quarante mille (40 000) FCFA représentant les frais d'acquisition du DAO. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles**, devra parvenir au Secrétariat général sis à l'hôtel de Ville de Touboro au plus tard **le 24 FEV à 10h00 heures**, heure locale. Elle devra porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MO/C-TBRO/SG/CIPM/2023 DU 31 JANVIER 2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE TOUBORO (LOUMO DOLE), ARRONDISSEMENT DE TOUBORO (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

«A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois calendaires**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **quatre cent mille francs CFA (400 000 FCFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 24 FEVRIER 2023 à 11h00 heures** par la Commission interne de passation des Marchés de la Commune de Touboro sise à 1 hôtel de Ville de Touboro.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires .

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

- Absence ou non-conformité des pièces du dossier administratif dans un délai de 48 heures après l'ouverture des plis
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Toute offre technique ayant obtenu une note **inférieure à 70% (Oui)**, sera jugée mauvaise et exclue du classement ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié;
- Offre financière Incomplète

Critères essentiels:

- Présentation générale de l'offre **Oui/Non**
- Le chiffre d'affaires **Oui/Non** ;
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières **Oui/Non**
- Les références de l'entrepreneur **Oui/Non**
- L'expérience du personnel **Oui/Non**
- La disponibilité du matériel et des équipements **Oui/Non**
- La capacité financière **Oui/Non**

Seule l'offre ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70 % de oui sera analysée.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été évaluée la moins disante et qui a été techniquement qualifiée pour exécuter le marché de façon satisfaisante. Toutefois, aucun soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre **pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général sis à l'hôtel de Ville de Touboro et auprès de l'ingénieur du marché

GAROUA le 31 Janvier 2023

Le MAIRE

YONDAL Célestin

COMMUNE DE DEUK

COMMUNIQUE N° 03/C/C/DK/SG/SPM DU 24 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE ET QUATRE (04) BLOCS LATRINES DE SIX COMPARTIMENTS DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.LOT 3 : ECOLE PUBLIQUE DE ZOCK KIDOUNG.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK (AUTORITE CONTRACTANTE) Communique :

Par décision N°03/D/C/DK/SG/SPM du 24 Janvier 2023 la lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Article 1^{er}: la lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
LOT 3 : ECOLE PUBLIQUE DE ZOCK KIDOUNG	ETS GOURAMA BP:/ Ydé. Tél :650 69 15 51	26 920 34	Cent vingt (120) jours

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Service des Marchés de la Commune de Deuk pour établissement de la lettre-commande y relative.

DEUK le 24 Janvier 2023

Le MAIRE

ZINTCHE TAMOUM Michel

COMMUNE DE DEUK

COMMUNIQUEN° 01/C/C/DK/SG/SPM DU 24 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE ET QUATRE (04) BLOCS LATRINES DE SIX COMPARTIMENTS DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE NDANENKONG.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK (AUTORITE CONTRACTANTE) Communique :

Par décision N°01/D/C/DK/SG/SPM du 24 Janvier 2023 la lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Article 1^{er}: la lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE NDANENKONG	ETS EMA GROUPE SERVICES CAM. BP:/ Dia. Tél : 697 55 37 82	26 713 641	Cent vingt (120) jours

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Service des Marchés de la Commune de Deuk pour établissement de la lettre-commande y relative.

DEUK le 24 Janvier 2023

Le MAIRE

ZINTCHE TAMOUM Michel

BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°01/AAMI/BMN/CPM DU 7 JANVIER 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT DE(S) CONSULTANT(S) CHARGÉ(S) DE LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE DU SECTEUR DE LA MÉCANIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de son programme d'appui aux entreprises à la mise à niveau, et le renforcement de son dispositif institutionnel, le Bureau de Mise à Niveau des entreprises lance un Appel d'Offres International Restreint relatif au recrutement de(s) consultant(s) chargé(s) de la réalisation d'une étude de positionnement stratégique du secteur du textile et de la confection.

2. Objet

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt vise la **pré qualification** des Consultants (Bureaux d'Etudes), en vue de leur participation à l'Appel d'Offre relatif au recrutement de(s) consultant(s) chargé(s) de la réalisation d'une étude de positionnement stratégique du secteur de la mécanique pour le compte du Bureau de Mise à Niveau des entreprises (BMN).

3. Financement

**BUDGET MINEPAT / BMN
IMPUTATION : RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL
PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2023**

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé, à la guérite du Bureau de Mise à Niveau sis à Yaoundé Nlongkak derrière les services du gouverneur du CENTRE ou Douala BALI Immeuble SCI CEDAM à côté de l'hôtel SOMATEL, au plus tard le **24 février 2023 à 15h30mn heure locale**, contre décharge et devront porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°01/AAMI/BMN/CPM du 27 janvier 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT DE(S) CONSULTANT(S) CHARGE(S) DE LA REALISATION D'UNE ETUDE DE POSITIONNEMENT STRATEGIQUE DU SECTEUR DE LA MECANIQUE.
« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

5. Critères d'évaluation

Les critères de qualification sont les suivants :

Etre un consultant (Bureaux d'Etudes) justifiant d'au moins un an d'existence légale et des compétences dans le domaine de la **mécanique** en général et spécifiquement dans la réalisation des études sectorielles, recherche-industrialisation-valorisation des produits de la **mécanique** ou assimilés ;

Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :

- Présenter des dossiers administratifs conformes aux spécificités indiquées dans le présent avis;
- Avoir une bonne expérience dans l'étude de l'objet des présentes prestations ;
- Disposer des ressources matérielles et humaines requises pour l'exécution de ces prestations.

Ne pas avoir fait l'objet d'une évaluation négative de prestations pour les consultants ayant déjà eu à exécuter des missions pour le compte du BMN (critère éliminatoire).

Dossier de candidature

Les candidats devront fournir les pièces ci-après :

- Dossier administratif

Il comprendra les pièces suivantes en originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois mois et valables pour l'exercice en cours :

une lettre de motivation dûment signée du candidat (bureau d'études) ;

les curricula vitae actualisés des deux (02) principaux experts du bureau d'études avec au moins 15 ans d'expérience pour l'un et au moins 10 ans d'expérience pour le second, dans l'industrie manufacturière de la **mécanique**, le conseil, les domaines des analyses économiques et/ou sectoriels;

la copie de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service émetteur ou équivalent pour les étrangers ;

l'attestation de non redevance ;

l'attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP-Cameroun);

l'attestation d'exclusivité et de disponibilité des experts (personnes physiques) au profit des (Bureaux d'Etudes).

Il est à préciser que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus énumérées entraînera la non recevabilité du dossier et la disqualification du Bureau d'Etudes.

Dossier technique

Les consultants intéressés doivent fournir toutes les pièces justifiant qu'ils sont qualifiés ou qu'ils disposent des ressources humaines qualifiées pour exécuter les prestations sollicitées (attestation de bonne exécution, contrats de prestation, descriptions des expériences et ancienneté dans les missions similaires...).

Il est à noter qu'un même expert (personne physique) ne peut être présenté par plus d'un Bureau d'Etudes (BET).

Dans le cas échéant, les deux Bureaux d'études seront éliminés de cet Appel à Manifestation d'Intérêt.

Le dossier de candidature fera l'objet de l'appréciation portant sur :

Le dossier administratif qui doit être complet ;

Le dossier technique complet sur la base des aspects ci-après :

- La compréhension sommaire du dossier ;

- Les références des experts (Curriculum Vitae, attestation de travail, contrat de prestation, attestation de bonnes fin, copies de diplômes de l'enseignement supérieur (au moins bac+3)). Pour l'expert n°1 chef de mission, diplôme d'ingénieur dans les domaines de la **mécanique**, **gestion industrielle**, **industrie mécanique**, **maintenance productive**, **arts et métiers ou équivalent**. Pour l'expert n°2, dans les domaines de la **mécanique**, **génie industriel**, **maintenance productive**, **génie des procédés**, **statisticien-économiste ou équivalent** ;

- Les installations ;

- Les moyens matériels.

Seules les candidatures pré qualifiés seront retenues pour l'appel d'offres.

6. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés pourront pour toute autre information complémentaire, se rapprocher du Bureau de Mise à Niveau sis à Yaoundé Nlongkak BP 12278 Yaoundé Cameroun, Tel: 00237 222 20 88 23, Email : bmn_cmr

7. Evaluation et publication des résultats

Les Consultants, retenus à l'issue de la présente pré qualification seront notifiés par correspondance et les résultats publiés au Journal des Marchés Publics.

YAOUNDE le 31 Janvier 2023

Le *DIRECTEUR*

MBEDEY ELOMBAT CHANTAL

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 00007 E/2/C/MINHDU/PDVIR/RDMU/RPM/ARPM/ARDMU DU 25 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N° 003/DP/MINHDU/PDVIR/CSPM/CCCM-SPI/11-2021 PORTANT RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DU PLAN D'ORGANISATION ET D'OPTIMISATION DES EFFECTIFS (POE) DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE NGAOUNDERE ; DES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III, DOUALA V, YAOUNDE V, YAOUNDE VII, MAROUA I, NGAOUNDERE II ; ET DES COMMUNES DE KOUSSERI ET BATOURI.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique, Conformément aux dispositions des Directives Sélection et Emploi de Consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID, édition de Janvier 2011 révisée en Juillet 2014, et suivant la méthode de « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût » (SFQC), les résultats de l'analyse des offres de la DP susvisée, ainsi qu'il suit :

N°	CONSULTANTS (FIRMES)	MONTANTS DES OFFRES LUS PUBLIQUEMENT	MONTANTS EVALUES DES OFFRES (FCFA)	NOTE TECHNICO-FINANCIERE %	OBSERVATIONS
1	AGORA CONSULTING BP 6583 Yaoundé Cameroun, Tél : +237 222 21 09 45/242 01 10 82 ; Email : info@agora-consulting.net	HTVA : 102 385 000 FCFA TTC : 122 094 113FCFA	HTVA : 102 385 000 FCFA TTC : 122 094 113FCFA	89,35	Proposition classée 1 ^{er} (Note technico financière la plus élevée)
2	PLANET INTEGRATED CONSULTANTS BP: 8982 Douala, Tel: +237 697296795/699944605 Mail: nzrpc2002@yahoo.fr	HTVA : 75 471 000 FCFA TTC : 89 999 168 FCFA	HTVA : 75 471 000 FCFA TTC : 89 999 168 FCFA	87,20	Proposition classée 2 ^{ème}
3	GRPT GAP CONSEIL/PANESS CONSEIL BP : 6805 Douala Tel : 233 43 38 79/696476770 Mail : gap@gapconsultcm.com	HTVA : 97 443 750 FCFA TTC : 116 201 672FCFA	HTVA : 97 443 750 FCFA TTC : 116 201 672FCFA	78,95	Proposition classée 3 ^{ème}
4	CIBLE RH.EMPLOI SA BP : 3462 Akwa Douala Tel : +237 6999005558 /699926362 Mail : ciblerh@groupe-cible.com	HTVA : 167 780 000 FCFA TTC :200 077 650 FCFA	HTVA : 167 780 000 FCFA TTC :200 077 650 FCFA	74,72	Proposition classée 4 ^{ème}
5	FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR BP : 5545 Yaoundé Tel : 699894069/222225170 Mail : gedeonjoe@yahoo.fr	HTVA : 88 450 000 FCFA TTC :105 476 625 FCFA	HTVA : 88 450 000 FCFA TTC :105 476 625 FCFA	/	Disqualifié

Attributaire du marché : AGORA CONSULTING ; BP 6583 Yaoundé Cameroun,
Tél : +237 222 21 09 45 / 242 011082 ; Email :info@agora-consulting.net.

Montant évalué HTVA: 102 385 000 (cent deux millions trois cent quatre-vingt-cinq mille) FCFA.

Montant TTC : 122 094 113 (cent vingt-deux millions quatre-vingt-quatorze mille cent treize) FCFA

Durée d'exécution des prestations : six (06) mois calendaires à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrer les prestations.

Lieu de dépôt des livrables : Cellule de Coordination du Projet des Villes Inclusives et Résilientes.

YAOUNDE le 25 Janvier 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE KOBDOMBO

DECISION N°001/D/C-KOB/SG/2023 DU 30/01/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°0015/AONO /C-KOBDO/CIPM/2022 DU 21/12/2022 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE D'INSTALLATION DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES A SIMPLE CROSSE DE TYPE ALL IN ONE DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOBDOMBO

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution

Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement,

Vu le décret N°2011/410 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République,

Vu le décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des Marchés publics,

Vu le décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics,

Vu le décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics,

Vu la Circulaire N/001/CAB/PR du 19 juin 2012 et relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics,

Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 et relative à l'Application du Code des Marchés Publics,

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant inscription relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des entreprises et établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018,

Vu le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP,

Vu l'Arrêté N°0747/CAB/PR du 27 novembre 2017 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics,

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°0015/AONO-KOBDO/CIPM/2022 du 21/12/2022 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE D'INSTALLATION DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES A SIMPLE CROSSE DE TYPE ALL IN ONE DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO

Vu la proposition d'attribution N°001/P/C-KOBDO/CIPM 2023 du 27 JANVIER 2023.

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert



NN°0015/AONO/C-KOBDO/CIPM/2022 du 21/12/2022 POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE D'INSTALLATION DE 50 LAMPADAIRES SOLAIRES A SIMPLE CROSSE DE TYPE ALL IN ONE DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO

L'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
Unique	STE DEVITKO + SARL	69 996 044	TROIS (03) mois

Article 2^e: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

KOBDOMBO le 30 Janvier 2023

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

COMMUNE DE DEUK

**DECISION N° 05/D/C/DK/SG/SPM DU 24 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE
COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°008/AONO/C/DK/SG/SPMCIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DE QUATRE FORAGES SOLAIRES DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET
INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK (AUTORITE CONTRACTANTE),

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2018/336 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire N°0000006 /C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023.
- Vu** le dossier d'appel d'offres national ouvert N° 008 /AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM du 08 Décembre 2022 pour les travaux de construction de quatre forages solaires dans la commune de Deuk, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, en procédure d'urgence.
- Vu** Le procès-verbal de proposition d'attribution N° 05 du 20 Janvier 2023 de la CIPM/MI

DECIDE :

Article 1^{er}– L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres sus-mentionné :

N°	ENTREPRISE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot Unique	ETS ATECBA ET FILS. BP : 33 225 Tél : 677 87 89 66	66 704 828	79 545 508	120 jours

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DEUK le 24 Janvier 2023

Le MAIRE

ZINTCHE TAMOUM Michel

COMMUNE DE TOUBORO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-TBRO/CIPM-TBRO/SG/2023 DU 27 JANVIER 2023, POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGE EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE; MBALI (LOT 1) ET NGAITOUKLOU, KERBAI, OURO SALI, MAFARE, SELAL MBOUSSIRI, MBIDAM, NGUEOTAO (LOT 2) ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO REY, REGION DU NORD, (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Avis d'appel d'offres national ouvert a pour objet les travaux de construction des forages équipés à motricité humaine dans certaines localités de l'Arrondissement de Touboro, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- ETUDES ET INSTALLATION DE CHANTIER
- FORATION
- EQUIPEMENT-DEVELOPPEMENT
- ESSAI DE POMPAGE, SUPERSTRUCTURE, POMPE ET CAISSE
- ANALYSE, TRAITEMENT ET DESINFECTION

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de:

- LOT N°1 MBALI Huit millions (8 000 000) FCFA
- LOT N°2 NGAITOUKLOU, KERBAI, OURO SALI, MAFARE, SELAL MBOUSSIRI, MBIDAM, NGUEOTAO Cinquante-six millions (56 000 000) F CFA

4. Allotissement

Les travaux objets du présent avis d'appel d'offres national ouvert sont répartis en **deux (02) lots**

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'appel d'offres national est ouverte à toutes les entreprises Installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction des forages et étant responsable d'un atelier

6. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'appel d'offres national ouvert, sont financés par **le Budget d'Investissement Public (BIP) MINADER et BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2023**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté à l'heure ouvrable sise à l'hôtel de Ville de Touboro auprès du secrétariat particulier du maire dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Touboro auprès du Secrétariat particulier du Maire dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'un montant non remboursable de **80000(Quatre-vingt mille francs) F. CFA, représentant les frais de dossier, à la Recette municipale de la Commune de Touboro.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et **en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six(06) copies marquées comme tels**, devra parvenir au secrétariat Général de la Commune de Touboro au plus tard **le 20 FEVRIER 2023 à 10 précises** et devront porter la mention:

"AVIS DE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-TBRO/CIPM-TBRO/SG/2023 DU 27 JANVIER 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE: MBALI (LOT 1) ET NGAITOUKLOU, KERBAI, OURO SALI, MAFARE SELAL MBOUSSIRI, MBIDAM, NGUEOTAO (LOT 2) ARRONDISSEMENT DE TOUBORO DEPARTEMENT DU MAYO REY, REGION DU NORD". (EN PROCEDURE D'URGENCE)

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est **de trois (03) mois par Lot.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge, dont le montant est fixé à **160 000 (Cent Soixante mille) Francs CFA pour le LOT 1 et 1 120 000(un million cent vingt mille) pour le lot 2 , et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité offres.**

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être Impérativement produit en original datant d'au plus trois mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente(30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, la cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres national ouvert, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises,

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le **20 FEVRIER 2023 à partir de 11 heures précises** par la commission compétente de passation des marchés siégeant dans la salle des actes de la commune de Touboro en présence des soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont ils ont la charge

14. Critères d'évaluation

- Principaux critères éliminatoires:

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Offre financière Incomplète
- Omission du sous-détail, d'un prix unitaire quantifié ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, moins **de 70% de (oui)**.

- Critères essentiels:

- Présentation de l'offre **03 éléments**
- - Références **04 éléments**
- Personnel d'encadrement 10 éléments
- Organisation-Planning-Méthodologie **06 éléments**
- Matériel **02éléments**

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. **Un prestataire peut être attributaire de plus d'un lot**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **90 (Quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus sis à l'hôtel de ville de Touboro (secrétariat général) ou auprès de l'ingénieur du marché et au service Technique de la Commune de Touboro.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts : **673 20 57 25 ou 699 37 07 48.**

GAROUA le 27 Janvier 2023

Le MAIRE

YONDAL Célestin

MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

DECISION N°0573/D/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2022 DU 29 DECEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA MOBILISATION D'UN CONSULTANT NATIONAL CHARGE DU CONTROLE ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE A MAMBELE, PARC NATIONAL DE LOBEKE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2005/099 du 06 avril 2005 portant organisation du Ministère des Forêts et de la Faune et ses textes modificatifs ;

Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert n° 0024/AONO/MINFOF/CSPM/FC- PSFE/2022 du 08 février 2022 pour la mobilisation d'un consultant national chargé du contrôle et de la surveillance des travaux de construction du centre de santé à Mambélé, Parc National de Lobéké ;

Vu la proposition d'attribution n°117/CSPM/FC-PSFE/SEC du 07 décembre 2022.

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE DECIDE :

Article 1^{er} : Le soumissionnaire ci-dessous représenté, est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité ainsi qu'il suit :

FINANCEMENT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI
Budget du Fonds Commun- PSFE, Exercice 2022	DIDON CONSEILS SARL BP : 04 Yaoundé	Vingt-sept millions huit cent soixante-huit mille sept cent vingt-cinq (27 868 725)	13 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Décembre 2022

Le MINISTRE

NDONGO JULES DORET

COMMUNE DE DEUK

DECISION N° 04/D/C/DK/SG/SPM DU 24 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C/DK/SG/SPMCIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE ET QUATRE BLOCS LATRINES DE SIX COMPARTIMENTS DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.LOT 4 : ECOLE PUBLIQUE DE BOKO KIDOUNG

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK (AUTORITE CONTRACTANTE),

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2018/336 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
- Vu** la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire N°0000006 /C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités publiques pour l'exercice 2023.
- Vu** le dossier d'appel d'offres national ouvert N° 007 /AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM du 08 Décembre 2022 pour les travaux de construction de quatre blocs de deux salles de classe et quatre blocs latrine de six compartiments dans la commune de Deuk, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, en procédure d'urgence.
- Vu** Le procès-verbal de proposition d'attribution N° 04 du 20 Janvier 2023 de la CIPM/DK

DECIDE :

Article 1^{er}– L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres sus-mentionné :

N°	ENTREPRISE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
LOT 4: ECOLE PUBLIQUE DE BOKO KIDOUNG	ETS AR BIN ET FILS BP : 100. Bafia Tél : 696 94 20 73	22 501 376	26 833 161	120 jours

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DEUK le 24 Janvier 2023

Le MAIRE

ZINTCHE TAMOUM Michel



MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00007/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 18 JANVIER 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET AMENAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX AU CENTRE D'INSERTION DES JEUNES (CIJ) DE GAROUA 2 (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINHDU -A EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 38 109 03 330002 523515

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction de la clôture et aménagement de l'Aire de Jeux au Centre d'Insertion des Jeunes de Garoua 2.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent appel d'offres comprennent :

- Les travaux préparatoires
- Les travaux de béton et maçonnerie :
- Les travaux de menuiserie métallique
- Les travaux d'éclairage du stade et connexion au réseau du CIJ
- Les travaux d'assainissement extérieur de l'aire de jeux ;
- Les travaux de peinture :
- Les travaux de construction de la clôture.
- etc.

NB : Les travaux d'assainissement des eaux pluviales seront exclusivement exécutés par la méthode HIMO (Haute intensité de Main-d'œuvre).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de **60 000 000 Fcfa**.

4. Allotissement

Les travaux objets du présent Dossier d'Appel d'Offres sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant leur domicile ou leur siège social au Cameroun et disposant d'une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINHDU - EXERCICE 2023, Imputation : 57 38 109 03 330002 523515

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres **en version physique** peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis **au 9e étage porte 02 de l'immeuble Ministériel N° 1** à Yaoundé **et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9^e étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale), sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non-remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** payable au Trésor Public au titre des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés-Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (2^eme étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beige aux balcons rouges), au plus tard **le 14 FEVRIER 2023 à 13 heures, heure locale**. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00007/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 18 JANVIER 2023 POUR LA CONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET AMENAGEMENT DE L'AIRE DE JEUX AU CENTRE D'INSERTION DES JEUNES (CIJ) DE GAROUA 2
(EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT :
BIP MINH DU - EXERCICE 2023.*

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [14 FEVRIER 2023] à [13 heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
 - 15 MO pour l'Offre Technique ;
 - 5 MO pour l'Offre Financière.
- Les formats acceptés sont les suivants :*
- Format PDF pour les documents textuels ;
 - JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de **trois (03) mois** et prend effet à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est **d'un million deux cent mille (1 200 000) Fcfa** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **14 FEVRIER 2023 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINHDU, sise au **2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (Bâtiment beige aux balcons rouge)**. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- b) Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou constatation dûment notifiée au soumissionnaire concerné, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Absence d'un conducteur des travaux ayant les qualifications suivantes :
 - o Formation : BAC + 2 en Génie Civil ou Génie Urbain ;
 - o Expériences Générale dans le BTP : 03 Ans
 - o Expériences Spécifiques : ayant déjà occupé le poste de Conducteur des Travaux dans au moins deux (02) projets de constructions de bâtiments.
- e) Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en disponibilité signé de son Ministre utilisateur ou du Ministre de son administration d'origine ;
- f) n'avoir pas exécuté un marché similaire d'un montant minimum de 30 millions au moins ;
- g) Non-satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels;
- h) Non-conformité du modèle de soumission ;
- i) Omission d'une pièce de l'offre financière ;
- j) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et DQE ;
- k) Absence d'une déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier au cours des trois dernières années ;
- l) Absence d'une capacité financière d'un montant de trente millions (30 000 000) de Fcfa au moins délivrée par la banque où est domicilié le compte du soumissionnaire ;
- m) Présentation des offres en nombre insuffisante ou en copie uniquement ;

2 Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- | | |
|---|---------------|
| a) Références de l'entreprise | 01 critère ; |
| b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise | 06 critères ; |
| c) Le matériel de chantier à mobiliser | 04 critères ; |
| d) La méthodologie d'exécution | 04 critères ; |

TOTAL.....16 critères

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7è étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.
2. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.
3. Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

YAOUNDE le 18 Janvier 2023

Le *MINISTRE*

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE NKONDJOCK

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
 N°001/AONO/C-NKONDJOCK/CIPM/2023 DU 30/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU
 TRONCON DE ROUTE EP MABOMBE - MADAGASCAR - CITE ... (3,4KM), DANS LA COMMUNE DE
 NKONDJOCK DEPARTEMENT DU NKAM, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le maire de la Commune de Nkondjock, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Nkondjock, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, Pour les travaux de réhabilitation du tronçon de route EP MABOMBE - MADAGASCAR – CITE...3,4km), dans la commune de Nkondjock, Département du Nkam, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent la réhabilitation du tronçon de route, EP MABOMBE – MADAGASCAR – CITE... (3,4km) y compris bretelles .

LOT	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	Réhabilitation du tronçon de route : EP MABOMBE - MADAGASCAR – CITE... (3,4km) dans la commune de Nkondjock.	Nkondjock	Nkondjock	commune de Nkondjock

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros œuvre et ceux du second œuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

- Installation;
- Terrassement et nettoyage ;
- Ouvrages d'art et assainissement ;
- Divers.

3. Participation et origine

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget BIP MINTP de l'Exercice 2023, suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	Réhabilitation du tronçon de route : EP MABOMBE - MADAGASCAR – CITE ...3.4Km dans la commune de Nkondjock.	27 000 000 Francs CFA

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune de Nkondjock, dès Publication du présent avis à la commune de Nkondjock, d'une somme non remboursable de **rente cinq mille (35 000) Francs CFA**, représentant les frais d'acquisition. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune autre mention. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme original, remis en un seul pli récépissé sous pli fermé, à la commune de Nkondjock, au plus tard le **24/02/2023** à 10 heures (heure limite) et devra obligatoirement être accompagnée de :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE
N°002/AONO/C-NKONDJOCK/CIPM/2023 du
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE ROUTE EP MABOMBE - MADAGASCAR – CITE... (3,4KM
LITTORAL,
Financement : BIP, Exercice 2023
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 120 jours à compter de la date de commencement des travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par un tiers agréé par le chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **540 000(Cinq-cents quarante mille) Francs CFA**. A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des cautions, les dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiée conforme. Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le 24/02/2023 à 10 heures, dans la salle des Actes de la Mairie de Nkondjock.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de :
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de déclarer l'offre non conforme ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de:
 - rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
 - Un Conducteur de travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE et le SDP
- h) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, r
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- i) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune de Nkondjock, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre sera jugée la plus avantageuse après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offre.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 jours** à compter de la date fixée pour la remise de l'offre.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Ouvrage.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appel Vert) ont été mis en place. Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après :

COMMUNE DE BANYO

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONCONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 5725/ 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANV 2023 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE RURALE CARREFOUR GANDOUA - GANDOUA VILLAGE (13.6 KM), COMMUNE DE BANYO. DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : RESSOURCES TRANSFÉRÉES À LA COMMUNE DE BANYO EXERCICE : 2023,

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics, le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisation des travaux de réhabilitation de la piste rurale Carrefour Gandoua - Gandoua village (13.6 km), Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment ;

- Travaux préliminaires
- Emprise
- Terrassement et chaussée

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **27 000 000 (vingt-sept millions) francs CFA**.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises installées au Cameroun. *Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de l'ARMP.*

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics de l'exercice 2023, Ressources Transférées à la commune de Banyo :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Banyo dès publication du présent Avis,

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Banyo dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante-cinq mille (45 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de Banyo.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 28 FEV 2023 à 14 heures** précises, avec la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANV 2023
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE RURALE CARREFOUR GANDOUA
- GANDOUA VILLAGE (13.6 KM), COMMUNE DE BANYO. DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE
L'ADAMAOUA*

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO, d'un montant de **cinq cent quarante mille (540 000) Francs FCFA** conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps **le 28 FEV 2023 à 15 heures** précise par la Commission interne de Passation des Marchés publics de la Commune de Banyo dans la salle de réunion de l'hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- Offre Technique incomplète ou non conforme au DAO ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- Offre Financière incomplète ou non conforme au DAO ;
- Performance technique inférieure à 70%.

2- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou égale à 27 000 000 FCFA (oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 27 000 000 FCFA (oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie civil) (oui/non) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

15. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins disante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 105 du Code des Marchés Publics.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain ou appeler aux numéros suivants : 698 27 10 87/674 73 98 32.

BANYO le 30 Janvier 2023

Le MAIRE

GARBA SOULE

MINISTERE DES FINANCES

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00002/AONR/MINFI/CIPM/2022 DU 11 JANVIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET C2D-CFM POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2021, 2022, 2023, 2024 ET CLOTURE.

FINANCEMENT

BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE (BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE) , CONVENTION CCM 1278 01 S, RELATIVE AU PILOTAGE DU C2D, LIGNE « AUDITS, SUPERVISION, COMMUNICATION, CONSULTANTS ».

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le Ministre des Finances lance pour le compte de son département ministériel un Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un auditeur indépendant en vue de mener un audit comptable et financier du Projet C2D-CFM pour le compte des exercices 2021, 2022, 2023, 2024 et clôture, sur financement de la convention CCM 1278 01 S, relative au Pilotage du C2D, ligne « Audits, Supervision, Communication, Consultants ».

2. Consistance des prestations

L'objectif général de cet audit comptable et financier est de permettre à l'auditeur, d'exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la régularité, la sincérité et l'effectivité des états financiers et sur la conformité des opérations au-regard des règles et procédures applicables, au titre des différentes composantes du projet C2D CFM. Cet audit couvrira les années 2021, 2022 (tranche ferme) ,2023, 2024 et clôture (tranches conditionnelles successives) du Projet.

De façon spécifique, l'auditeur devra, pour chaque composante auditée et pour la période concernée :

- s'assurer que les fonds du Concours transférés sur les Comptes du Projet ont été utilisés conformément aux stipulations de la présente Convention, du manuel de procédure de l'Etablissement Payeur et du Manuel de Procédures du Projet pour le financement de Dépenses Eligibles ;
- s'assurer que les fonds du Concours ont été utilisés conformément aux orientations décidées par le CTB et le Comité de Pilotage du projet et des instances du C2D ;
- s'assurer que le Code des marchés publics et les Directives de Passation de Marchés AFD ont été respectées ;
- vérifier que l'information financière transmise aux instances de Pilotage du C2D est fiable, pertinente et utile ;
- s'assurer que l'organisation et le système de contrôle interne permettent une bonne maîtrise des risques opérationnels et fiduciaires ;
- vérifier que tous les recommandations formulées par l'audit de l'année précédente ont été suivies ;
- vérifier que tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives aux programmes ;
- vérifier que les pièces justificatives et documents comptables pertinents se rapportant aux décaissements effectués sont disponibles.

3. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont réunies en un lot unique.

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Cabinets ci-après retenus à l'issue de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°00013/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2022 du 29 avril 2022, pour les prestations susvisées.

N°	CONSULTANTS	ADRESSES	TELEPHONE/FAX
----	-------------	----------	---------------

1	MAZARS	BP :3791 Cameroun	656876303/233424247
2	ARC-Audit & Consulting Sarl	B.P. 6297 Yaoundé- Cameroun	222213631/699909759
3	Cabinet d'Etudes et d'Audit Comptable (CAEAC)	B.P: 3223 Douala-Cameroun	233 42 16 98/233 42 73 30/243 00 17 16
4	Groupement BBI Advisory & Audit – PYRAMIS Audit & Conseil	B.P: 16 258 Yaoundé – Cameroun	+237 697 54 60 99/+237 222 23 13 90/+223 20 29 06 80
5	Groupement Cabinet Nguene Nguene et FAC Consulting	BP 14354 Yaoundé-Cameroun	(+237) 679 500 520/655 673 586

N.B :

- a). Les groupements entre les Cabinets préqualifiés ne sont pas autorisés.
- b). Les Cabinets ou consultants individuels ayant fourni des prestations d'assistance (montage du programme, élaboration des manuels de procédures etc...) pour les programmes à auditer (hors prestation d'audit et d'évaluation) ne sont pas admis à concourir.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par la convention CCM 1278 01 S, relative au Pilotage du C2D, ligne « Audits, Supervision, Communication, Consultants ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des services du Maître d'Ouvrage Bâtiment A du MINFI, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Porte 335 ou au Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution du C2D, situé au quartier Bastos à Yaoundé, Immeuble OYILI à côté de l'OMS, Tél/Fax : (237) 222 20 30 57.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des Services du Maître d'Ouvrage, Bâtiment A du MINFI, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Porte 335, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de FCFA cinquante (50 000) au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels ainsi qu'une version électronique sous clé USB correspondante pour chacune des enveloppes, devra être déposée sous plis fermé dans les Services du Maître d'Ouvrage Bâtiment A du MINFI, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Porte 335 au plus tard le 1^{er} mars 2023 à 13 heures et devra porter la mention :
APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°00001/AONR/MINFI/CIPM/2022 DU 11 JANVIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET C2D-CFM POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2021, 2022, 2023, 2024 ET CLOTURE.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : Pour les offres ouvertes en deux temps, une offre financière témoins scellée est transmise par le prestataire à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation.

9. Delai de Livraison

La durée de la mission ne saurait dépasser soixante (60) jours calendaires pour chacune des tranches, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurances agréés par le Ministère en charge des Finances et dont le montant est de F CFA un million (1 000 000).

L'absence de la caution de soumission dans la soumission entraîne l'élimination de l'Offre.

De même, la non-conformité de cette pièce au modèle joint dans le DAO, constatée par la Sous-Commission d'Analyse entraîne également l'élimination de l'Offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des Offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.
Le détail de la conformité des Offres se trouve dans le RPAO (pièce n°3) contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en deux temps. L'ouverture des Offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des Offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu le 1^{er} mars 2023 à 14 heures dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINFI, sise à MVOG ADA, Immeuble face Collège MONTESQUIEU.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des Offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points sur 100.

13. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées conformément aux critères ci-après

13-1 Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- Dossier administratif incomplet ou non-conforme 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence d'une information relative à l'Offre Financière dans le Dossier Administratif ou Technique ;
- Note technique

13-2 Critères essentiels

13-2-1 Les Offres techniques

L'Evaluation des Offres techniques se fera sur 100 points en attribuant une notation aux critères suivants :

- o Personnel d'encadrement proposé par le Cabinet Note / 40 points ;
- o Références du Soumissionnaire Note / 25 points
- o Approche méthodologique et compréhension des TDR Note/35points ;

A l'issue de l'analyse technique, l'ouverture des Offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions que celle des Offres administratives et techniques, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité administrative requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100.

13-2-2 Les Offres financières

Les Offres financières des seuls soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces Administratives et de l'évaluation technique seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après :

L'offre complète, conforme et « moins-disante » (après rectification éventuelle du montant) recevra la totalité des points (100) ; les autres Offres seront notées sur 100 points suivant la formule ci-après :

NM = Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd = Montant évalué du moins-disant ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la « mieux-disante », c'est-à-dire l'offre jugée conforme au dossier d'Appel d'Offres et ayant obtenu la meilleure note technico-financière.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service des Marchés du MINFI, Porte 335, ou du Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution du C2D sis au Quartier Bastos à Yaoundé (Immeuble OYILI à côté de l'OMS), B.P. : 33 232, Tél/Fax : (237) 222 20 30 57. Email : minfi_ctb_stadec2d@yahoo.com

YAOUNDE le 11 Janvier 2023

Le MINISTRE

MOTAZE Louis Paul

COMMUNE DE TOUBORO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /AONO/MO/C-TBRO/SG/CIPM-TBRO/2023 DU 27 JANVIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE : KIM (LOT 1) BAUDL (LOT 2), BOUGOUE (LOT 3), SIRBIA (LOT4), TONOM VOGZOM (LOT 5) ET DJOUCK SABONGARL (LOT 6) ARRONDISSEMENT DE TOUBORO. DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offre a pour objet les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe dans les écoles publiques de: KIM (LOT1), EP BAOUPI (LOT 2), BOUGOUE (LOT 3), SIRBIA (LOT 4), TONOM VOGZOM (IOT5) ET DJOUCK SABONGARI (LOT 6) Arrondissement De Touboro. Département Du Mayo-Rey, Région Du NORD (En Procédure D'urgence).

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent:

- Travaux préparatoires
- Terrassement
- Fondations:
- Maçonnerie-Elévation ;
- Charpente-Couverture-Plafond
- Menuiserie métallique ;
- Electricité
- Peinture ;
- VRD

3. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de: **dix-neuf millions (19000000) francs CFA toutes taxes comprises pour les projets BIP et de dix-huit millions (18 600 000) pour les projets Fonds propres.**

4. Allotissement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont répartis en six (06) LOTS. Un soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus d'un lot

- Lot1: EPKIM 01 bloc de 02 salles de classe Trois . BIP
- Lot 2: EPBAOUDI 01 bloc de 02 salles de classe. BIP
- Lots3: EP BOUGOUE 01 bloc de 02 salles de classe. BIP
- Lot4 EP SIRBIA 01 bloc de 02 salles de classe. BIP
- Lot5 EP TONOM VOGZOM 01 bloc de 02 salles de classe . Fonds Propres
- Lot 6 EP DJOUCK SABONGARI 01 bloc de 02 salles de classe . Fonds Propres

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à tous les Cocontractants de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres National Ouvert sont financés par **le Budget d'Investissement Public (BIP) MINEDUB et par le Fonds Propre Communal, EXERCICE 2023 sur la ligne de d'imputation budgétaire N°.....**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat particulier sis à l'hôtel de ville de Touboro dès publication du présent avis d'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à l'hôtel de ville de Touboro au secrétariat général dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement **de quarante mille (40 000) FCFA à la Rocette Municipale de Touboro. Non remboursables.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et **en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels**, devra parvenir à l'hôtel de ville de Touboro au secrétariat général au tard **le 20 Février 2023 à 10 heures précises** et devront porter la mention :

«AVIS DE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/MO/C-TBRO/SG/GIPM-TBRO/2023DU 27 JANVIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE : KIM (LOT 1), BAUDI (LOT 2), BOUGOUE (LOT 3), SIRBIA (LOT 4), TONOMVOGZOM (LOT 5) ET DJOUCK SABONGARI ((LOT 6) ARRONDISSEMENT DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE)

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **quatre-vingt-dix jours (90) calendaires pour chaque LOT.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à : **trois cents quatre-vingt mille francs CFA (380.000F CFA) pour les projets BIP et Trois cent s soixante mille francs CFA (360 000 FCFA) pour les projets Fonds propres et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.**

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les Indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres national ouvert, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 20 FEVRIER 2023 à 11 heures précises** par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle des actes de l'Hôtel de Ville de Touboro en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

- Principaux critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures de l'ouverture des plis.
- Offre financière incomplète (absence d'un des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif ou de la soumission) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique Inférieure à **70 % des éléments positifs** ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre

- Critères essentiels

Les critères relatifs à la Qualification des candidats porteront sur :

- Présentation générale de l'offre **oui/non**
- Le chiffre d'affaires **oui/non**
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières **oui/non**
- Les références de l'entreprise **oui/non**
- L'expérience du personnel **oui/non**
- La disponibilité du matériel et équipements **oui/non**
- La capacité financière **oui/non**

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70 % des OUI seront éligibles à l'analyse financière

15. Attribution

Pour chaque lot le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; Il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **un délai de 90 (Quatre vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat général sis à l'hotel de Ville de Touboro et auprès de l'ingénieur du marché et du service technique de ladite commune.

GAROUA le 27 Janvier 2023

Le MAIRE

YONDAL Célestin

COMMUNE DE BANYO

DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/C-BYO/SC/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANV 2023 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE LA SAR/SM DE BANYO EN MOBILIER DE BUREAU, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Banyo, Auiorilé Contraclanle. lance, une consultation en vue d'une demande de cotation pour Téquipement de la SAR/SM de Banyo en mobilier de bureau, Commune de Banyo, Département du Mayo Banyo. Région de l'Adamaoua.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC est de **5 897 000 (cinq million huit cent quatre-vingt-dix-sept mille) francs CFA.**

3. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux fournisseurs installés en territoire camerounais.

4. Financement

L'équipement objet de la présente Consultation est financé par le Budget d'Investissements Publics, Exercice : 2023

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, dès publication de la présente Consultation, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) F CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune de Banyo

6. Remises des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de L'exercice 2023 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Commune de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain au plus tard **le 28 FEV 2023 à 14 heures** précises et devront porter la mention suivante :

*DEMANDK DE COTATION N° 003/DC/C-BYO/SC/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANV 2023 RELATIVE A L'EQUIPEMENT DE LA SAR/SM DE BANYO EN MOBILIER DE BUREAU, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»*

7. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans une (01) enveloppe fermée et scellée, comprenant :

- (a) La soumission timbrée, datée et signée suivant le model joint,
- (b) Le Bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé,
- (c) Le cadre du devis quantitatif et estimatif dûment rempli, daté et signé,
- (d) Les factures pro-forma de chaque matériel établi par les entreprises spécialisées pour les fournitures médicales.
- (e) Quittance d'achat du dossier de demande de cotation d'un montant de 40 000 FCFA payable à la Recette Municipale de Banyo;
- (f) Attestation de non faillite ;
- (g) Attestation de non exclusion à soumissionner aux Marchés Publics ;
- (h) Attestation de la CNPS (Délivrée par un Service de la CNPS compétent (en cours de validité) ;
- (i) Attestation de domiciliation bancaire (Délivrée par un établissement bancaire agréé par le MINFI) ;
- (j) Une attestation de non redevance délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale datant de moins de trois mois, certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours ;
- (k) Une copie certifiée du registre de commerce ou des statuts de l'entreprise datant de moins de trois mois ;
- (l) Carte contribuable (Copie certifiée conforme par le Service des impôts compétent (datant de moins de trois (3) mois) ;
- (m) La caution de soumission (2% marché TTC soit **117 940 cent dix-sept mille neuf cent quarante FCFA**);
- (n) Une attestation de capacité financière délivrée par une banque de premier ordre d'au moins **6 000 000 (six millions)**.
- (o) Une attestation de visite de site signée sur l'honneur ;
- (p) Une déclaration sur l'honneur de non abandon d'un Marché au cours des trois dernières années ;
- (q) Référence de l'entreprise dans les prestations similaires.

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps **le 28 FEV 2023 à 15 heures** précise par la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune de Banyo dans la salle de réunion de l'hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

9. Critères d'évaluation

1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Banyo procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) Examen de la conformité des pièces administratives et financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) Élaboration d'un tableau comparaison des offres.

2- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Offre incomplète ou non conforme à la DC ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- Performance intérieure à 70%.

3- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur ;

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou égale à 6 000 000(oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 6 000 000(oui/non) ;
- Référence de L'entreprise dans les prestations similaires (oui/non) ;

10. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins disante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 105 du Code des Marchés Publics.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **trente (30) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain ou appeler aux numéros suivants : 698 27 10 87/674 73 98 32.

BANYO le 30 Janvier 2023

Le MAIRE

GARBA SOULE

COMMUNE DE DIANG

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.DG/SG/CIPM/2023 DU 30/01/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE QUINZE LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIANG, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Mairie, une Appel d'offre national ouvert pour l'exécution des travaux d'installation de quinze lampadaires solaires dans certaines artères de la ville de DIANG ainsi qu'il suit :

Lot	Localité	Commune	Montant prévisionnel (FCFA TTC)	Imputation
1	Acquisition et pose 08 lampadaires solaires axe Mairie CMA	DIANG	15 000 000	//
2	Acquisition et pose 07 lampadaires solaires axe Mairie CMA	DIANG	14 000 000	//

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

Les prestations comprennent les fournitures et la mise en œuvre complète de quinze(15) lampadaires solaires dans la ville de DIANG .

Les travaux sont définis dans le cadre des normes et références définies précédemment conformément aux prescriptions générales du devis quantitatif et estimatif.

Les travaux consistent en la fourniture et la pose de :

- “ quinze (15) pylônes de 5.6 m en acier galvanisé et thermo laqué ;
- “ quinze e 15) panneaux poly-cristallins de 150 wc en 12V ;
- “ quinze (15) lampes à LED de 45 w;
- “ quinze (15) batteries solaires 12V 105Ah de technologie AGM ou GEL;
- “ quinze (15) régulateurs solaires 20A (un régulateur de charge des batteries avec fonction crépusculaire) ;
- “ quinze (15) ensembles kit de câbles ;
- “ quinze (15) mats en acier
- “ 15 (15) massifs du lampadaire en béton armé
- “ Dépose du réseau existant
- “ Y compris toute subjection.

3. Cout Prévisionnel

LOT 1 Acquisition et pose 08 lampadaires solaires axe Mairie CMA : 15 000 000

LOT 2 Acquisition et pose 07 lampadaires solaires axe Mairie CMA :14 000 000

4. Allotissement

LOT 1 Acquisition et pose 08 lampadaires solaires axe Mairie CMA : 15 000 000

LOT 2 Acquisition et pose 07 lampadaires solaires axe Mairie CMA :14 000 000

5. Participation et origine

La participation à l'Appel d'Offre National Ouvert aux Entreprises spécialisées dans le domaine d'électrification et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consulté à la Mairie de DIANG, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être retiré à la Mairie de DIANG, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipal de DIANG, de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de DIANG (Secrétariat particulier du Maire), au plus tard le **27/02/2023 à 10 HEURES** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.DG/SG/CIPM/2023 DU 30/01/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE FOURNITURE ET D'INSTALLATION DE QUINZE LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d exécution est de quatre (04) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à i enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court a compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot, soit huit cent mille (800 000) francs CFA, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'uri montant égal à 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances par lot.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de DIANG, le **27/02/2023 à 11 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la Commune de DIANG, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont Ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

b. Offre technique

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

c. Offre Financière

NB : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de DIANG, aux numéros de téléphones

DIANG le 30 Janvier 2023

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

COMMUNE DE TOUBORO

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MO/C-TBRO/SG/2023 DU 30 JANVIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE GAREY, COMMUNE DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO-REY. REGION DU NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de TOUBORO, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de la Commune de TOUBORO.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive.

- TRAVAUX PREPARATOIRES .
- TERRASSEMENT
- FONDATIONS
- MAÇONNERIE ET BETON ARME EN ELEVATION
- CHARPENTE-COUVERTURE-PLAFOND .
- MENUISERIE BOIS .
- MENUISERIE METALLIQUE
- PLOMBERIE SANITAIRE
- ELECTRICITE
- REVETEMENT MURS ET SOLS DES TOILETTES
- PEINTURE .
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de Vingt-six millions cinq cents (26 500 000) FCFA TTC

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en **un seul LOT**.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit Camerounais, jouissant des capacités techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur **le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINDLEVEL, Exercice 2023**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat particulier de la commune de Touboro, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès du secrétariat général, sise à l'hôtel de Ville de TOUBORO, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (Recette Municipale de TOUBORO), d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devrait identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel**, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Commune de TOUBORO, Service de la Passation des Marchés, Tél : 677 22 09 94/679 45 87 78 / 655 02 84 84 au plus tard le **22 FEVRIER 2023 à 10 heures précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :**

« DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVOT N°004 /AONO/MO/C-TBRO/SG/2023 DU 30 JANVIER 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE GAREY, COMMUNE DE TOUBORO, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE).

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est fixé à **Quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux**

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées **d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de quatre-vingt Jours (80) jours et d'un montant de Cinq cent trente mille (530 000) FCFA** établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30e) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif,

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, de l'offre administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Touboro sise à l'Hôtel de Ville de Touboro, dans la salle des actes de ladite commune de TOUBORO, **le 22 FEVRIER 2023 à 11 heures précises.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par **le système binaire (Oui ou Non)**.

Principaux critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures de l'ouverture des plis
- Offre financière incomplète (absence d'un des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif ou de la soumission) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à **70 % des éléments positifs** ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ;

Critères essentielle

- Présentation générale de l'offre **Oui/Non**
- Le chiffre d'affaires **Oui/Non**
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières **Oui/Non**
- Les références de l'entreprise **Oui/Non**
- L'expérience du personnel **Oui/Non**
- La disponibilité du matériel et équipements **Oui/Non**
- La capacité financière **Oui/Non**

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 103 et 104), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres**.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de TOUBORO, Service de Passation des Marchés (Secrétariat Particulier du Maire)

GAROUA le 30 Janvier 2023

Le MAIRE

YONDAL Célestin

COMMUNE DE DIANG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.D/CIPM/2023 DU 30/01/2023 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MINIS ADDUCTION EN EAU
POTABLE DANS CERTAINES LOCALITE DE LA COMMUNE DE DIANG**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets au titre de l'année 2023, le Maire de la Commune de Diang, **Autorité Contractante**, lance un Appel d'offres national ouvert, pour les travaux de construction de deux mini adductions en eau potable dans la commune de Diang.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit :

- Etudes géophysiques et implantation ;
- Mobilisation et installation de chantier ;
- Travaux de foration ;
- Equipement – développement-pompage ;
- L'aménagement de la tête du forage;
- Construction d'un château avec un réservoir en plastique de 5m 3;
- Construction des réseaux de refoulement et distribution ;
- Construction de deux bornes fontaines avec deux robinets de distribution ;
- Analyse et traitement de l'eau dans un centre agréé par le Ministère de la Santé Publique ;
- La mise en service des équipements.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel **17 000 000 (Dix sept millions franc) Francs CFA TTC ;**

4. Allotissement

LOT 01 : ECOLE PUBLIQUE DE DIANG ;

LOT 02 : CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE DIANG

5. Participation et origine

La participation à l'appel d'offre est ouverte à égalité des conditions aux entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres seront financés par le Budget d'Investissement public, e **xercice 2023**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux jours et heures ouvrables à la Mairie de Diang dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux jours et heures ouvrables à la Mairie de Diang dès publication du présent avis d'appel d'offres, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable chez le receveur de la Commune bénéficiaire du projet. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Diang au plus tard le **27/02/2023 à 13 heure**, heure locale. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.D/CIPM/2023 DU 30/01/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MINIS ADDUCTION EN EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITE DE LA COMMUNE DE DIANG

LOT 01 : ECOLE PUBLIQUE DE DIANG ;

LOT 02 : CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE DIANG

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2023

«A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances, d'un montant égal à deux pourcent (2%) du montant prévisionnel TTC, dont **trois cent quarante mille (340 000) Francs CFA par lots**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de moins de quatre (04) mois ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,.....). Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances, d'un montant égal à deux pourcent (2%) du montant prévisionnel TTC, dont **trois cent quarante mille (340 000) Francs CFA par lots**. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera son rejet pur et simple sans aucun recours. Par ailleurs, les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres aura lieu le **27/02/2023 à 14 Heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres seront ouvertes en un (01) temps.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures Règlementaire

b. Offre technique

- 1) Note technique inférieure à 70 % des éléments positifs ;
- 2) Absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné au moins un marché au cours des trois (03) dernières années et n'est pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP (pièce à insérer dans l'offre technique).
- 3) Non-conformité à la spécificité technique majeure ci-après :
- 4) Absence d'un atelier de foration en propriété ou en location de l'Entreprise (Photocopie légalisée de la carte grise de l'engin de foration) ;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

No	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation de l'offre ;	01 Oui/Non
2	Références de l'entreprise;	02 Oui/Non
3	Moyens humains ;	09 Oui/Non
4	Moyen matériels ;	03 Oui/Non
5	Méthodologie et planning ;	03 Oui/Non
6	Surface financière ;	02 Oui/Non
7	Photocopie CCTP paraphé à chaque page et signé à la dernière.	01 Oui/Non
8	Photocopie CCAP paraphé à chaque page et signé à la dernière.	01 Oui/Non
9	Attestation de visite de site et rapport signé par le soumissionnaire sur l'honneur.	02 Oui/Non

Seule l'offre financière, dont celle technique ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de oui, sera analysée, soit 17 oui/24

15. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour essentiel au Dossier d'Appel d'Offres (Article 28 du RGAO) et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre évaluée a été la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés et ne pourra qu'attribuer un lot par entreprise.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus à la Commune de Diang dès publication du présent avis.

DIANG le 30 Janvier 2023

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-04/C/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/2021 DU 11 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°D13-241/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 DU 10 AOÛT 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONCEPTION, LA PRODUCTION ET LA DISSÉMINATION DES AFFICHES SUR LA PROMOTION DES INTERVENTIONS DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DU PALUDISME.(FINANCEMENT FONDS MONDIAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET LE PALUDISME)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage communique :

Par Décision N°0022/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/2021 du 11 janvier 2023

Le soumissionnaire ci-dessous désigné est déclaré attributaire de l'Appel d'Offre National Ouvert susvisé aux montant et délai ci-après :

Objet	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai de livraison
Conception, la production et la dissémination des affiches sur la promotion des interventions de prévention et de prise en charge du Paludisme	AFRITRADE GROUP BP 4207 Yaoundé	21 927 869	Quarante (45) jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir prendre attache, dès diffusion du présent communiqué, avec l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des Partenaires de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (UCS-FMP) pour l'établissement du projet de Lettre-Commande correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme pour retirer leurs offres, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 11 Janvier 2023

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE DEUK

COMMUNIQUE N° 02/C/C/DK/SG/SPM DU 24 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE ET QUATRE (04) BLOCS LATRINES DE SIX COMPARTIMENTS DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE DEUK CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK (AUTORITE CONTRACTANTE) Communique :

Par décision N°02/D/C/DK/SG/SPM du 24 Janvier 2023 la lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Article 1^{er}: la lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE DEUK CENTRE	ETS MIMI ET FILS BP:/ Ydé. Tél : 675 33 58 00	26 934 488	Cent vingt (120) jours

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Service des Marchés de la Commune de Deuk pour établissement de la lettre-commande y relative.

DEUK le 24 Janvier 2023

Le MAIRE

ZINTCHE TAMOUM Michel

PRÉFECTURE DE MAYO BANYO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /AONO/R-AD/H50/ CDPMP/2023 DU 26 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL DU MAYO-BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. « EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement public de l'Exercice 2023, le Préfet du Département du Mayo-Banyo lance pour le compte du Ministre de la Décentralisation et du Développement Local (Maître d'Ouvrage), un avis d'Appel d'Offres National ouvert pour les travaux de construction de la Délégation Départementale de la Décentralisation et du Développement Local du Mayo-Banyo, Département Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur ;

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries et élévation ;
- La charpente - la couverture et le plafond ;
- Les menuiseries bois et métalliques ;
- L'électricité ;
- Plomberie-sanitaires ;
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Un Montant prévisionnel du projet : **80 000 000 (Quatre vingt millions) FCFA TTC**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissements Publics de la République du Cameroun, de l'exercice 2023 ;

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Préfecture de BANYO, auprès de SAEF, tel 679683680.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Préfecture de BANYO dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **80 000 (Quatre vingt mille) Francs CFA payable au Trésor Public.**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont l'original et Six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Préfecture de BANYO (Service des Affaires Economiques et Financières) au plus tard **le 23/02/2023 à 13 heures**, et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /AONO/R-AD/H50/ CDPMP/2023 DU 26 JANVIER 2023
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA
DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL DU MAYO-BANYO, DEPARTEMENT DU
MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. « EN PROCEDURE D'URGENCE »*

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **Cinq (05) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2 % du montant prévisionnel, soit **1 600 000 (un million six cent mille) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou par compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de 1 600 000 (un million six cent mille) francs CFA** soit 2% du montant prévisionnel et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l' autorité compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être valides à la date de dépouillement des offres ou avoir été établis après la date du lancement d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet de l'offre

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 23/02/2023 à 13 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès du Préfet du Département du Mayo-Banyo dans la Salle de Réunion de ladite Préfecture.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative à l'ouverture et non régularisée dans les 48 heures;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- La note technique inférieure à 70%.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
- 2- Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
- 3- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 40 millions F CFA ;
- 4- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- 5- Personnels d'encadrement technique sur le chantier ;
- 6- Matériels essentiels (Camion benne 10 m3, petits outillages de (maçonnerie, menuiserie, etc.). Véhicule de liaison de type 4X4;
- 7- Proposition technique : existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux. Planning d'exécution des travaux, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, l'Hygiène et la sécurité du chantier) ;
- 8- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu la performance technique supérieur ou égal à 70% seront examinées.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu une performance technique supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès à la Préfecture de BANYO, auprès de SAEF, et à la Délégation Départementale de la Décentralisation et du Développement Local du Mayo-Banyo, aux numéros de téléphones : 679 68 36 80, 670 26 83 40 et 6 96 46 35 19

BANYO le 26 Janvier 2023

Le PRÉFET

GALL Charles

COMMUNE DE BANKIM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C. BANKIM /SG/CIPM-PCCM/2023 DU 23 JANV 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 23 JANV 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA. FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de BANKIM lance pour le compte de la COMMUNE DE BANKIM, Département MAYO-BANYO, Région de l'ADAMAOUA, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la construction de douze (12) logements de type T2 et T3.

Les bâtiments à construire sont présentés ainsi qu'il suit conformément aux plans et maquettes contenus dans la pièce 14 du présent DAO :

- 01 bloc de 02 logements plain-pied de type T2;
- 05 blocs de 02 logements plain-pied de type T3.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes :

- Mission n°1 : Examen de la conformité au projet, visa des études et projet d'exécution faits par l'entreprise (EXE) ;
- Mission n°2 ; Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers (OPC) ;
- Mission n° 3 ; Assistance aux Opérations de Réception et pendant la période de garantie (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût, prévisionnel de cette prestation est de **quinze millions trois cent mille (15 300 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National en procédure d'urgence est ouverte aux Cabinets d'Architecture et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) disposant des qualifications requises pour le contrôle et la surveillance des travaux de construction d'une cité municipale de douze (12) logements de type T2 et T3 dans la Commune de BANKIM.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), Exercice 2023 et suivant.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat Général de la Commune de BANKIM et/ou à la Direction des Projets et Programmes des Partenariats (DPPP) sis à l'ancien Immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, à (a recette municipale de la Commune de BANKIM.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront présentés en 3 volumes ci-après, placés dans deux enveloppes :

- Enveloppe A : comprenant l'offre administrative (volume 1) et l'offre technique (volume 2) ;
 - Enveloppe B : comprenant l'offre financière (volume 3).
 - L'enveloppe C contenant une copie de l'Offre financière (Volume 3) séparé et scellée servant d'offre témoin destinée à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation marqué comme telle
- Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A et B) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.
- Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des Intercalaires de couleur Identique.

9. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, seront déposés **le 24 FEV 2023 à 14 heures** contre récépissé dûment signé du chef de service des Marchés des Projets et Programmes (DPPP). Elles devront porter la mention :

*« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 002/AONO/C.BANKIM/SG/CIPM-PCCM/2023 DU 23 JANV 2023 en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de douze (12) logements de type 12 et 13 dans la Commune de BANKIM, Département MAYO-BANYO, Région de l'ADAMAOUA.
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **neuf (09) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **trois cent mille (300 000) francs CFA** ; valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Toutefois, lors de l'ouverture des plis, tout soumissionnaire ayant produit une caution émise par une société d'assurance, se verra accorder un délai de 48h pour s'y conformer.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 24 FEV 2023 à 15 heures** heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) ou siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site).

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

a.Premier temps :

L'ouverture des offres administratives et techniques se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

b.Deuxième temps :

A l'issue de l'analyse des offres administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenue une note en capacité technique supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100).

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures accordées par la Commission ;
- Absence de caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- Absence dans l'offre technique d'une rubrique « organisation, plan d'action et le Planning de mobilisation du personnel » ;
- Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Offre financière Incomplète.

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après ;

	DESIGNATION	NOTATION
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, plan d'action et le Planning de mobilisation du personnel)	15 points
C	Expérience générale du Prestataire dans les prestations similaires	05 points
D	Références du Prestataire pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	25 points
E	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	35 points
F	Moyens techniques et matériels à mettre en place	12 points
	TOTAL	95 points

Méthode de sélection du Prestataire

Le Prestataire sera choisi par la méthode de sélection qualité - coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$N_g = \frac{70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}}{100}$$

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points, les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$$N_f = \frac{100 \times F_m}{F}$$

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé, lequel sera attributaire et invité à des négociations le cas échéant pour la signature du contrat.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de BANKIM et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :

- Commune de BANKIM : Tél. : 675 20 16 62 / 678 22 78 20;

- FEICOM : BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4ème, Tél : (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59.

BANKIM le 23 Janvier 2023

Le MAIRE

MVEING Angelbert

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**NOS RÉF : 00012/E/2/N/MINHDU/SG/CC/PDVIR/RAF/RPM/ARPM/01-2023 YAOUNDÉ LE 25/01/2023 LE
MINISTRE À 1- AXA CAMEROUN TÉL : 233 42 31 592-ACTIVA ASSURANCE TÉL : 222 22 83 723- ZÉNITH
ASSURANCE, TEL : 233 43 41 32/694 30 82 324-ATLANTIQUE ASSURANCES SA, TEL : 699 15 15 15 / 243
89 88 545- SANLAM CAMEROUN, BP : 12 125 DOUALA, TEL : 677 48 85 26 /699 85 71 936- ALLIANZ
CAMEROUN ASSURANCES S.A, B.P. 105, DOUALA, TEL : 233 503 0007-AREA ASSURANCE S.A : TEL :
233.438.197, BP : 38 RUE DE LA MOTTE PIQUET, BONANJO, EMAIL : INFO@AREASSURANCES.COM.
8-CHANAS ASSURANCE S.A, BP : 2328 DOUALA, TEL : 699 302 713 / 676 803 983, BP : 109 DOUALA,
EMAIL : CONTACT@CHANASASSURANCES.COM**

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Demande de cotations pour la Couverture médicale du personnel de la Cellule de Coordination et des Unités Techniques de Liaison (UTL) du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR)

Monsieur/Madame,

J'ai l'honneur de solliciter par la présente, vos propositions les plus avantageuses pour la Couverture médicale du personnel de la Cellule de Coordination et des Unités Techniques de Liaison (UTL) du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR)

2. Financement

Le financement relatif à ce marché est assuré par les fonds du crédit IDA 6132-CM.

3. Remises des offres

Vous trouverez ci-joint dans le dossier de consultation, le bordereau descriptif quantitatif de ces prestations que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner en un (01) original et cinq (05) copies avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le 16/01/2023 à 13 heures 00, sous enveloppe cachetée, adressée à la Cellule de Coordination du Projet, 4ème étage Sise Immeuble derrière la DGSN à Yaoundé, et contenant la mention : « Consultation de fournisseurs N°001/DC/MINHDU/PDVIR/CSPM/01-2023 du 25/01/2023, pour la Couverture médicale du personnel de la Cellule de Coordination et des Unités Techniques de Liaison (UTL) du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres »

4. Ouverture des Plis

L'ouverture des Cotations aura lieu à l'adresse sus-indiquée, le 16/01/2023, à 14 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

5. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de quatre-vingt (90) jours calendaires à partir de la date de dépôt des offres.

6. Renseignements Complémentaires

Les prestations vont démarrer dès la signature de l'ordre de service de démarrer les prestations.

Veillez agréer Monsieur/ Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

P.J. : Dossier de Consultation

YAOUNDE le 25 Janvier 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°03/AAMI/BMN/CPM DU 27 JANVIER 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT DE(S) CONSULTANT(S) CHARGÉ(S) DE LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE LA MISE EN PLACE DU CENTRE TECHNIQUE DE L'INDUSTRIE DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT (CETIBA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de son programme d'appui aux entreprises à la mise à niveau, et le renforcement de son dispositif institutionnel, le Bureau de Mise à Niveau des entreprises lance un Appel d'Offres International Restreint relatif au recrutement de(s) consultant(s) chargé(s) de la réalisation d'une étude de faisabilité de la mise en place du Centre Technique du Bois et de l'ameublement.

2. Objet

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt vise la **pré qualification** des Consultants (Bureaux d'Etudes), en vue de leur participation à l'Appel d'Offre relatif au recrutement de(s) consultant(s) chargé(s) de la réalisation d'une étude de faisabilité de la mise en place du Centre Technique du Bois et de l'ameublement pour le compte du Bureau de Mise à Niveau des entreprises (BMN).

3. Financement

**BUDGET MINEPAT / BMN
IMPUTATION : RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL
PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2023**

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé, à la guérite du Bureau de Mise à Niveau sis à Yaoundé Nlongkak derrière les services du gouverneur du CENTRE ou Douala BALI Immeuble SCI CEDAM à côté de l'hôtel SOMATEL, au plus tard le **24 février 2023 à 15h30mn heure locale**, contre décharge et devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°03/AAMI/BMN/CPM du 27 janvier 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT DE(S) CONSULTANT(S) CHARGE(S) DE LA REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE DE LA MISE EN PLACE DU CENTRE TECHNIQUE DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

5. Critères d'évaluation

Les critères de qualification sont les suivants :

Etre un consultant (Bureaux d'Etudes) justifiant d'au moins un an d'existence légale et des compétences dans le domaine du bois et de l'ameublement général et spécifiquement dans la réalisation des études sectorielles, recherche-industrialisation-valorisation des produits à base de bois ou assimilés ;

Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :

- Présenter des dossiers administratifs conformes aux spécificités indiquées dans le présent avis;
- Avoir une bonne expérience dans l'étude de l'objet des présentes prestations ;
- Disposer des ressources matérielles et humaines requises pour l'exécution de ces prestations.

Ne pas avoir fait l'objet d'une évaluation négative de prestations pour les consultants ayant déjà eu à exécuter des missions pour le compte du BMN (critère éliminatoire).

Dossier de candidature

Les candidats devront fournir les pièces ci-après :

- Dossier administratif

Il comprendra les pièces suivantes en originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois mois et valables pour l'exercice en cours :

une lettre de motivation dûment signée du candidat (bureau d'études) ;

les curricula vitae actualisés des deux (02) principaux experts du bureau d'études avec au moins 15 ans d'expérience pour l'un et au moins 10 ans d'expérience pour le second, dans l'industrie manufacturière du bois et de l'ameublement, le conseil, les domaines des analyses économiques et/ou sectoriels;

la copie de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service émetteur ou équivalent pour les étrangers ;

l'attestation de non redevance ;

l'attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP-Cameroun);

l'attestation d'exclusivité et de disponibilité des experts (personnes physiques) au profit des (Bureaux d'Etudes).

Il est à préciser que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus énumérées entraînera la non recevabilité du dossier et la disqualification du Bureau d'Etudes.

Dossier technique

Les consultants intéressés doivent fournir toutes les pièces justifiant qu'ils sont qualifiés ou qu'ils disposent des ressources humaines qualifiées pour exécuter les prestations sollicitées (attestation de bonne exécution, contrats de prestation, descriptions des expériences et ancienneté dans les missions similaires...).

Il est à noter qu'un même expert (personne physique) ne peut être présenté par plus d'un Bureau d'Etudes (BET).

Dans le cas échéant, les deux Bureaux d'études seront éliminés de cet Appel à Manifestation d'Intérêt.

Le dossier de candidature fera l'objet de l'appréciation portant sur :

Le dossier administratif qui doit être complet ;

Le dossier technique complet sur la base des aspects ci-après :

- La compréhension sommaire du dossier ;

- Les références des experts (Curriculum Vitae, attestation de travail, contrat de prestation, attestation de bonne fin, copies de diplômes de l'enseignement supérieur (au moins bac+3)). Pour l'expert n°1 chef de mission, diplôme d'ingénieur dans les métiers du bois-ameublement, arts et métiers ou équivalent. Pour l'expert n°2, dans **les domaines de l'ébénisterie, menuiserie, gestion forestière, génie des procédés, agroéconomiste, économiste- statisticien ou équivalent** ;

- Les installations ;

- Les moyens matériels.

Seules les candidatures pré qualifiés seront retenues pour l'appel d'offres.

6. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés pourront pour toute autre information complémentaire, se rapprocher du Bureau de Mise à Niveau sis à Yaoundé Nlongkak BP 12278 Yaoundé Cameroun, Tel: 00237 222 20 88 23, Email : bmn_cmr

7. Evaluation et publication des résultats

Les Consultants, retenus à l'issue de la présente pré qualification seront notifiés par correspondance et les résultats publiés au Journal des Marchés Publics.

YAOUNDE le 31 Janvier 2023

Le *DIRECTEUR*

MBEDEY ELOMBAT CHANTAL

COMMUNE DE BANYO

DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JAN 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT EN MATERIEL TECHNIQUE DU CPFF DE BANYO, DANS LA COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante, lance, une consultation en vue d'une demande de cotation pour la fourniture de l'équipement Technique du CPFF de Banyo, dans la Commune de Banyo. Département du Mayo Banyo. Région de FAdamaoua.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC est de **14 990 000 (Quatorze millions neuf cent quatre-vingt-dix mille) francs CFA.**

3. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux fournisseurs installés en territoire camerounais.

4. Financement

L'équipement objet de la présente Consultation est financé par le Budget d'Investissements Publics, Exercice : 2023

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, dès publication de la présente Consultation, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) F CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune de Banyo

6. Remises des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2023 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Commune de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain au plus tard **le 28 FEV 2023 à 14 heures** précises et devront porter la mention suivante :

*DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JAN 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE D'EQUIPEMENT EN MATERIEL TECHNIQUE DU CPFF DE BANYO, DANS LA COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»*

7. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans une (01) enveloppe fermée et scellée, comprenant :

- (a) La soumission timbrée, datée et signée suivant le model joint,
- (b) Le Bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé,
- (c) Le cadre du devis quantitatif et estimatif dûment rempli, daté et signé,
- (d) Les factures pro-forma de chaque matériel établi par les entreprises spécialisées pour les fournitures médicales.
- (e) Quittance d'achat du dossier de demande de cotation d'un montant de 40 000 FCFA payable à la recette municipale de Banyo;
- (f) Attestation de non faillite ;
- (g) Attestation de non exclusion à soumissionner ;
- (h) Attestation de la CNPS (Délivrée par un Service de la CNRS compétent (en cours de validité) ;
- (i) Attestation de domiciliation bancaire (Délivrée par un établissement bancaire agréé par le MINFI);
- (j) Une attestation de non redevance délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale datant de moins de trois mois, certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours ;
- (k) Une copie certifiée du registre de commerce ou des statuts de l'entreprise datant de moins de trois mois ;
- (l) Carte contribuable (Copie certifiée conforme par le Service des impôts compétent (datant de moins de trois (3) mois) ;
- (m) La caution de soumission (2% marché TTC soit **299 800 deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent F CFA**) ;
- (n) Une attestation de capacité financière délivrée par une banque de premier ordre d'au moins **15 000 000 (Quinze millions)** ;
- (o) Une attestation de visite de site signée sur l'honneur ;
- (p) Une déclaration sur l'honneur de non abandon d'un Marché au cours des trois dernières années ;
- (q) Référence de l'entreprise dans les prestations similaires

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps **le 28 FEV 2023 à 15 heures** précise par la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune de Banyo dans la salle de réunion de l'hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

9. Critères d'évaluation

1- EVALUATION DES OFFRES

La Commission interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Banyo procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) Examen de la conformité des pièces administratives et financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) Élaboration d'un tableau comparaison des offres.

2- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Offre incomplète ou non conforme au DC ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- Performance inférieure à 70%

3- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou égale à 15 000 000(oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 15 000 000(oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les prestations similaires (oui/non) ;

10. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins disante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 105 du Code des Marchés Publics.

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **trente (30) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain ou appeler aux numéros suivants : 698 27 10 87/674 73 98 32.

BANYO le 30 Janvier 2023

Le MAIRE

GARBA SOULE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

DEMANDE DE PRIX NATIONALE N° 02/DPN/MINADER/PADFA II/CSPM/2022 DURELATIVE A L'ACQUISITION, L'INSTALLATION ET LA FORMATION DU PERSONNEL A L'UTILISATION DES DRONES DANS LES PARCS NATIONAUX DE WAZA, DE LA BENOUE ET DE KIMBI-FUNGOM POUR LA SURVEILLANCE DES ECOSYSTEMES ET DES RESSOURCES NATURELLES POUR LE COMPTE DU « PROJET ACREGIR ».

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

RECTIFICATIF N° 12 PORTANT MODIFICATION ET PROROGATION DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES

Section III. Données Particulières de la Demande de Prix	<u>AU LIEU DE :</u>	<u>LIRE PLUTOT :</u>
Clause 18.3 (a) des instructions	Une autorisation du fabricant n'est pas requise.	Une autorisation du fabricant est requise.
Clause 24.1 des instructions	La date limite pour le dépôt des offres est le 01 Février 2023 à 13 heures.	La date limite pour le dépôt des offres est le <u>03 Février 2023 à 13 heures.</u>
Clause 27.1 des instructions	L'ouverture des plis aura lieu le 01 Février 2023 à 14 heures.	L'ouverture des plis aura lieu le <u>03 Février 2023 à 14 heures.</u>

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 27 Janvier 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

ANKAN RODRIGUE

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

**DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/2023 DU 11 JANVIER 2023
POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN PORTIQUE DE SECURITE BIOMETRIQUE AU SIEGE DE
LA MIPROMALO (EN PROCEDURE D'URGENCE).**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la MIPROMALO lance à nouveau dans le cadre du BIP MINRESI 2023, une Demande de Cotation pour l'acquisition et l'installation d'un portique de sécurité biométrique au siège de la MIPROMALO (en procédure d'urgence).

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **sept millions (7 000 000) FCFA**.

3. Allotissement

Les prestations objet de la présente demande de cotation sont en **un (01) lot unique**.

4. Participation et origine

La participation à cette demande de cotation est ouverte aux entreprises Camerounaises ayant les compétences dans le domaine.

5. Financement

Le financement est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINRESI, Exercice 2023.

6. Acquisition du Dossier

La demande de cotation peut être obtenue, consultée et retirée au Service des Marchés de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux : B.P 2396 Yaoundé, tel : **(237) 691 14 25 52 / 677 603 462/ 222 22 94 45; Fax. : (237) 222 22 37 20**; Contre versement d'une somme de : **quatorze mille (14 000) F.CFA** non remboursable, payable au Compte Spécial **CAS-ARMP N° 335 988** ouvert auprès des agences BICEC.

7. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais et en sept exemplaires, dont un « ORIGINAL » et six « COPIES » ainsi qu'une copie électronique sur CD ou clé USB de l'offre financière et autres éléments saisie de l'offre technique marquées comme tel, sera déposée au Service des marchés de la MIPROMALO au plus tard le **28 Février 2023 à 12 heures** locale. Les offres déposées devront porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MIPROMALO/DG/CIPM/DAG/SDBC/SM/2023 DU 11 JANVIER 2023 POUR
L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN PORTIQUE DE SECURITE BIOMETRIQUE AU SIEGE DE LA
MIPROMALO
(EN PROCEDURE D'URGENCE).**

« a n'ouvrir qu'en seance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai est fixé à **quarante-cinq (45) jours** à partir de la date de notification de la lettre commande.
Le lieu de livraison est le **siège de la MIPROMALO à NKOLBIKOK-YAOUNDE**

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans la DC par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances, d'un montant égal à **cent quarante mille (140 000) FCFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. La caution provisoire est valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres. Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être produites en originaux ou en copie certifiée par les services émetteurs et datant de moins de trois mois à l'ouverture des plis. La soumission dument timbrée et signée selon modèle contenu dans la demande de cotation fera ressortir les couts en F.CFA Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **28 Février 2023 à 13 heures** locale, à la salle de conférence de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dument mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à la séance d'ouvertures des plis.

12. Critères d'évaluation

N/A.

13. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est fixée à quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Sous peine de rejet, les pièces administratives devront être produites en originaux ou en copie certifiée par les services émetteurs et datant de moins de trois mois à l'ouverture des plis. La soumission dument timbrée et signée selon modèle contenu dans la demande de cotation fera ressortir les couts en F.CFA Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises.

YAOUNDE le 27 Janvier 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ABDOULAYE

BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°02/AAMI/BMN/CPM DU 27 JANVIER 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT DE(S) CONSULTANT(S) CHARGÉ(S) DE LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE LA MISE EN PLACE DU CENTRE TECHNIQUE DE L'INDUSTRIE DE LA MÉCANIQUE (CETIME)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de son programme d'appui aux entreprises à la mise à niveau, et le renforcement de son dispositif institutionnel, le Bureau de Mise à Niveau des entreprises lance un Appel d'Offres International Restreint relatif au recrutement de(s) consultant(s) chargé(s) de la réalisation d'une étude de faisabilité de la mise en place du Centre Technique de la mécanique (CETIME).

2. Objet

Dans le cadre de son programme d'appui aux entreprises à la mise à niveau, et le renforcement de son dispositif institutionnel, le Bureau de Mise à Niveau des entreprises lance un Appel d'Offres International Restreint relatif au recrutement de(s) consultant(s) chargé(s) de la réalisation d'une étude de faisabilité de la mise en place du Centre Technique de la mécanique (CETIME).

3. Financement

**BUDGET MINEPAT / BMN
IMPUTATION : RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL
PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2023**

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé, à la guérite du Bureau de Mise à Niveau sis à Yaoundé Nlongkak derrière les services du gouverneur du CENTRE ou Douala BALI Immeuble SCI CEDAM à côté de l'hôtel SOMATEL, au plus tard le **24 février 2023 à 15h30mn heure locale**, contre décharge et devront porter la mention suivante :
AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°02/AAMI/BMN/CPM du 27 janvier 2023 RELATIF AU RECRUTEMENT DE(S) CONSULTANT(S) CHARGE(S) DE LA REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE DE LA MISE EN PLACE DU CENTRE TECHNIQUE DE LA MECANIQUE (CETIME).
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

5. Critères d'évaluation

Les critères de qualification sont les suivants :

Etre un consultant (Bureaux d'Etudes) justifiant d'au moins un an d'existence légale et des compétences dans le domaine de la **mécanique** en général et spécifiquement dans la réalisation des études sectorielles, recherche-industrialisation-valorisation des produits de la **mécanique** ou assimilés ;

Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :

- Présenter des dossiers administratifs conformes aux spécificités indiquées dans le présent avis;
- Avoir une bonne expérience dans l'étude de l'objet des présentes prestations ;
- Disposer des ressources matérielles et humaines requises pour l'exécution de ces prestations.

Ne pas avoir fait l'objet d'une évaluation négative de prestations pour les consultants ayant déjà eu à exécuter des missions pour le compte du BMN (critère éliminatoire).

Dossier de candidature

Les candidats devront fournir les pièces ci-après :

- Dossier administratif

Il comprendra les pièces suivantes en originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois mois et valables pour l'exercice en cours :

une lettre de motivation dûment signée du candidat (bureau d'études) ;

les curricula vitae actualisés des deux (02) principaux experts du bureau d'études avec au moins 15 ans d'expérience pour l'un et au moins 10 ans d'expérience pour le second, dans l'industrie manufacturière de la **mécanique**, le conseil, les domaines des analyses économiques et/ou sectoriels;

la copie de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service émetteur ou équivalent pour les étrangers ;

l'attestation de non redevance ;

l'attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP-Cameroun);

l'attestation d'exclusivité et de disponibilité des experts (personnes physiques) au profit des (Bureaux d'Etudes).

Il est à préciser que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus énumérées entraînera la non recevabilité du dossier et la disqualification du Bureau d'Etudes.

- Dossier technique

Les consultants intéressés doivent fournir toutes les pièces justifiant qu'ils sont qualifiés ou qu'ils disposent des ressources humaines qualifiées pour exécuter les prestations sollicitées (attestation de bonne exécution, contrats de prestation, descriptions des expériences et ancienneté dans les missions similaires...).

Il est à noter qu'un même expert (personne physique) ne peut être présenté par plus d'un Bureau d'Etudes (BET).

Dans le cas échéant, les deux Bureaux d'études seront éliminés de cet Appel à Manifestation d'Intérêt.

Le dossier de candidature fera l'objet de l'appréciation portant sur :

Le dossier administratif qui doit être complet ;

Le dossier technique complet sur la base des aspects ci-après :

- La compréhension sommaire du dossier ;

- Les références des experts (Curriculum Vitae, attestation de travail, contrat de prestation, attestation de bonnes fin, copies de diplômes de l'enseignement supérieur (au moins bac+3)). Pour l'expert n°1 chef de mission, diplôme d'ingénieur dans les domaines de la **mécanique**, **gestion industrielle**, **industrie mécanique**, **maintenance productive**, **arts et métiers ou équivalent**. Pour l'expert n°2, dans **les domaines de la mécanique**, **génie industriel**, **maintenance productive**, **génie des procédés**, **statisticien-économiste ou équivalent** ;

- Les installations ;

- Les moyens matériels.

Seules les candidatures pré qualifiés seront retenues pour l'appel d'offres.

6. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés pourront pour toute autre information complémentaire, se rapprocher du Bureau de Mise à Niveau sis à Yaoundé Nlongkak BP 12278 Yaoundé Cameroun, Tel: 00237 222 20 88 23, Email : bmn_cmr@armp.cm

7. Evaluation et publication des résultats

Les Consultants, retenus à l'issue de la présente pré qualification seront notifiés par correspondance et les résultats publiés au Journal des Marchés Publics.

YAOUNDE le 31 Janvier 2023

Le *DIRECTEUR*

MBEDEY ELOMBAT CHANTAL

PRÉFECTURE DE MAYO BANYO

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/H50/CDPMP/2023 DU 26 JANV 2023 RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIERS DE BUREAU DE L'HOTEL DES FINANCES DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en objet, le Préfet du Département du Mayo-Banyo, Autorité Contractante, lance l'avis de consultation ci-dessus relative à l'Equipelement de l'Hôtel des Finances de Banyo en mobiliers de bureau.

2. Cout Prévisionnel

Un coût prévisionnel de **Trente million (30 000 000) francs CFA.**

3. Financement

Le projet objet du présent avis de consultation est financé par le budget d'Investissements publics Exercice 2023.

4. Consultation du Dossier

n/a

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Préfecture de Banyo, auprès de SAEF dès publication de la présente Consultation, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50.000) F CFA**, payable à la recette des finances de Banyo.

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Préfecture, au plus tard **le 23/ 02/2023 à 14 heures** précises, avec la mention.

*N° 004/DC/H50/CDPMP/2023 DU 26 JANV 2023 RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIERS DE BUREAU DE L'HOTEL DES FINANCES DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»*

7. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la livraison des fournitures est de deux(02) mois.

8. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission établie par une banque de ordre agréée par le MINFI d'un montant de **six cent mille (600 000) F.CFA** fera partie des offres de l'entreprise.

9. Ouverture des Plis

Les offres seront remises au plus tard **le 23/02/2023 à 14 heures** et dépouillées le même jour à **15 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mayo-Banyo dans la Salle des Conférences de la Préfecture de Banyo.

Les offres devront être chiffrées hors taxes (**HT**) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

BANYO le 26 Janvier 2023

Le PRÉFET

GALL Charles

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

DECISION N°0022/D/MINSANTE/CAB/UCS-FMP/EPM/2021 DU 11 JANVIER 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°D13-241/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 DU 10 AOÛT 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONCEPTION, LA PRODUCTION ET LA DISSÉMINATION DES AFFICHES SUR LA PROMOTION DES INTERVENTIONS DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DU PALUDISME.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime financier de l'Etat ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques

Vu la loi n°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la circulaire n°00000242/C/MINFI 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés, pour l'exercice 2021 ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°D13-241/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 du 10 août 2022 en procédure d'urgence pour la conception, la production et la dissémination des affiches sur la promotion des interventions de prévention et de prise en charge du Paludisme ;

Vu la lettre n°079/L/MINSANTE/CSPM-PNLP du 26 octobre 2022 portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N°D13-241/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 du 10 août 2022 en procédure d'urgence.

DECIDE :

Article 1^{er} : En application des dispositions de l'article 101 alinéa 2 du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, le soumissionnaire ci-dessous est déclaré attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert N°D13-241/AONO/MINSANTE/CSPM-PNLP/2022 du 10 août 2022 aux montant et délai ci-après :

Objet	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai de livraison
Conception, la production et la dissémination des affiches sur la promotion des interventions de prévention et de prise en charge du Paludisme	AFRITRADE GROUP BP 4207 Yaoundé	21 927 869	Quarante (45) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée suivant la procédure d'urgence, puis communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 11 Janvier 2023

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00004/AAONO/MINHDU/CIPM/23 DU 18 JANVIER 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN EN DEUX LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP / MINHDU-EXERCICE : 2023.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
 57 38 113 01 340010 524118

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'ouvrage, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National ouvert pour l'acquisition du matériel et mobilier de bureau en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres comprennent la fourniture des équipements, le transport, la manutention la mise en service et la réception par le maitre d'ouvrage.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **deux cent cinq millions (205 000 000) de Francs CFA**, réparti comme suit :

Lot1 : Cent Cinq millions (105 000 000) de Francs CFA.

Lot2 : Cent millions (100 000 000) de Francs CFA ;

4. Allotissement

Les fournitures sont subdivisées en deux (02) lots ci-après définis

● Lot 1

N°	Référence Mercuriale	Désignation	Unité	Qté
1	04-002-180059	Tables de bureau	U	65
2	04-003-180061	Tables de bureau avec retour	U	13
3	04-002-180077	Armoires de rangement	U	50
4	04-002-180005	Fauteuils Directeurs	U	18
5	04-003-180133	Fauteuil Secrétaire	U	97
6	04-003-180134	Chaises visiteur	U	65
7	37-017-180006	Perforateur relieur	U	30
8				

17-001-180039



Climatiseur split 1,5 cv



U

9	27-001-180075	Réfrigérateur de bureau	U	20
10	08-003-180045	Téléviseur	U	20
11	37-017-180031	broyeurs	U	10
12	31-003-180479	Agrafeuse Géante (240 feuilles)	U	49
13	08-004-180087	Ventilateur	U	30

● **Lot 2**

N°	Référence Mercuriale	Désignation	Unité	Qté
1	04-002-180059	Tables de bureau	U	63
2	04-003-180061	Tables de bureau avec retour	U	13
3	04-002-180077	Armoires de rangement	U	50
4	04-002-180005	Fauteuils Directeurs	U	18
5	04-003-180133	Fauteuil Secrétaire	U	90
6	04-003-180134	Chaises visiteur	U	65
7	37-017-180006	Perforateur relieur	U	30
8	17-001-180039	Climatiseur split 1,5 cv	U	15
9	27-001-180075	Réfrigérateur de bureau	U	20
10	08-003-180045	Téléviseur	U	20
11	37-017-180031	broyeurs	U	10
12	31-003-180479	Agrafeuse Géante (240 feuilles)	U	49
13	08-004-180087	Ventilateur	U	30

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux prestataires ou groupements de prestataires installés au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'investissement public

du MINH DU (BIP MINH DU) / Exercice 2023 **IMPUTATION : 57 38 113 01 340010 524118**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés), et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage-porte 09T02 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé) dès publication du présent avis d'appel d'offres contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100.000) Francs CFA**, payable au Trésor public uniquement.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés (Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 2^{ème} étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beiges aux balcons rouges) au plus tard **le 14 FEVRIER 2023 à 13 heures, heure locale** et portant la mention ci-dessous :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00004/AONO/MINH DU/CIPM/23 DU 18 JANVIER 2023 POUR
L'ACQUISITION DU MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU
DEVELOPPEMENT URBAIN EN DEUX LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE)
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [14 FEVRIER 2023] à [13 heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Lot N°	Montant de la caution
1	2 100 000
2	2 000 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission dans le dossier administratif délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **14 FEVRIER 2023 au plus tard à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINHDU, sise au **2^{ème} étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beige aux balcons rouges).**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres sera faite sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après définis.

1- Critères éliminatoires

- absence de la caution de soumission dans le dossier administratif à l'ouverture des plis;
- non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifiée au soumissionnaire, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
- non-conformité du modèle de soumission ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;
- absence d'une référence similaire d'un montant supérieur ou égal à 50 millions de Fcfa au cours des deux dernières années.
- non-respect d'une spécification technique ;
- offre ayant obtenu moins de 80% des critères essentiels (4/5);
- absence d'une pièce de l'offre financière (Soumission, BPU, DQE, SDPU) ;
- omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le SDPU.
- Production des offres uniquement en copie ou en nombre insuffisant.

2-Critères essentiels

- Présentation de l'offre (pagination, présence des intercalaires de couleur, présentation des pièces dans l'ordre demandé, reliure, lisibilité)01 critère ;
- Références du soumissionnaire dans les prestations similaires02 critères ;
- Planning et délai de livraison01 critère ;
- Preuve d'acceptation des conditions du marché01 critère.
- Total.....05 critères.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et évaluée la moins-disante.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, aux heures ouvrables, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

2. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

3. Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

YAOUNDE le 18 Janvier 2023

Le *MINISTRE*

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE BANKIM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C-BANKIM/CIPM-PCCM/2023 DU 23 JANV 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BANKIM, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICES 2023 ET SUIVANT.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme de Construction des Cités Municipales en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations. Le Maire de la Commune de BANKIM lance pour le compte de la COMMUNE DE BANKIM, Département du MAYO-BANYO, Région de l'ADAMAOUA, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la construction de douze (12) logements de type T2 ET T3.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires et installation de chantier ;
- Les terrassements complémentaires ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries — Elévations ;
- La couverture et bols pour charpente ;
- La menuiserie Bois, alu et métallique ;
- La Plomberie Sanitaire ;
- L'électricité / TV;
- La peinture ;
- Les revêtements durs;
- Les VRD et assainissement ;
- La plantation des arbres et haies vives.

Les bâtiments à construire sont présentés ainsi qu'il suit conformément aux plans et maquettes contenus dans la pièce 1 4 du présent DAO :

- 01 bloc de 02 logements plain-pied de type T2;
- 05 blocs de 02 logements plain-pied de type T3.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **deux cent cinquante-cinq millions (255 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais Installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), exercice 2023 et suivant.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat Général de la Commune de BANKIM et/ou au Service des Marchés des Projets et Programmes de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la COAMMUNE DE BANKIM et/ou du Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé, contre versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA** payable à la recette municipale de la COAM/IUNB DE BANKIM.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous trois enveloppes dont :

- L'enveloppe A contenant l'offre administrative (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard **le 24 FEV 2023 à 14 heures**, heure locale et devront porter la mention suivante :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
001/AONO/C-BANKIM/CIPM-PCCM/2023 DU 23 JANV 2023JAN LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE BANKIM »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

NB : Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **huit (08) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **cinq millions cent mille (5 100 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le 24 FEV 2023 à 15 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site).

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre technique incomplète (absence des rubriques méthodologie, organisation et planning) ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et du sous-détail des prix) ;
- Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire ;
- Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal de cent millions (1 00 000 000) Francs CFA (attestation de solvabilité) ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).

N.B : *Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.*

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur s

- Expérience du personnel de l'entreprise (26 critères) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères) ;
- Références de l'entreprise (09 critères) ;
- Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux (04 critères) ;
- Acceptation des conditions du marché (02 critères) ;
- Présentation générale de l'Offre (02 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70%, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : *La grille d'évaluation constitue la Pièce N°13 du présent DAO.*

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Administration ou nom de laquelle sera conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du PCCM, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de BANKIM.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables aux adresses suivantes :

- Commune de BANKIM : Tél. : 675 20 16 62 / 678 22 78 20 ;
- FEICOM : Direction des Projets et Programmes de Partenariat sis à l'immeuble siège du FEICOM à
- MIMBOMAN soit par téléphone aux numéros : 696 98 OT 95/694 28 66 04/690 04 01 32/.

BANKIM le 23 Janvier 2023

Le MAIRE

MVEING Angelbert

COMMUNE DE MINDOUROU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C. MINDOUROU /SG/CIPM-PCCM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 24/01/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MINDOUROU lance pour le compte de la Commune de MINDOUROU, **Département du HAUT NYONG, Région de l'EST**, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour le recrutement d'un Cabinet d'architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de douze (12) logements de type T2 et T3.

Les bâtiments à construire sont présentés ainsi qu'il suit conformément aux plans et maquettes contenus dans la pièce 14 du présent DAO :

- 02 blocs de 02 logements plain-pied type T3;
- 04 blocs de 02 logements plain-pied de type T2

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes :

- **Mission n°1** : Examen de la conformité au projet, visa des études et projet d'exécution faits par l'entreprise (EXE) ;
- **Mission n°2** : Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers (OPC) ;
- **Mission n°3** : Assistance aux Opérations de Réception et pendant la période de garantie (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de **treize millions quatre cent quarante mille (13 440 000) francs CFA**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National en procédure d'urgence est ouverte aux Cabinets d'Architecture et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) disposant des qualifications requises

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), Exercice 2023 et suivant.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du **Secrétariat Général de la Commune de MINDOUROU** et/ou à la Direction des Projets et Programmes des Partenariats (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du **FEICOM à MIMBOMAN** Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, **à la recette municipale de la Commune de MINDOUROU**.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

9. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, seront déposées le **21 février à 14 heures** contre récépissé dûment signé du chef de service des Marchés des Projets et Programmes (DPPP).

Elles devront porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°02/AONO/C.MINDOUROU/SG/CIPM-PCCM/2023 DU 24/01/2023 en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de douze (12) logements de type T2 et T3 dans la Commune de MINDOUROU, Département du HAUT NYONG, Région de l'EST.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **dix (10) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **deux cent soixante millions (260 000) francs CFA** ; valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date limite de validité des offres.

Toutefois, lors de l'ouverture des plis, tout soumissionnaire ayant produit une caution émise par une société d'assurance, se verra accorder un délai de 48h pour s'y conformer.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **21 février à 15 heures** heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du **Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM)** au siège du **FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)**.

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

1. a. Premier temps :

L'ouverture des offres administratives et techniques se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

1. b. Deuxième temps :

A l'issue de l'analyse des offres administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenue une note en **capacité technique supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100)**.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures accordées par la Commission ;

- Absence de caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- Absence dans l'offre technique d'une rubrique « organisation, plan d'action et le Planning de mobilisation du personnel » ;
- Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- Offre financière incomplète.

14.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

	DESIGNATION	NOTATION
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, plan d'action et le Planning de mobilisation du personnel)	15 points
C	Expérience générale du Prestataire dans les prestations similaires	05 points
D	Références du Prestataire pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	25 points
E	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	35 points
F	Moyens techniques et matériels à mettre en place	12 points
TOTAL		95 points

Méthode de sélection du Prestataire

Le Prestataire sera choisi par **la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$\mathbf{Ng = 70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}}$$

100

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points, les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$$Nf = 100 \times \frac{F}{Fm}$$

F

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la mieux disante et jugée conforme** au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le **plus élevé**, lequel sera attributaire et invité à des négociations le cas échéant pour la signature du contrat.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MINDOUROU et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :

- BP : BP : 55 ABONG MBANG, Tél. 676 82 26 24 / 696 121908 ;

- FEICOM : BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Tél : (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59.

BERTOUA le 24 Janvier 2023

Le MAIRE

ZENGLE NTOUH Richard

COMMUNE DE MINDOUROU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°01/AONO/C-MINDOUROU/CIPM-PCCM/2023 DU 21/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DE DOUZE (12) LOGEMENTS PLAIN-PIED DE TYPE T2 (08) ET T3 (04) DANS LA COMMUNE DE
MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Construction des Cités Municipales en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, le **Maire de la Commune de MINDOUROU** lance pour le compte de la Commune de MINDOUROU, **Département du HAUT-NYONG, Région de L'EST**, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la construction de douze (12) logements plain-pied de type T2 (08) et T3 (04).

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires et installation de chantier ;
- Les terrassements complémentaires ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- La couverture et bois pour charpente ;
- La menuiserie Bois, alu et métallique ;
- La Plomberie Sanitaire ;
- L'électricité / TV;
- La peinture ;
- Les revêtements durs;
- Les VRD et assainissement ;
- La plantation des arbres et haies vives.

Les bâtiments à construire sont présentés ainsi qu'il suit conformément aux plans et maquettes contenus dans la pièce 14 du présent DAO :

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est **deux cent vingt-quatre millions (224 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Programme de Construction des Citées Municipales (PCCM), exercice 2023 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, **auprès du Secrétariat Général de la Commune de MINDOUROU** et/ou au Service des Marchés des Projets et Programmes de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (**DPPP**) sis à l'ancien immeuble siège du **FEICOM à MIMBOMAN** Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de MINDOUROU et/ou du Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (**DPPP**) sis à l'ancien immeuble siège du **FEICOM à MIMBOMAN** Yaoundé, contre versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA payable à la recette municipale de la Commune de MINDOUROU**.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la **Direction des Projets et Programmes de Partenariat**, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le **21 février à 14 heures**, heure locale et devront porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°01/AONO/C-MINDOUROU/CIPM-PCCM/2023 DU 24/01/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DOUZE (12) LOGEMENTS PLAIN-PIED DE TYPE T2 (08) ET T3 (04) DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB :Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **neuf (09) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par **une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée** par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **quatre millions quatre cent mille (4 400 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **21 février à 15 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du **Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM)** au siège du **FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)**.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

1. 1. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation

1. a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou falsification des pièces ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Offre technique incomplète (absence des rubriques méthodologie, organisation et planning) ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et du sous-détail des prix) ;
- Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire ;
 - Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal de cent cinquante millions (150 000 000) Francs CFA (attestation de solvabilité) ;
 - Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MINDOUROU et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :

- MINDOUROU : BP : 55 ABONG MBANG, Tél. 676 82 26 24 / 696 121908 ;

FEICOM : BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Tél : (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59

BERTOUA le 24 Janvier 2023

Le MAIRE

ZENGLE NTOUH Richard

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00005/AONO/MINHDU/CIPM/23 DU 18 JANVIER 2023 POUR L'EQUIPEMENT DES CENTRES D'INSERTION DES JEUNES DE BERTOUA, FOUMBAN ET MEYOMESSALA EN TROIS (03) LOTSEN PROCÉDURE D'URGENCE..FINANCEMENT : BIP / MINHDU-EXERCICE : 2023.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain lance pour le compte du Gouvernement Camerounais un Appel d'Offres National Ouvert pour l'équipement des Centres d'Insertion des Jeunes de Bertoua; Fouban et Meyomessala.

2. Consistance des prestations

Les prestations qui devront être réalisé pour chaque lot comprennent les opérations suivantes :

- La fourniture du matériel informatique et électronique;
- La fourniture du matériel de bureau.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **60 000 000 FCFA/TTC**, répartis comme suit :

N° LOT	Centre d'insertion des jeunes	MONTANT PREVISIONNEL
LOT 1	Centre d'insertion des jeunes (C.I.J) de Bertoua	20 000 000 (vingt millions) FCFA
LOT 2	Centre d'insertion des jeunes (C.I.J) de Fouban	20 000 000 (vingt millions) FCFA
LOT 3	Centre d'insertion des jeunes (C.I.J) de Meyomessala	20 000 000 (vingt millions) FCFA

4. Allotissement

Les prestations sont réparties en (03) trois lots constitués ainsi qu'il suit :

N° Prix	DESIGNATION	U	QTES
Matériels informatiques et électroniques			
1-	Ordinateurs complet	u	10
2-	Table pour ordinateur	u	10
3-	Imprimante multifonction	u	1
4-	Copieur Canon	u	1
5-	Onduleur 1000VA	u	10
6-	Vidéo Projecteur	u	1
7-	Ecran de vidéo projecteur mural avec trepied	u	1
8-	Lecteur DVD	u	1
9-	Baffles d'animation	u	2
10-	Modem pour internet	u	1
11-	Switch (24 ports 10/100)	u	1
12-	Switch (8 ports 10/100)	u	2
13	Groupe électrogène 5 KVA	u	1
14	Console Mixeur USB 12 Pistes	u	1
15	Ensemble Microphone récepteur	u	1
16	Téléviseur	u	1
Matériels de bureau			
17-	Chaises de réception	u	10
18	Fauteuil de bureau	u	3
19	Bureau Directeur	u	1
20	Autres bureau avec retour	u	2
21-	Chaises plastic blanc avec accoudoirs	u	200
22	Fauteuil Directeur	u	1
23	Armoire de rangement pour bureau	u	3

N.B : les prestations sont les mêmes dans les différents lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux prestataires ou groupements de prestataires installés au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'investissement public du MINHDU (BIP MINHDU) / Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) dès publication du présent avis, **et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9e étage-porte 02 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **cinquante mille (50.000) FCFA**, non remboursable, payable au Trésor public.

9. Remises des offres

Les offres sont établies en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels. Elles comprennent les offres administrative, technique et financière, placées dans une enveloppe scellée et anonyme. Elles devront parvenir au Service des Marchés (Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beige aux balcons rouges) au plus tard **le 15 FEVRIER 2023 à 13 heures, heure locale** et portant la mention ci-dessous :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00005/AONO/MINHDU/CIPM/23 DU 18 JANVIER 2023
POUR L'EQUIPEMENT DES CENTRES D'INSERTION DES JEUNES DE BERTOUA, FOUMBAN ET MEYOMESSALA
EN TROIS (03) LOTS*

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [15 FEVRIER 2023] à [13 heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de **trois (03) mois** pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

N° LOT	Centre d'insertion des jeunes en difficulté	MONTANT PREVISIONNEL
LOT 1	Centre d'insertion des jeunes C.I.J de Bertoua	400 000 (quatre-cent mille) FCFA
LOT 2	Centre d'insertion des jeunes C.I.J de Foumban	400 000 (quatre cent mille) FCFA
LOT 3	Centre d'insertion des jeunes C.I.J de Meyomessala	400 000 (quatre cent mille) FCFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet ou Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater d'au plus trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle joint au présent dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier d'appel d'offres sera rejetée.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **15 FEVRIER 2023 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINH DU, sise au **2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beige aux balcons rouges).**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres sera faite sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après définis.

1- Critères éliminatoires

- absence de la caution de soumission dans le dossier administratif à l'ouverture des plis;
- non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifiée au soumissionnaire, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
- non-conformité du modèle de soumission ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;
- absence des prospectus ou des fiches techniques du fabricant précisant clairement les caractéristiques du matériel proposé ;
- non-respect d'une spécification technique ;
- offre ayant obtenu moins de 75% des critères essentiels (3/4);
- absence d'une pièce de l'offre financière (Soumission, BPU, DQE, SDPU) ;
- omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le SDPU.
- Production des offres uniquement en copie ou en nombre insuffisant.

2- Critères essentiels

- 1. Présentation générale de l'offre02 éléments ;
- Présentation de l'offre (pagination, présence des intercalaires de couleur, présentation des pièces dans l'ordre demandée, reliure, lisibilité)01 critère ;
- Références du soumissionnaire dans les prestations similaires01 critères ;
- Planning et délai de livraison01 critère ;
- Preuve d'acceptation des conditions du marché.....01 critère;

A l'issue de l'évaluation technique, seuls les soumissionnaires ayant obtenu au minimum 75% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte, feront l'objet de l'examen de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire qualifié techniquement et dont l'offre sera évaluée la moins-disante et administratives requises. « Un même soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots »

- 5. Garanties sur le matériel proposé et sur le service après-vente02 éléments.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Division du Développement Social Urbain du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Immeuble Balanos, sise en face de CALAFATAS, 1er étage, Tél. 699 46 20 59.), aux heures ouvrables ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.
2. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.
3. Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

YAOUNDE le 18 Janvier 2023

Le *MINISTRE*

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE BANYO

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONCONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 5725/ 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO /C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANV 2023 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UNE AIRE D'ABATTAGE A SAMBOLABO, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : EXERCICE : 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissements Publics, le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert Pour les travaux de réalisation d'un aire d'abattage à Sambolabo, Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur:

N°PRIX	DESIGNATION DES TRAVAUX
Lot 100	TRAVAUX PREPARATOIRES ET ETUDES
Lot 200	TERRASSEMENT
Lot 300	ELEVATION
Lot 400	CHARPENTE- COUVERTURE
Lot 500	EQUIPEMENTS
Lot 600	ASSAINISSEMENT

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **24 000 000 (vingt-quatre millions) de francs CFA.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises spécialisées en bâtiments ou travaux publics installées au Cameroun.

Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de l'ARMP ou tous autres organes à fort tirage.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics de l'Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Banyo dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Sanyo dès publication du présent avis, contre le versement d'une somme non remboursable de **trente-cinq mille (35 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de Banyo.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 28 FEV 2023 à 14 heures** précises, avec la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO /C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANV 2023
POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UNE AIRE D'ABATTAGE A SAMBOLABO, COMMUNE DE BANYO,
DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage par la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO, d'un montant de **quatre cent quatre-vingt mille (480 000) Francs FCFA** conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps **le 28 FEV 2023 à 15 heures** précise par la Commission Interne de Passation des Marchés publi& auprès de la Commune de Banyo dans la salle de réunion de l'hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Offre Technique incomplète ou non conforme au DAO ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- Offre Financière incomplète ou non conforme au DAO ;
- Performance technique Inférieure à 70%.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur ;

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou égale à 24 000 000(oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 24 000 000(oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de genie civil (oui/non) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins disant. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 105 du Code des Marchés Publics.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain ou appeler aux numéros suivants : 698 27 10 87/674 73 98 32.

BANYO le 30 Janvier 2023

Le MAIRE

GARBA SOULE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00010/AONO/MINHDU/CIPM/23 DU 23 JANVIER 2023 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DANS LES COMMUNES DE BIKOK ET OLANGUINA, TOKOMBERE ET KAR-HAY, NJIMOM ET MASSANGAM, DJOMBE-PENJA ET YABASSI, MBANDJOCK ET NKOTENG EN VUE DE LA CRÉATION DES UNITÉS PILOTES DE PRODUCTION DES PAVÉS EN CINQ (05) LOTS (EN PROCADURE D'URGENCE).FINANCEMENT : BIP / MINHDU-EXERCICE : 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain lance pour le compte du Gouvernement Camerounais un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des matériels et équipements de production des pavés dans **les communes DE BIKOK ET OLANGUINA, TOKOMBERE ET KAR-HAY, DJOMBE-PENJA ET YABASSI, NJIMOM ET MASSANGAM, MBANDJOCK ET NKOTENG** en vue de la création des unités pilotes de production des pavés et de l'appui à l'insertion socio-économique des jeunes urbains en difficulté.

2. Consistance des prestations

Les prestations qui devront être réalisées pour chaque lot comprennent les fournitures suivantes :

N°	DESIGNATION	UNITES	QUANTITES
1	Pondeuse et moule a pavés complet	U	2
2	Brouettes	U	40
3	Pelles rondes avec manche	U	50
4	Pelles bêches avec manche	U	50
5	Paires de botte	U	50
6	Casques de chantier	U	50
7	Truelles	U	50
8	Seaux	U	50
9	Paires de gant	U	50
10	Pistolet à huile	U	2
11	Maillet	U	50
12	Pioche avec manche	U	50
13	Mélangeur	U	2
14	Groupe électrogène Diesel century 5 KVA	U	2
15	Bâches plastiques de 1000 L	U	2
16	Mesure de 10 mètres	U	50
17	Blouses estampillées au nom du MINHDU et de chaque Commune	U	50
18	Transport matériels Commune de BIKOK ET OLANGUINA	Ff	1
19	Couverture médiatique	Ff	1
20	Cérémonie de remise des matériels et équipements	Ff	1
21	Imprégnation des jeunes à l'utilisation des matériels et équipements	Ff	1

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **226 000 000 FCFA/TTC**, répartis comme suit :

N° LOT	Communes	MONTANT PREVISIONNEL
LOT 1	BIKOK	44 000 000 (quarante-quatre millions) FCFA
	OLANGUINA	

LOT 2	TOKOMBERE	48 000 000 (quarante-huit millions cinq cent) FCFA
	KAR-HAY	
LOT 3	DJOMBE-PENJA	45 000 000 (quarante-cinq millions) FCFA
	YABASSI	
Lot 4	NJIMOM	45 000 000 (quarante-cinq millions) FCFA
	MASSANGAM	
LOT 5	MBANDJOCK	44 000 000 (quarante-quatre millions) FCFA

4. Allotissement

Les prestations sont réparties en (05) cinq lots constitués ainsi qu'il suit :

N° LOT	Communes	DEPARTEMENT	REGION
LOT 1	BIKOK	Mefou et Akono	Centre
	OLANGUINA	Mefou et Afamba	
LOT 2	TOKOMBERE	Mayo-Sava	Extreme-Nord
	KAR-HAY	Mayo Danay	
LOT 3	DJOMBE-PENJA	Moungo	Littoral
	YABASSI	Nkam	
LOT 4	NJIMOM	Noun	Ouest
	MASSANGAM		
LOT 5	MBANDJOCK	Haut Sanaga	Centre
	NKOTENG		

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux prestataires ou groupements de prestataires installés au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'investissement public du MINH DU (BIP MINH DU) / Exercice 2022. Le coût prévisionnel est de **226 000 000 FCFA/TTC**, répartis comme suit :

N° LOT	Communes	MONTANT PREVISIONNEL
LOT 1	BIKOK	44 000 000 (quarante-quatre millions) FCFA
	OLANGUINA	

LOT 2	TOKOMBERE	48 000 000 (quarante-huit millions cinq cent) FCFA
	KAR-HAY	
LOT 3	DJOMBE-PENJA	45 000 000 (quarante-cinq millions) FCFA
	YABASSI	
Lot 4	NJIMOM	45 000 000 (quarante-cinq millions) FCFA
	MASSANGAM	
LOT 5	MBANDJOCK	44 000 000 (quarante-quatre millions) FCFA
	NKOTENG	

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) dès publication du présent avis, **et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage-porte 02 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **Cent Mille (100.000) FCFA**, non remboursable, payable au Trésor public.

9. Remises des offres

Les offres sont établies en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels. Elles comprennent les offres administrative, technique et financière, placées dans une enveloppe scellée et anonyme. Elles devront parvenir au Service des Marchés (Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au **2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (Bâtiment beige aux balcons rouge)** au plus tard le **17 FEVRIER 2023 à 13 heures**, heure locale et portant la mention ci-dessous :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00010/AONO/MINH DU/CIPM/23 DU 23 JANVIER 2023
 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS DANS LES COMMUNES DE BIKOK ET
 OLANGUINA, TOKOMBERE ET KAR-HAY, DJOMBE-PENJA ET YABASSI, NJIMOM ET MASSANGAM,
 MBANDJOCK ET NKOTENG EN VUE DE LA CRÉATION DES UNITÉS PILOTES DE PRODUCTION DES PAVÉS EN
 CINQ (05) LOTS (EN PROCADURE D'URGENCE).
 A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [17 FEVRIER 2023] à [13 heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

*5 MO pour l'Offre Administrative ;
 15 MO pour l'Offre Technique ;
 5 MO pour l'Offre Financière.*

*Les formats acceptés sont les suivants :
 Format PDF pour les documents textuels ;
 JPEG pour les images.*

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de **quatre (04) mois** pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

N° LOT	Communes	MONTANT PREVISIONNEL
LOT 1	BIKOK (pavés)	880 000 (huit quatre-vingt-huit mille) FCFA
	OLANGUINA (pavés)	
LOT 2	TOKOMBERE (pavés)	960 000 (neuf cent soixante mille) FCFA
	KAR-HAY (pavés)	
LOT 3	DJOMBE-PENJA (pavés)	900 000 (neuf cent quatre-vingt-dix mille) FCFA
	YABASSI (pavés)	
Lot 4	NJIMOM (PAVÉS)	900 000 (neuf cent quatre-vingt-dix mille) FCFA
	MASSANGAM (PAVÉS)	

LOT 5	MBANDJOCK(pavés)	880 000 (huit quatre-vingt-huit mille) FCFA
	NKOTENG(pavés)	

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet ou Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater d'au plus trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle joint au présent dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier d'appel d'offres sera rejetée.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **17 FEVRIER 2023 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINH DU, sise au **2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (Bâtiment beige aux balcons rouge).**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres sera faite sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après définis.

1- Critères éliminatoires

- absence de la caution de soumission dans le dossier administratif ;
- non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifiée au soumissionnaire, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence de déclaration sur l'honneur de non-abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;
- absence de la fiche technique du groupe électrogène, précisant clairement ses caractéristiques ;
- absence d'une capacité financière délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI d'un montant minimal de 30 000 000 FCFA pour chaque lot.
- non-respect de plus de trois (03) spécifications techniques ;
- offre ayant obtenu moins de 80% des critères essentiels (4/5) ;
- non-conformité du modèle de soumission ;
- absence d'une pièce de l'offre financière (Soumission, BPU, DQE, SDPU) ;
- omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le SDPU.
- Absence d'une référence similaire (fourniture du matériel et équipement dans les communes pour la création des unités pilotes de production des pavés) au cours des deux dernières années et d'un montant supérieur ou égal à 40 000 000 de Fcfa.

2- Critères essentiels

- 1. Présentation générale de l'offre02 éléments ;
- Présentation de l'offre (pagination, présence des intercalaires de couleur, présentation des pièces dans l'ordre demandée, reliure, lisibilité)01 critère ;
- Références du soumissionnaire dans les prestations similaires02 critères ;
- Planning et délai de livraison01 critère ;
- Preuve d'acceptation des conditions du marché.....01 critère;

A l'issue de l'évaluation technique, seuls les soumissionnaires ayant obtenu au minimum 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte, feront l'objet de l'examen de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire qualifié techniquement et dont l'offre sera évaluée la moins-disante et administratives requises. « Un même soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots »

- 5. Garanties sur le matériel proposé et sur le service après-vente02 éléments.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, aux heures ouvrables, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.
2. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.
3. Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

YAOUNDE le 23 Janvier 2023

Le *MINISTRE*

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00008/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 18 JANVIER 2023 POUR
LA CONSTRUCTION DES CENTRES D'INSERTION DES JEUNES EN DIFFICULTE (CIJ) DANS LES
COMMUNES DE MBANDJOCK, KAELE ET KERAWA EN TROIS (03) LOTS(EN PROCEDURE
D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICE 2023.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction des Centres d'Insertion des Jeunes en difficulté dans les Communes de Mbandjock, Kaélé et Kérawa.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent appel d'offres comprennent :

- Les travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- Les travaux de fondation,
- Les travaux de maçonnerie et élévation,
- Les travaux de charpente et couverture,
- Les travaux de menuiserie bois et métallique,
- Les travaux d'électricité et climatisation,
- Les travaux de Plomberie,
- Les travaux de revêtement ;
- Les travaux d'Assainissement extérieur,
- Les travaux de clôture
- etc.

NB : Les travaux d'assainissement des eaux pluviales seront exclusivement exécutés par la méthode HIMO (Haute intensité de Main-d'œuvre).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de **95 000 000 Fcfa par lot.**

4. Allotissement

Les travaux objets du présent Dossier d'Appel d'Offres sont regroupés en trois lots comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

N° LOT	iNTITULE
LOT 1	Construction du cij de Mbandjock
LOT 2	Construction du CIJ de Kaélé
LOT 3	Construction du CIJ de Kérawa

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant leur domicile ou leur siège social au Cameroun et disposant d'une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINH DU - EXERCICE 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres en version physique peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage porte 02 de l'immeuble Ministériel N° 1 à Yaoundé et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9^e étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale), sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non-remboursable de **Cent cinquante mille (150 000) FCFA** payable au Trésor Public au titre des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés-Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (2^e étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beige aux balcons rouges), au plus tard **le 16 FEVRIER 2023 à 13 heures, heure locale**. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00008/AONO/MINH DU/CIPM/2023 DU 18 JANVIER 2023 POUR LA
CONSTRUCTION DES CENTRES D'INSERTION DES JEUNES EN DIFFICULTE (CIJ) DANS LES COMMUNES DE
MBANDJOCK, KAELE ET KERAWA EN TROIS (03) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE)
FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2023.*

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [16 FEVRIER 2023] à [13 heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution est de **cinq (05) mois** et prend effet à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est **d'un million neuf cent mille (1 900 000) Fcfa pour chaque lot** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **16 FEVRIER 2023 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINH DU, sise au **2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beige aux balcons rouges).**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- b) Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou constatation dûment notifiée au soumissionnaire concerné, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Absence d'un conducteur des travaux ayant les qualifications suivantes :
 - o Formation : BAC + 3 en Génie Civil ou Génie Urbain, inscrit à l'ONIGC ;
 - o Expériences Générale dans le BTP : 03 Ans
 - o Expériences Spécifiques : ayant déjà occupé le poste de Conducteur des Travaux dans au moins deux (02) projets de constructions de bâtiments.
- e) Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en disponibilité signé de son Ministre utilisateur ou du Ministre de son administration d'origine ;
- f) Non-satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels;
- g) Non-conformité du modèle de soumission ;
- h) Omission d'une pièce de l'offre financière ;
- i) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ; DQE et SDPU;
- j) Absence d'une déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier au cours des trois dernières années ;
- k) Absence d'une capacité financière d'un montant de cinquante millions (50 000 000) de Fcfa au moins délivrée par la banque où est domicilié le compte du soumissionnaire ;
- l) Absence d'une référence similaire d'un montant supérieur ou égale à 50 millions ;
- m) Présentation des offres en nombre insuffisante ou en copie uniquement ;

2 Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- | | |
|---|---------------|
| a) Présentation Général | 02 critère ; |
| b) Références de l'entreprise | 02 critère ; |
| c) Le personnel d'encadrement de l'entreprise | 04 critères ; |
| d) Le matériel de chantier à mobiliser | 08 critères ; |
| e) La méthodologie d'exécution | 06 critères. |

TOTAL.....22 critères

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7^e étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

2. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

3. Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

YAOUNDE le 18 Janvier 2023

Le *MINISTRE*

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DES FINANCES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00001/AONR/MINFI/CIPM/2022 DU 11 JANVIER 2023
POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER L'AUDIT COMPTABLE ET
FINANCIER DU PROJET C2D/CPFS POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2023, 2024 ET CLOTURE**

FINANCEMENT

BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE (BUDGET DU PROGRAMME
C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE) , CONVENTION CCM 1278 01 S, RELATIVE AU PILOTAGE DU C2D,
LIGNE « AUDITS, SUPERVISION, COMMUNICATION, CONSULTANTS ».

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le Ministre des Finances lance pour le compte de son département ministériel un Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un auditeur indépendant en vue de mener un audit comptable et financier du Projet C2D-CFPS pour le compte des exercices 2023, 2024 et clôture, sur financement de la convention CCM 1278 01 S, relative au Pilotage du C2D, ligne « Audits, Supervision, Communication, Consultants ».

2. Consistance des prestations

L'objectif général de cet audit comptable et financier est de permettre à l'auditeur, d'exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la régularité, la sincérité et l'effectivité des états financiers et sur la conformité des opérations au-regard des règles et procédures applicables, au titre des différentes composantes du projet C2D CFPS. Cet audit couvrira les années 2023 (tranche ferme), 2024 et clôture (tranches conditionnelles successives) du Projet.

De façon spécifique, l'auditeur devra, pour chaque composante auditée et pour la période concernée :

- s'assurer que les fonds du Concours transférés sur les Comptes du Projet ont été utilisés conformément aux stipulations de la présente Convention, du manuel de procédure de l'Etablissement Payeur et du Manuel de Procédures du Projet pour le financement de Dépenses Eligibles ;
- s'assurer que les fonds du Concours ont été utilisés conformément aux orientations décidées par le CTB et le Comité de Pilotage du projet et des instances du C2D ;
- s'assurer que le Code des marchés publics et les Directives de Passation de Marchés AFD ont été respectées ;
- vérifier que l'information financière transmise aux instances de Pilotage du C2D est fiable, pertinente et utile ;
- s'assurer que l'organisation et le système de contrôle interne permettent une bonne maîtrise des risques opérationnels et fiduciaires ;
- vérifier que tous les recommandations formulées par l'audit de l'année précédente ont été suivies ;
- vérifier que tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives aux programmes ;

vérifier que les pièces justificatives et documents comptables pertinents se rapportant aux décaissements effectués sont disponibles.

3. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont réunies en un lot unique.

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Cabinets ci-après retenus à l'issue de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°00015/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2022 du 18 mai 2022, pour les prestations susvisées.

1	AUDITEC FOIRIER CONSULTING	B.P: 12 134 Douala	(+237) 233 420 434 / 233 424 896 / 699 727 862
---	-------------------------------	--------------------	--

2	ARC-Audit & Consulting Sarl	B.P. 6297 Yaoundé- Cameroun	222213631/699909759
3	Cabinet d'Etudes et d'Audit Comptable (CAEAC)	B.P: 3223 Douala- Cameroun	233 42 16 98/233 42 73 30/243 00 17 16
4	Groupement BBI Advisory & Audit – PYRAMIS Audit & Conseil	B.P: 16 258 Yaoundé – Cameroun	+237 697 54 60 99/+237 222 23 13 90/+223 20 29 06 80
5	Groupement FIDEXCA FAUCON NGAN JEAN	BP 2925 Cotonou-Benin	+330618173565/24107666632/2376 77116942

N.B :

a). Les groupements entre les Cabinets préqualifiés ne sont pas autorisés.

b). Les Cabinets ou consultants individuels ayant fourni des prestations d'assistance (montage du programme, élaboration des manuels de procédures etc...) pour les programmes à auditer (hors prestation d'audit et d'évaluation) ne sont pas admis à concourir.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par la convention CCM 1278 01 S, relative au Pilotage du C2D, ligne « Audits, Supervision, Communication, Consultants ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des services du Maître d'Ouvrage Bâtiment A du MINFI, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Porte 335 ou au Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution du C2D, situé au quartier Bastos à Yaoundé, Immeuble OYILI à côté de l'OMS, Tél/Fax : (237) 222 20 30 57.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des Services du Maître d'Ouvrage, Bâtiment A du MINFI, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Porte 335, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de FCFA quarante (40 000) au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels ainsi qu'une version électronique sous clé USB correspondante pour chacune des enveloppes, devra être déposée sous plis fermé dans les Services du Maître d'Ouvrage Bâtiment A du MINFI, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Porte 335 au plus tard le 28 février 2023 à 13 heures et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°00001/AONR/MINFI/CIPM/2022 DU 11 JANVIER 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET C2D/CPFS POUR LE COMPTE DES EXERCICES 2023, 2024 ET CLOTURE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : Pour les offres ouvertes en deux temps, une offre financière témoins scellée est transmise par le prestataire à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation.

9. Delai de Livraison

La durée de la mission ne saurait dépasser soixante (60) jours calendaires pour chacune des tranches, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurances agréés par le Ministère en charge des Finances et dont le montant est de F CFA huit cent mille (800 000).

L'absence de la caution de soumission dans la soumission entraîne l'élimination de l'Offre.

De même, la non-conformité de cette pièce au modèle joint dans le DAO, constatée par la Sous-Commission d'Analyse entraîne également l'élimination de l'Offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des Offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Le détail de la conformité des Offres se trouve dans le RPAO (pièce n°3) contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en deux temps. L'ouverture des Offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des Offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu le 28 février 2023 à 14 heures dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINFI, sise à MVOG ADA, Immeuble face Collège MONTESQUIEU.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des Offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points sur 100.

13. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées conformément aux critères ci-après

13-1 Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- Dossier administratif incomplet ou non-conforme 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence d'une information relative à l'Offre Financière dans le Dossier Administratif ou Technique ;
- Note technique

13-2 Critères essentiels

13-2-1 Les Offres techniques

L'Evaluation des Offres techniques se fera sur 100 points en attribuant une notation aux critères suivants :

- o Personnel d'encadrement proposé par le Cabinet Note / 40 points ;
- o Références du Soumissionnaire Note / 25 points
- o Approche méthodologique et compréhension des TDR Note/35points ;

A l'issue de l'analyse technique, l'ouverture des Offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions que celle des Offres administratives et techniques, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité administrative requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100.

13-2-2 Les Offres financières

Les Offres financières des seuls soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces Administratives et de l'évaluation technique seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après :

L'offre complète, conforme et « moins-disante » (après rectification éventuelle du montant) recevra la totalité des points (100) ; les autres Offres seront notées sur 100 points suivant la formule ci-après :

NM = Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd = Montant évalué du moins-disant ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la « mieux-disante », c'est-à-dire l'offre jugée conforme au dossier d'Appel d'Offres et ayant obtenu la meilleure note technico-financière.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service des Marchés du MINFI, Porte 335, ou du Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution du C2D sis au Quartier Bastos à Yaoundé (Immeuble OYILI à côté de l'OMS), B.P. : 33 232, Tél/Fax : (237) 222 20 30 57. Email : minfi_ctb_stadec2d@yahoo.com

YAOUNDE le 11 Janvier 2023

Le MINISTRE

MOTAZE Louis Paul

COMMUNE DE TIGNERE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/R-AD/D-F&D/C.TG/SG/SIGAM/2023 DU 32 JAN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS DANS DEUX ECOLES PUBLIQUES EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DE FARO ET DEO REGION DE L'ADAMAOUA.LOT 1: EP CARREFOUR GALIM; CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTSLOT 2: EP NGAOUTERE: CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 15 102 01 64 10 26 464211 ;

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023, le Maire de la Commune de Tignère, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de deux logements d'astreinte pour enseignants dans deux écoles publiques en deux (02) dans la Commune de Tignère, Département de

Faro et Déo, Région de l'Adamaoua. (En Procédure d'Urgence)

LOT 1 : EP CARREFOUR GALIM; CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS

LOT 2: EP NGAOUTERE: CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires-études :
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Charpente-Couverture- plafond ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ; .
- Peinture ;
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 20 000 000 F CFA (vingt millions de francs CFA) pour chaque lot.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux lots ci-après défini :

N°	Intitulé du lot	lieu	Imputations
01	EP CARREFOUR GALIM: CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS	CARREFOUR - GALIM	57 15 102 01 64 10 26 464211
02	EP NGAOUTERE: CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS:	NGAOUTERE	57 15 102 01 64 10 26 464211

NB : aucun soumissionnaire ne peut soumissionner plus de deux lots

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'une expérience dans les domaines du bâtiment, des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 57 15 102 01 64 10 26 464211 ;

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la structure interne de gestion des marchés publics (SIGAMP) de la Commune de Tignère. dès publication du présent avis ou dans le JDM de l'ARMP.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la structure interne de gestion des marchés publics (SIGAMP) de la Commune de Tignère, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille francs CFA (30.000 F CFA) par lot, payable à la Recette Municipale de Tignère.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la structure interne de gestion des marchés publics (SIGAMP) de la Commune

de Tignère, au plus tard le 27 FEV 2023 à 14 quatorze (14H) Heures, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N) 02/AONO/R-AD/D-F&D/C.TG/SG/SIGAM/2023 du 31 JAN 2023
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS
DANS DEUX ECOLES PUBLIQUES EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DE
FARO ET DEO REGION DE L'ADAMAOUA.**

**LOT 1: EP CARREFOUR GALIM: CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS
LOT 2: EP NGAOUTERE: CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS
(EN PROCEDURE D'URGENCE)**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de :
LOT 1; EP CARREFOUR GALIM:CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS. TROIS (03) MOIS

LOT 2: EP NGAOUTERE: CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS. TROIS (03) MOIS

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou une Compagnie d'assurance et dont la liste figure dans la pièce

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre (ou une compagnie d'assurance) ou un établissement financier agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu en un (01) seul temps le 27 FEV 2023 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la commune de Tignère dans la salle des délibérations de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée par une procuration légalisée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative à l'ouverture et non régularisée dans les 48 heures;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO ;
- Absence du sous-détail des prix
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière.
- être suspendu de la commande publique.
- Être titulaire d'un marché non réalisé ou non achevé au titre des exercices 2021 ou 2022 ;
- La note technique inférieure à 70% ;
- Non-respect du nombre de copies des offres ;

NB : une caution de soumission produite en photocopie ou en version scannée est considérée comme absente.

Critères essentiels

Les critères de qualification des candidats porteront sur :

1. Le chiffre d'affaires des deux dernières années **oui/non**
- 2- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 20 millions FCFA **oui/non**
- 3- Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires **oui/non**
- 4- L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier): **oui/non**

Les matériels essentiels (Compacteur manuel, Camion benne 10 m³, Véhicule de liaison de type 4X4) **oui/non**

La proposition technique : la présence méthodologie (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène); **oui/non**

L'Approvisionnement (granulats, bois, ciment) **oui/non**

Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe **oui/non**

Preuves d'acceptation des conditions du marché **Oui/non**

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la commune de Tignère, le Maire de la Commune de Tignère, Autorité Contractante, attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'appel d'offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 Jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la structure interne de gestion des marchés publics (SIGAMP) de la Commune de Tignère.

Le Maire de la Commune de Tignère. Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

TIGNERE le 31 Janvier 2023

Le MAIRE

MOHAMADOU LAMINO

PRÉFECTURE DU NKAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 DU 30 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DE LA COUR AVANT ET ARRIERE DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU
MINEPAT DU NKAM A YABASSI?DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT :
BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023, le Préfet du Département du Nkam lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA COUR AVANT ET ARRIERE DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEPAT DU NKAM A YABASSI-DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont détaillés dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de dix millions (**17 000 000**) F CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2023 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire.....

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Préfecture du Yabassi.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture du Yabassi, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA Payable à la recette des Finances de YABASSI.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Commune de YABASSI sous pli fermé au plus tard le **22 Février 2023 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 DU 30 JANVIER 2023
POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA COUR AVANT ET ARRIERE DE LA DELEGATION
DEPARTEMENTALE DU MINEPAT DU NKAM A YABASSI-DEPARTEMENT DU
NKAM-REGION DU LITTORAL.
Financement : Budget d'Investissement Public
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **(340 000F CFA)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

Commission Départementale de Passation des Marchés du NKAM, dans la salle de réunion de la Préfecture de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Offre Financière incomplète pour absence de :
 - Lettre de soumission ;
 - D'un prix unitaire quantifié;
 - Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par l'A RMP/MINMAP;
 - Un Conducteur des travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres.
- De rubrique « organisation, méthodologie et planning »;

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (05 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non respect d'au moins 16/21 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Préfecture du Yabassi.

-Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 30 Janvier 2023

Le PRÉFET

CHE NGWASHI Patrick

COMMUNE DE BANYO

« ABANDONNONS TOUTES MAUVAISES PRATIQUES ET DENONCONS-LES EN APPELANT OU EN ENVOYANT UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 20 57 25/ 699 37 07 48 » AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO /C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANV 2023 POUR LA REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A FERDE LAMBA, COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : EXERCICE : 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune de Banyo, le Maire de la Commune de Banyo, Autorité Contractante lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert Pour la réalisation d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine à Ferde Lamba , Commune de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment ;

- Etudes
- Installation de chantier ;
- Foration ;
- Equipement - Développement ;
- Essai de pompage ;
- Analyse et traitement de l'eau ;
- Super structure ;
- Pompe ;
- Formation des artisans réparateurs et des comités de gestion.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **8 000 000 (huit millions) de francs CFA.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises spécialisées en forages ou travaux publics installées au Cameroun.

Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de l'ARMP ou tous autres organes à fort tirage.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics de l'Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Banyo dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Banyo dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de Banyo.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard **le 28 FEV 2023 à 14 heures** précises, avec la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO /C-BYO/SG/STADU/CIPMP/2023 DU 30 JANV 2023
POUR LA REALISATION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A PERDE LAMBA,
COMMUNE DE BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO-BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce N°12 du DAO, d'un montant de **cent soixante mille (160 000) Francs FCFA** conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps **le 28 FEV 2023 à 15 heures** précisé par la Commission interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune de Banyo dans la salle de réunion de l'hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- Offre Technique incomplète ou non conforme au DAO ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- Offre Financière incomplète ou non conforme au DAO ;
- Performance technique inférieure à 70%

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés supérieur ou égale à 8 000 000(oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 8 000 000(oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux ; cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie rural (oui/non) ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins disante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 105 du Code des Marchés Publics.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain ou appeler aux numéros suivants : 698 27 10 87/674 73 98 32.

BANYO le 30 Janvier 2023

Le MAIRE

GARBA SOULE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00009/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 23 JANVIER 2023 POUR
LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT SIEGE DU PROGRAMME DE GOUVERNANCE
URBAINE (PGU) DU MINHDU.(EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICE
2023.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 38 113 01 330020 523112

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation du bâtiment siège du programme de Gouvernance Urbaine (PGU) du MINHDU.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent appel d'offres comprennent :

- Installation de chantier ;
- Travaux préparatoires et Démolition ;
- Les travaux de Maçonneries de béton et d'enduit ;
- Les travaux de Charpente-couverture-plafonnage ;
- Les travaux de Menuiseries (bois et métallique/alu) ;
- Les travaux de Revêtement sol et murs ;
- Les travaux de Plomberie, électricité et Climatisation ;
- Les travaux de Peinture ;
- Les travaux d'Aménagement extérieur (pavé) et paysager ;
- etc.

NB : Les travaux d'aménagement extérieurs seront exécutés par la méthode HIMO (Haute intensité de Main-d'œuvre).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de **95 000 000 Fcfa**.

4. Allotissement

Les travaux objets du présent Dossier d'Appel d'Offres sont en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant leur domicile ou leur siège social au Cameroun et disposant d'une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINHDU - EXERCICE 2023 ;

IMPUTATION : 57 38 113 01 330020 523112

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres **en version physique** peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis **au 9^e étage porte 02 de l'immeuble Ministériel N° 1** à Yaoundé **et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9^e étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale), sur présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non-remboursable de **cent mille (100 000) FCFA** payable au Trésor Public au titre des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés-Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (2^eme étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beige aux balcons rouges), au plus tard le 17 FEVRIER 2023 à 13 heures, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00009/AONO/MINHDU/CIPM/2023 DU 23 JANVIER 2023
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT SIEGE DU PROGRAMME DE GOUVERNANCE
URBAINE (PGU) DU MINHDU
FINANCEMENT :
BIP MINHDU - EXERCICE 2023.*

NB : Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [17 FEVRIER 2023] à [13 heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de **six (06) mois** et prend effet à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est **d'un million neuf cent mille (1 900 000) Fcfa** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

Elle se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **le 17 FEVRIER 2023 à partir de 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINH DU.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

a) *Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;*

b) *Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifié au soumissionnaire, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;*

c) *Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;*

d) *Absence de l'Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;*

e) *Absence d'un conducteur des travaux ayant les qualifications suivantes :*

- *Formation : BAC + 3 en Génie Civil ou Génie Urbain ;*
- *Expériences Générale dans le BTP : 03 Ans*
- *Expériences Spécifiques : ayant déjà occupé le poste de Conducteur des Travaux dans au moins un (01) projet de constructions ou de réhabilitation de Bâtiment ;*

f) *Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en disponibilité signé de son Ministre utilisateur ou du Ministre de son administration d'origine ;*

g) *Non-satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels;*

h) *Non-conformité du modèle de soumission ;*

i) *Omission d'une pièce de l'offre financière ;*

j) *Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et DQE ;*

k) *Absence d'une déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier au cours des trois dernières années ;*

l) Absence d'une capacité financière d'un montant de cinquante millions (50 000 000) de Fcfa au moins délivrée par la banque où est domicilié le compte du soumissionnaire ;

m) Présentation des offres en nombre insuffisante ou en copie uniquement ;

n) absence d'une référence en construction ou réhabilitation de bâtiment d'un montant supérieur ou égal à 80 millions de Fcfa

2 Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- a) Présentation02 critère
- b) Références03 critères
- c) Personnel d'encadrement 12 critères
- d) Méthodologie04 critères

15. Attribution

e) Matière04 critères

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7^e étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé), aux heures ouvrables ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

2. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

3. Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

YAOUNDE le 23 Janvier 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00003/AAONO/MINHDU/CIPM/23 DU 18 JANVIER 2023
POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE AU MINISTERE DE L'HABITAT
ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN EN TROIS LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP /
MINHDU-EXERCICE : 2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 38 113 01 340010 524211.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'ouvrage, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National ouvert pour l'acquisition du matériel informatique et bureautique en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres comprennent la fourniture des équipements, le transport, la manutention la mise en service et la réception par le maitre d'ouvrage.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trois cent millions (300 000 000) de Francs CFA**, réparti comme suit :

Lot1 : Quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) de Francs CFA

Lot2 : Cent millions (100 000 000) de Francs CFA ;

Lot3 : Cent cinq millions (105 000 000) de Francs CFA

4. Allotissement

Les fournitures sont subdivisées en trois (03) lots ci-après définis

- **Lot 1**

N°	Référence Mercuriale	Désignation	Unité	Qté
1	37-015-180014	Vidéo projecteur	U	2
2	37-001-180038	Photocopieur IR Advance 2630	U	4
3	37-016-180038	Ordinateur technique	U	4
4	37-014-180213	Ordinateur Portable	U	4
5	37-016-180117	Ordinateur bureautique	U	26
6	37-004-180005	Onduleur APC 1000VA	U	34
7	37-015-180060	Scanner professionnel	U	2
8	01-006-180061	Disque dur externe 1T.0 SSD	U	4
9	01-003-180078	Clé USB	U	60
10		Fiche multiple surtenseur APC	U	55
11	37-011-180009	Imprimante multifonction couleur	U	4
12	37-011-180007	Imprimante laser Noir et Blanc	U	30
13	01-001-180129	Switch 8 port	U	7

● Lot 2

N°	Référence Mercuriale	Désignation	Unité	Qté
1	37-015-180014	Vidéo projecteur	U	2
2	37-001-180038	Photocopieur IR Advance 2630	U	4
3	37-016-180038	Ordinateur technique	U	4
4	37-014-180213	Ordinateur Portable	U	4
5	37-016-180117	Ordinateur bureautique	U	26
6	37-004-180005	Onduleur APC 1000VA	U	34
7	37-015-180060	Scanner professionnel	U	2
8	01-006-180061	Disque dur externe 1T.0 SSD	U	4
9	01-003-180078	Clé USB	U	60
10		Fiche multiple surtenseur APC	U	55
11	37-011-180009	Imprimante multifonction couleur	U	4
12	37-011-180007	Imprimante laser Noir et Blanc	U	30
13	01-001-180129	Switch 8 port	U	7

● **Lot 3**

N°	Référence Mercuriale	Désignation	Unité	Qté
1	37-015-180014	Vidéo projecteur	U	2
2	37-001-180038	Photocopieur IR Advance 2630	U	4
3	37-016-180038	Ordinateur technique	U	4
4	37-014-180213	Ordinateur Portable	U	4
5	37-016-180117	Ordinateur bureautique	U	29
6	37-004-180005	Onduleur APC 1000VA	U	34
7	37-015-180060	Scanner professionnel	U	2
8	01-006-180061	Disque dur externe 1T.0 SSD	U	4
9	01-003-180078	Clé USB	U	60
10		Fiche multiple surtenseur APC	U	42
11	37-011-180009	Imprimante multifonction couleur	U	4
12	37-011-180007	Imprimante laser Noir et Blanc	U	39
13	01-001-180129	Switch 8 port	U	7

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux prestataires ou groupements de prestataires installés au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'investissement public

du MINH DU (BIP MINH DU) / Exercice 2023 IMPUTATION : 57 38 113 01 340010 524211.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés), et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage-porte 09T02 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé) dès publication du présent avis d'appel d'offres contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100.000) Francs CFA, payable au Trésor public uniquement.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés (Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 2^{ème} étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beiges aux balcons rouges) au plus tard **le 14 FEVRIER 2023 à 13 heures, heure locale** et portant la mention ci-dessous :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00003 /AONO/MINH DU/CIPM/23 DU 18 JANVIER 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN (EN PROCEDURE D'URGENCE) A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [14 FEVRIER 2023] à [13 heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
 - 15 MO pour l'Offre Technique ;
 - 5 MO pour l'Offre Financière.
- Les formats acceptés sont les suivants :*
- Format PDF pour les documents textuels ;
 - JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé dans le tableau ci-dessous et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Lot N°	Montant de la caution
1	1 900 000
2	2 000 000
3	2 100 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission dans le dossier administratif délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **14 FEVRIER 2023 au plus tard à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINHDU, sise au **2^{ème} étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINHDU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beige aux balcons rouges).**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres sera faite sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après définis.

1- Critères éliminatoires

- absence de la caution de soumission dans le dossier administratif à l'ouverture des plis;
- non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifié au soumissionnaire, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
- non-conformité du modèle de soumission ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;
- absence des prospectus ou des fiches techniques du fabricant précisant clairement les caractéristiques du matériel proposé ;
- absence d'une référence en fourniture du matériel informatique et bureautique d'un montant supérieur ou égal à 60 millions de Fcfa dans les deux dernières années.
- offre ayant obtenu moins de 80% des critères essentiels (4/5);
- absence d'une pièce de l'offre financière (Soumission, BPU, DQE, SDPU) ;
- omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le SDPU.
- Production des offres en copie uniquement ou en nombre insuffisant.

2-Critères essentiels

- Présentation de l'offre (pagination, présence des intercalaires de couleur, présentation des pièces dans l'ordre demandé, reliure, lisibilité)01 critère ;
- Références du soumissionnaire dans les prestations similaires02 critères ;
- Planning et délai de livraison01 critère ;
- Preuve d'acceptation des conditions du marché01 critère.
- Total.....05 critères.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et évaluée la moins-disante.

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, aux heures ouvrables, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.
2. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.
3. Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

YAOUNDE le 18 Janvier 2023

Le *MINISTRE*

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00006/AONO/MINHDU/CIPM/23 DU 18 JANVIER 2023 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS AUX COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT DANS LES COMMUNES DE YAOUNDÉ 2ÈME (BRIQUETERIE, AZEGUÉ) ; YAOUNDÉ 4ÈME (MIMBOMAN PLATEAU ET MIMBOMAN 2 NORD) ; YAOUNDÉ 5ÈME (QUARTIER ESSOS SUD 1 ET SUD 2, OYACK NTEM) ; DOUALA 5ÈME (MAKÉPÉ MISSOKÉ, BONAMOOUSSADI AFRIQUE DU SUD), DOUALA 3E (MBANGA PONGO) EN QUATRE (04) LOTS EN PROCÉDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP / MINHDU-EXERCICE : 2023

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
 57 38 109 04 330002 524418

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Gouvernement Camerounais un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des équipements et matériels,aux comités de développement dans les Communes de Yaoundé 2^{ème} (Briqueterie, Azegué) Yaoundé 4^{ème} (Mimboman Plateau Et Mimboman 2 Nord) Yaoundé 5^{ème} (Quartier Essos Sud 1 et Sud 2, Oyack Ntem), , Douala 5^{ème} (Maképé Missoké, Bonamoussadi Afrique Du Sud), Douala 3^{ème} (Mbanga Pongo).

2. Consistance des prestations

La consistance des prestations est identique pour tous les lots :

- la fourniture des matériels et équipements pour assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures de base et l'autosuffisance des comités de développement des quartiers
- Le transport et livraison de ces matériels et équipements respectivement dans les quartiers et Communes bénéficiaires ;
- l'organisation de la cérémonie de remise de ces appuis dans les Communes de ressort des comités de quartiers bénéficiaires;
- la couverture médiatique de cette cérémonie en collaboration avec la DDSU/MINHDU.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de chaque lot est de :

N°Lot	Communes bénéficiaires	coût prévisionnel
1	Commune de Yaoundé 2 ^{ème} (quartier Briqueterie et Azegué)	34 000 000 (trente-quatre millions) FCFA
2	Commune de Yaoundé 4 ^{ème} (quartier Mimboman plateau et Mimboman 2 Nord)	34 000 000 (trente-quatre millions) FCFA
3	Commune de Yaoundé 5 ^{ème} (quartier Essos Sud 1 et Sud 2, Oyack Ntem)	51 000 000 (Cinquante un millions) FCFA
4	Commune de Douala 3 ^{ème} (Mbanga Pongo) et Commune de Douala 5 ^{ème} (Maképé Missoké et Bonamoussadi Afrique du Sud)	

51 000 000 (Cinquante un millions) FCFA



Les prestations sont réparties en quatre (04) lots constitués ainsi qu'il suit :

N°Lot	Communes bénéficiaires
1	Commune de Yaoundé 2 ^{ème} (quartier Briqueterie et Azegué)
2	Commune de Yaoundé 4 ^{ème} (quartier Mimboman plateau et Mimboman 2 Nord)
3	Commune de Yaoundé 5 ^{ème} (quartier Essos Sud 1 et Sud 2, Oyack Ntem)
4	Commune de Douala 3 ^{ème} (Mbang Pongo) et Commune de Douala 5 ^{ème} (Maképé Missoké et Bonamoussadi Afrique du Sud)

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux prestataires ou groupements de prestataires installés au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement public du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'exercice 2023, Imputation : **57 38 109 04 330002 524418**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) **et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9^e étage-porte 02 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **cent mille (100.000) FCFA** conformément à l'arrêté N°093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais de dossier d'appel d'Offres .

9. Remises des offres

Les offres sont établies en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels. Elles comprennent les offres administrative, technique et financière, placées dans une enveloppe scellée et anonyme. Elles devront parvenir au Service des Marchés (Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (Bâtiment beige aux balcons rouge) au plus tard le **15 FEVRIER 2023 à 13 heures**, heure locale et portant la mention ci-dessous :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00006/AONO/MINH DU/CIPM/23 DU 18 JANVIER 2023 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS AUX COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT DANS LES COMMUNES DE YAOUNDÉ 2^{ÈME} (BRIQUETERIE, AZEGUÉ) ; YAOUNDÉ 4^{ÈME} (MIMBOMAN PLATEAU ET MIMBOMAN 2 NORD) ; YAOUNDÉ 5^{ÈME} (QUARTIER ESSOS SUD 1 ET SUD 2, OYACK NTEM) ; DOUALA 5^{ÈME} (MAKÉPÉ MISSOKÉ, BONAMOOUSSADI AFRIQUE DU SUD), DOUALA 3^E (MBANGA PONGO) EN QUATRE (04) LOTS EN PROCÉDURE D'URGENCE. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **15 FEVRIER 2023 à 13 heures**, heure locale. Une copie de sauvegarde de chaque offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 MO pour l'Offre Administrative ;

15 MO pour l'Offre Technique ;

5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de trois (03) mois calendaires pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de la caution est fixé à :

Lot	Communes bénéficiaires	Caution de soumission
1	Commune de Yaoundé 2 ^{ème} (quartier Briqueterie et Azegué)	680 000 (six cent quatre-vingt mille) FCFA
2	Commune de Yaoundé 4 ^{ème} (quartier Mimboman plateau et Mimboman 2 Nord)	680 000 (six cent quatre-vingt mille) FCFA
3	Commune de Yaoundé 5 ^{ème} (quartier Essos Sud 1 et Sud 2, Oyack Ntem)	1 020 000 (Un million vingt mille) FCFA
4	Commune de Douala 3 ^{ème} (Mbanga Pongo) et Commune de Douala 5 ^{ème} (Maképe Missoké et Bonamoussadi Afrique du Sud)	1 020 000 (Un million vingt mille) FCFA

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, etc.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet ou Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater d'au plus trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres. La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle joint au présent dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier d'appel d'offres sera rejetée.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **15 FEVRIER 2023 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINH DU, sise au **2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (Bâtiment beige aux balcons rouge)**. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires :

- absence de la caution de soumission dans le dossier administratif ;
- non-production au-delà de 48h après l'ouverture des plis, ou constatation dûment notifiée au soumissionnaire d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence de déclaration sur l'honneur de non-abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;
- absence de la fiche technique de la moto tricycle, précisant clairement ses caractéristiques ;
- n'avoir pas exécuté au cours des deux dernières années un marché de fourniture des équipements aux comités de développements d'un montant minimal de 25 millions pour les lots 1 et 2 et 30 millions pour les lots 3 et 4 ;
- présentation des offres en nombre insuffisant ou en copie uniquement ;
- non-respect de plus de trois (03) spécifications techniques ;
- offre ayant obtenu moins de 80% des critères essentiels (4/5) ;
- non-conformité du modèle de soumission ;
- absence d'une pièce de l'offre financière (Soumission, BPU, DQE, SDPU) ;
- omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le SDPU.

2 Critères essentiels de qualification

- Présentation de l'offre (pagination, présence des intercalaires de couleur, présentation des pièces dans l'ordre demandée, reliure, lisibilité)01 critère ;
- Références du soumissionnaire dans les prestations similaires02 critères ;
- Planning et délai de livraison01 critère ;
- Preuve d'acceptation des conditions du marché.....01 critère;

A l'issue de cette évaluation technique, seuls les soumissionnaires ayant obtenu au minimum 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte, feront l'objet de l'examen de l'offre financière.

Les sous critères seront précisés dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO) du présent Dossier d'Appel d'Offres.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire qualifié techniquement et dont l'offre sera évaluée la moins-disante et administratives requises. « Un même soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots »

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la **Direction des Affaires Générales (Service des Marchés)** du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, aux heures ouvrables, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

2. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

3. **Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.**

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure, utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 18 Janvier 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE LOKOUNDJE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/ AONO/CLKJ/CIPM/2023 DU 25/01 / 2023 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE LA CLÔTURE ET VRD DE L'HOTEL DE VILLE DE LOKOUNDJE,
DEPARTEMENT DE L'OcéAN, REGION DU SUD**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , COMMUNE DE
LOKOUNDJE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le Maire de la Commune de LOKOUNDJE, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection d'une entreprise devant exécuter les travaux de la clôture et des VRD de l'hôtel de ville de LOKOUNDJE, Département du de l'Océan, Région du SUD.

2. Consistance des prestations

Les travaux concernés par cet appel d'offre portent sur la construction de la clôture de l'hôtel de vide et des VRD. Il est composé de 360m1 de clôture, de la pose des pavés et de l'aménagement des espaces verts.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de **cinquante-quatre millions soixante-quatre mille cent onze francs (54 064 111) de francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment :

Lot 1 : Travaux préliminaires et installation du chantier

Lot 2 : terrassement en fondation

Lot 3 Travaux de maçonnerie en fondation

Lot 4 : maçonnerie - élévations i•

Lot 5 : Electricité

Lot 6 : Menuiserie Métallique

Lot 7 : Revêtement et peinture.

Lot 8 Aménagement divers - VRD

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de bâtiment.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le budget du FEICOM et de la Commune de LOKOUNDJE, Exercice 2022 et suivants

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis à la Mairie de la Commune de LOKOUNDJE, Téléphone 222 46 16 04

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu au service Commune de Lokoundjé sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable, de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, paiement effectué à la recette Commune de LOKOUNDJE au titre des frais d'achat de dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, et une version électronique desdites offres, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées à la Mairie de la Commune de LOKOUNDJE, au plus tard, **le 21 février 2023 à 12 heures** ; heure locale et devront porter la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/A0NO/CLKJ/CIPM/2023 DU 25/01/ 2023
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE et DES VRD
DE L'HOTEL DE VILLE DE LOKOUNDJE, DEPARTEMENT DE L'OCÉAN, REGION DU SUD

FINANCEMENT : BUDGET FEICOM I COMMUNE DE LOKOUNDJE

EXERCICES 2022 ET SUIVANTS

IMPUTATION BUDGETAIRE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois** à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage de celle-ci.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Un million quatre-vingt-un mille deux cents quatre vingt deux (1 081 282) francs CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

NB : Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **21 février 2023 à 13 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de LOKOUNDJE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier,

13. Critères d'évaluation

. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

Fausse déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à

l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) Non satisfaction d'au moins 75% des critères essentiels ;

Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

Offre financière incomplète

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après

1 N°	Activité	Appréciation Oui/Non
A)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	
B)	les références de l'entreprise	
C)	la disponibilité du matériel et des équipements essentiels	
D)	Délai d'exécution	
E)	l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières à hauteur de 20.000.000, (Vingt millions)	

Les détails sont indiqués dans la grille d'évaluation des offres.

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Mairie de la Commune de LOKOUNDJE, Tél : 222 46 16 04

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivants : 222 20 37 32/658 262 682/651 649 194 »

LOKOUNDJE le 31 Janvier 2023

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE DE KOBDOMBO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-KOBDO/CIPM/2023 DU 31/01/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE PISTE AGRICOLE NGALLA -NGOMBO-SALLA -MEKOK - KINA (5 KM) DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité Contractante, lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) **pour l'exécution des travaux d'entretien de piste agricole Ngalla -Ngombo-Salla-Mekok - Kina (5 km) dans la Commune de Kobdombo, Département du Nyong et Mfoumou**

Objet de l'Appel d'Offres

Le présent Appel d'Offres a pour objet **l'exécution des travaux d'entretien de la piste agricole Ngalla -Ngombo-Salla-Mekok - Kina (5 km) dans la Commune de Kobdombo, Département du Nyong et Mfoumou.**

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend : Les travaux préparatoires, les travaux d'emprise, de terrassement et les travaux d'assainissement.

3. Cout Prévisionnel

un montant prévisionnel de Vingt millions (20 000 000) de francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) MINADER, exercice 2023, pour un montant prévisionnel de Vingt millions (20 000 000) de francs CFA.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la Commune de Kobdombo à l'immeuble arbitrante ses services, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de Kobdombo (**Secrétariat Général de la Mairie de Kobdombo**), dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **QUARANTE MILLE (40.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la **Recette Municipale de Kobdombo**. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposés au secrétariat de la commune de Kobdombo contre récépissé, au plus tard **le 1 mars 2023 à 11 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-KOBDO/CIPM/2023 DU 31/01/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE PISTE AGRICOLE NGALLA -NGOMBO-SALLA -MEKOK - KINA (5 KM) DANS LA COMMUNE DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT du NYONG ET MFOUMOU « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de Trois (03) mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de quatre cent mille (400 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur**, ou **une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par banque de premier ordre une agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu **le 01 mars 2023 à 12 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans la salle des actes de la Commune de Kobdombo

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

- i) Absence de la caution de soumission
- ii) dossier administratif incomplet ou non conforme à compléter sous 48 heures **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;
- iii) fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iv) Toute entreprise ayant abandonné un chantier au Cameroun les cinq (05) dernières années ;
- v) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations » ;
- vi) non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels ;
- vii) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- viii) offre financière incomplète ;

Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) Le personnel du personnel d'encadrement ;
- ii) les références générales de l'entreprise ;
- iii) Les références spécifiques de l'entreprise
- iv) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- v) La capacité financière.

Le non-respect de 80% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

14. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix(90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo (Secrétariat Général de la Commune).

YAOUNDE le 30 Janvier 2023

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 31 JANVIER 2023 RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE (LOT1), GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT2) A LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) EN PROCEDURE D'URGENCE EXERCICES 2023, 2024, 2025.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
62581000.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CRTV lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la couverture en assurance du parc automobile (**LOT1**), globale dommages et responsabilité civile chef d'entreprise (**LOT2**) à la CRTV pour les exercices 2023, 2024, 2025.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont répartis en deux lots ainsi qu'il suit :
Lot 1– Couverture et garantie des risques portant sur le parc automobile de la CRTV.
Cette police couvre :

- La Responsabilité Civile et Recours des Tiers Incendie (RC/RTI) ;
- Défense et Recours (DR) ;
- Individuelles Personnes Transportées (IPT) ;
- Bris de glaces (BDG) ;
- Incendie (I) ;
- Brigandage (B) ;
- Vol (V) ;
- Vol Braquage (VB) ;
- Vol partiel/Total (VPT) ;
- Dommages Tous Accidents (DTA) ;
- Dommages par Tierce Collision (DTC) ;
- Assistance Réparation de Véhicule (ARV) ;
- Avance sur Recours (AR).

LOT2 : Couverture et garantie des risques portant sur la globale dommages et responsabilité civile chef d'entreprise :

Cette police couvre :

- L'incendie et risques assimilés ;
- Les dégâts des eaux ;
- Les bris de glaces ;
- Les bris de machines ;
- Les grèves, émeutes et mouvements populaires ;
- Les risques informatiques ;
- Le vol par effraction ou violence ;
- La responsabilité civile chef d'entreprise (exploitation et professionnelle) ;
- Les tempêtes et cyclones

NB :

- (1) Produire une note détaillée de gestion qui précise les modalités et délai de paiement des sinistres.
- (2) Produire une note détaillée de gestion qui précise les conditions nécessaires en assurance automobile, globale dommages et responsabilité civile chef d'entreprise autres que celles citées ci-dessus.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel annuel pour chaque lot se présente ainsi qu'il suit :

Tranche ferme : FCFA 310 000 000 (pour une période de 12 mois) , soit :

lot 1 **FCFA 130 000 000** (pour une période de 12 mois) ;

lot 2 **FCFA 180 000 000** (pour une période de 12 mois) ;

Tranche conditionnelle N°1 : FCFA 310 000 000(pour une période de 12 mois) ;

lot 1 **FCFA 130 000 000** (pour une période de 12 mois) ;

lot 2 **FCFA 180 000 000** (pour une période de 12 mois) ;

Tranche conditionnelle N°2 : FCFA 310 000 000 (pour une période de 12 mois) ;

lot 1 **FCFA 130 000 000** (pour une période de 12 mois) ;

lot 2 **FCFA 180 000 000** (pour une période de 12 mois) ;

**N.B : le montant de l'enveloppe globale pour les trente-six (36) mois pour le lot1 est de FCFA 390 000 000 ;
Et celui de l'enveloppe globale pour les trente-six (36) mois pour le lot 2 est de FCFA 540 000 000.**

4. Allotissement

Un soumissionnaire peut être attributaire de deux lots.

5. Participation et origine

La participation au présent dossier d'appel d'offres est ouverte aux Compagnies d'assurances de droit camerounais installées en République du Cameroun, agréées conformément au Code CIMA, et ayant une expérience avérée dans les domaines concernés.

La gestion des Polices d'assurance relative au présent Appel d'Offres sera assurée par la Société de courtage en assurance « **JAAM INSURANCE BROKER SARL** ». Sa rémunération sera effectuée par la Compagnie d'Assurance attributaire du marché et conformément à la réglementation en vigueur (arrêté N°038 CAB/PM du 05 Mai 2014).

6. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres est assuré par le budget de fonctionnement de la CRTV des exercices 2023, 2024, 2025 **imputation 62581000**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré auprès du Service des Marchés de la CRTV sis au neuvième étage du siège de la CRTV à Mballa 2 porte 911, BP 1634 Yaoundé – Mballa 2, Tél. : **222 21 40 77 / 222 21 40 88**, Fax : **222 20 43 40**, Site Web : www.crtv.cm ; E-mail : infos@crtv.cm, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de la CRTV sis au neuvième étage du siège de la CRTV à Mballa 2 porte 911, BP 1634 Yaoundé – Mballa 2, Tél. : **222 21 40 77 / 222 21 40 88**, Fax : **222 20 43 40**, Site Web : www.crtv.cm ; e-mail : infos@crtv.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme de six cent mille (**600 000**) **francs CFA**, payable dans le compte numéro **33598860001-94** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » domicilié à la **BICEC - Cameroun**.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07)** exemplaires (*dont un original et six copies marqués comme tels*), seront déposées contre récépissé auprès du Service des Marchés de la CRTV sis au neuvième étage du siège de la CRTV à Mballa 2 porte 911, BP 1634 Yaoundé – Mballa 2, Tél. : **222 21 40 77 / 222 21 40 88**, Fax : **222 20 43 40**, au plus tard **le 01/03/2023 à 12 heures** et devront porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 31/01/2023 RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE DU PARC AUTOMOBILE (LOT1), GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE (LOT2) A LA CAMEROUN RADIO TELEVISION (CRTV) EN PROCEDURE D'URGENCEEXERCICES 2023, 2024, 2025.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de **trente-six (36) mois** après notification de l'ordre de service de démarrage des prestations du marché et divisé en trois (03) tranches ainsi qu'il suit :

- **Tranche ferme : douze (12) mois**
- **Première tranche conditionnelle : douze (12) mois**
- **Deuxième tranche conditionnelle : douze (12) mois**

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une institution financière de premier ordre agréé conformément à la réglementation en vigueur, d'une durée de validité de **cent vingt (120) jours** à compter de la date d'ouverture des offres, de montant respectivement :

LOT1 : Couverture en assurance du parc automobile de la CRTV : Sept millions huit cent mille Francs CFA (7 800 000 F.CFA).

LOT2 : Couverture en assurance globale dommages et responsabilité civile chef d'entreprise : Dix millions huit cent mille francs CFA (10 800 000 F.CFA).

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en une seule phase.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **01/03/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des réunions de la CRTV. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon la notation binaire (Oui/Non), conformément aux critères ci-après :

Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce administrative conforme après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis;
- Fausse déclaration, falsification ou substitution des documents ;
- Absence de la caution de soumission conformément à la circulaire n° 0001/PR/ MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Absence d'agrément CIMA dans la branche concernée ;
- Absence d'attestation d'adhésion aux dispositions du Code CIMA ;
- Absence des états C4 et C11 des années 2019, 2020 et 2021, dûment certifiés par les services compétents du Ministère en charge des Finances ;
- Marge de solvabilité et engagement réglementé déficitaire pour l'une des années (2019, 2020 ou 2021) ;
- Non-respect du Tarif minimum officiel obligatoire (en cas de Responsabilité Civile automobile) (critère uniquement pour le lot 1) ;
- Note technique inférieure à 75 pour cent de OUI ; soit 27 OUI / 36 pour le lot 1 (automobile) et le lot 2 (globale dommages et responsabilité civile) ;
- **Critères essentiels : pour chaque lot**

Critères	Notation Binaire (Oui/Non)
Présentation générale de l'offre	03 critères

Références générales du soumissionnaire (Représentativité territoriale, Ancienneté)	05 critères
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	06 critères
Description détaillée des garanties offertes	04 critères
Modalités de mise en jeu de la garantie	04 critères
Couverture des engagements règlementés	03 critères
Couverture de la marge de solvabilité	03 critères
Cadences de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	03 critères
Couverture de réassurance dans la branche considérée	02 critères
Facilités accordées	02 critères
CCAP et TDR paraphés à chaque page et datés, signés et cachetés à la dernière page	01 critère
TOTAL	36 Critères

Le score minimum technique requis est de 75 pour cent de oui soit 27/36 Oui.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre technique requise aura été évaluée la moins-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de la CRTV sis au neuvième étage du siège de la CRTV à Mballa 2 porte 911, BP 1634 Yaoundé – Mballa 2, Tél. : **222 21 40 77 / 222 21 40 88**, Fax : **222 20 43 40**, Site Web : www.crtv.cm ; e-mail : infos@crtv.cm.

YAOUNDE le 31 Janvier 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

PRÉFECTURE DU NKAM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 DU 30 JANVIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEPAT DU NKAM A
YABASSI-DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2023, le Préfet du Département du Nkam lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEPAT DU NKAM A YABASSI-DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont détaillés dans le cadre du devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de dix millions (**17 000 000**) F CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais disposant de capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux de Bâtiments et de Travaux Publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2023 de la République du Cameroun, sur la ligne d'imputation budgétaire.....

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Préfecture du Yabassi.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture du Yabassi, dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA Payable à la recette des Finances de YABASSI.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devrait parvenir à la Commune de YABASSI sous pli fermé au plus tard le **22 Février 2023 à 11 heures**, heures locales et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/R-LT/D-NKAM/CDPM-NKAM/2023 DU 30 JANVIER 2023
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEPAT DU
NKAM A YABASSI-DEPARTEMENT DU NKAM-REGION DU LITTORAL.
. Financement : Budget d'Investissement Public
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la notification de l'ordre de service pour le démarrage pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant est de **(340 000F CFA)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative agréée à cet effet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission, délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **22 Février 2023** à 12 heures et se fera en un (01) temps, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du NKAM, dans la salle de réunion de la Préfecture de YABASSI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Offre Financière incomplète pour absence de :
 - Lettre de soumission ;
 - D'un prix unitaire quantifié;
 - Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- Absence de l'attestation de visite du site, du rapport avec une photo couleur montrant une place de la localité ressortant le nom sur une plaque ;
- Offre Technique incomplète pour absence de:
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par l'A RMP/MINMAP;
 - Un Conducteur des travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres.
- De rubrique « organisation, méthodologie et planning »;

Principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- le personnel d'encadrement (08 rubriques) oui/non
- la disponibilité du matériel (02 rubriques) oui/non
- les références de l'entreprise (03 rubriques) oui/non
- l'organisation et la compréhension du projet (05 rubriques) oui/non
- la présentation des offres (03 rubriques) oui/non

Le non respect d'au moins 16/21 des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément aux grilles d'évaluation.

15. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire le moins disant (hors taxes) dont l'offre aura été reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Préfecture du Yabassi.

Bien vouloir appeler gratuitement aux numéros verts suivant 673 20 57 25/699 37 07 48 pour dénonciation de mauvaises pratiques et dysfonctionnement observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics.

YABASSI le 30 Janvier 2023

Le PRÉFET

CHE NGWASHI Patrick

COMMUNE DE DIANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/PR/MINMAP/CIPM/C.DG/2023 DU 30/01/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE MBETH 2 DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIANG, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Mairie, un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation des salles de classe dans certaines Ecoles Primaires Publiques réparties en lots ainsi qu'il suit :

Lot	Localité	Commune	Montant prévisionnel (FCFA TTC)	Imputation
1	Ecole Primaire Publique de MBETH 2	DIANG	5 950 000	XX

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

“Les travaux préparatoires ;

“Les maçonneries et élévation ;

“La charpente - la couverture ;

“Les menuiseries métalliques ;

“Les menuiseries bois ;

“L'électricité ;

“La peinture ;

“Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

5 950 000FCFA TTC

4. Allotissement

Lot 1: Ecole Primaire Publique de MBETH 2

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de DIANG, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de DIANG, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipal de DIANG, de la somme non remboursable de **quinze mille (15 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de DIANG (Secrétariat particulier du Maire), au plus tard le **27/02/2023 à 09 HEURES** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/PR/MINMAP/CIPM/C.DG/2023 DU 30/01/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE MBETH 2 DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **Trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot, soit **cent dix neuf mille (119 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances par lots.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de DIANG, le **27/02/2023 à 10HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la Commune de DIANG, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la cautions de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

1. **b. Offre technique**

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et
d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

1- l'offre administrative sera jugée conforme ;

2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de DIANG, aux numéros de téléphones : 694518177, 696 64 65 80.

DIANG le 30 Janvier 2023

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2023/001/AONO/CAMTEL/DG/CIPM DU 31/01/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE SERVICE D'ASSURANCES MALADIE A LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
62580001

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la **Cameroon Telecommunications (CAMTEL)**, Maître d'Ouvrage, lance, pour les exercices 2023, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des prestations de service d'assurances Maladie réparti sur l'ensemble du territoire du Cameroun.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture des prestations de services d'assurances Maladie et des frais funéraires selon un panier de soins préalablement arrêté. Plus précisément il s'agit notamment de :

- La prise en charge médicale auprès des formations hospitalières du personnel ;
- Le remboursement des frais médicaux et pharmaceutique déboursés par le personnel ;
- La prise en charge le cas échéant de l'évacuation sanitaire des assurés ;
- La prise en charge des frais funéraires des bénéficiaires de la police ;
- Les analyses biologiques et travaux de laboratoire ;
- Les rééducations fonctionnelles.

La consistance des prestations sont détaillées dans les termes de Références (TDRs).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet Toutes Taxes Comprises est d'un milliard (1 000 000 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) exercice 2023 sur la ligne budgétaire ci-après : **SPA/**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis, à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de l'Administration de Groupe (Service des Approvisionnements) sise au 6^{ème} étage, porte 605 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent Avis, à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de l'Administration de Groupe (Service des Approvisionnements) sise au 6^{ème} étage, porte 605 de l'immeuble siège de la CAMTEL, Tél. (237) 222-23-40-65, 222-23-70-53 ; Fax : (237) 222-23-03-03, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quatre cent mille (400 000) FCFA** représentant les frais d'achat du dossier au compte d'affectation spéciale (CAS) ARMP ouvert à la BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel doit être déposée _Direction Générale_ au plus tard le 28/02/2023 à 13 heures, heure locale, et revêtue de la mention :

Appel d'Offres National Ouvert N°2023/ 001/AONO/CAMTEL/CIPM DU 31/01/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE

POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE SERVICE D'ASSURANCES Maladie A LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL)

'A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT''

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de douze (12) mois

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque ou compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Ladite caution est fixée à **vingt millions (20 000 000) FCFA** et doit être impérativement produite en original ou en copie certifiée conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elle devra obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 28/02/2023 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMTEL sise au 2^{ème} étage de l'immeuble Siège.

L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

N°	Libellés du critère	OUI	NON
----	---------------------	-----	-----

1	Fausse déclarations, substitution, non-conformité ou falsification des pièces administratives		
2	Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non-conforme et non régularisée dans le délai de 48h suivant l'ouverture des offres		
3	Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres		
4	Absence d'agrément d'exercice de la profession d'assurance		
5	Note technique inférieure à 80 points sur 100		
6	Présence d'informations financières dans l'offre technique		
7	Être sous surveillance ou sous administration provisoire		
8	Avoir fait l'objet d'une exclusion de la commande publique pour prestations non exécutées, exécutées partiellement ou pour défaillance		

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	2 pts
Références générale du soumissionnaire, Ancienneté	8 pts
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des cinq (05) dernières années	15 pts
Description détaillée des garanties offertes et qualité du service	14 pts
Modalités de mise en jeu de la garantie	12 pts
Mise à disposition des cartes Biométriques	10 pts
Couverture des engagements réglementés : moyenne (2019, 2020, 2021)	12 pts
Couverture de la marge de solvabilité : moyenne (2019, 2020, 2021)	15 pts
Cadence de règlement des sinistres dans la branche au cours des cinq (05) dernières années	10 pts
Traités de réassurance / partenaires techniques à l'étranger dans la branche similaire	2 pts
Total	100 pts

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment :

Le score minimum technique est de 80/100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes.

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

13. Attribution

La méthode de sélection du prestataire est celle fondée sur le mieux-disant conformément aux spécifications de RPAO, à savoir que les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Poids de l'offre technique (T) = 80%

Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$
L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux-disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de l'Administration de Groupe (Service des Approvisionnements) de CAMTEL :

Tél : 222 234 065 ; Fax : 222 230 303

BP : 1571 YAOUNDE, CAMTEL, 2, Boulevard du 20 Mai Yaoundé

Site Web : www.camtel.cm **NB** : « **pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivants : 222 20 37 32/658 262 682/651 649 194** »

YAOUNDE le 31 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

COMMUNE DE DIANG

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.DG/SG/ APM/2023 DU 30/01/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-CENTRALE SOLAIRE A ESSAMIEM D'UNE PART ET L'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE SOLAIRE ABOUMADJALI-DIMAO ISSAPOK D'AUTRE PART DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM REGION DE L'EST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DIANG, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Mairie, une Appel d'offre national ouvert pour pour les travaux de construction d'une mini-centrale solaire a EssamieM d'une part et l'extension du réseau électrique solaire Aboumadjali- DimaKo issapok.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :
Construction d'un reseau de distribution BT
PRESTATION DIVERSE
BRANCHEMENT MENAGE

3. Cout Prévisionnel

LOT 1 Les Travaux De Construction D'une Mini- Centrale Solaire A EssamieM 25 000 000 (FCFATTC)

LOT 2 l'extension du reseau electrique solaire Aboumadjali- Dimao Issapok 10 000 000 (FCFATTC)

4. Allotissement

LOT 1 Les Travaux De Construction D'une Mini- Centrale Solaire A EssamieM 25 000 000 (FCFATTC)

LOT 2 l'extension du reseau electrique solaire Aboumadjali- Dimao Issapok 10 000 000 (FCFATTC)

5. Participation et origine

La participation à cet AONO concerne les Entreprises spécialisées dans le domaine d'électrification et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consulté à la Mairie de DIANG, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être retiré à la Mairie de DIANG, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipal de DIANG, de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de DIANG (Secrétariat particulier du Maire), au plus tard le 27/02/2023 à 11 HEURES précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C.DG/SG/ aPM/2023 DU 30/01/2023, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-CENTRALE SOLAIRE A ESSAMIEM D'UNE PART ET L'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE SOLAIRE ABOUMADIALI-DIMAO ISSAPOK D'AUTRE PART DANS LA COMMUNE DE DIANG, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM REGION DE L'EST.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre (04) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances par lot.

La caution devra rester valable **soixante (60) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de DIANG, le **27/02/2023 à 12 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Auprès de la Commune de DIANG, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

1. **b. Offre technique**

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et
d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 % ;

l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de DIANG, aux numéros de téléphones

DIANG le 30 Janvier 2023

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

COMMUNE DE DIANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.DIANG/SG/CIPM/2023 DU 30/01/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A MASSOK, ARRONDISSEMENT DE DIANG DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Diang, Autorité Contractante, lance, pour le compte de la Commune de Diang, un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la réalisation des travaux de construction d'un forage équipé de PMH à MASSOK, Arrondissement de DIANG Département du Lom et Djerem, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres. Les travaux comprennent:

- v L'installation de chantier ;
- v Les études de reconnaissance de site, études géophysiques et hydrologiques ;
- ”> L'implantation de l'ouvrage ;
- v L'exécution du forage ;
- v L'équipement du forage ;
- v L'aménagement de surface et anti-bourbier ;
- v La construction du muret de protection ;
- v La fourniture et la pose de pompe à motricité humaine ;
- v L'analyse des échantillons d'eau dans un centre d'analyse agréé par le Ministère de la Santé Publique ;
- v Le traitement de l'eau ;
- v La formation d'artisans réparateurs pour assurer la maintenance de l'ouvrage et d'un comité de gestion ;
- v La mise en service des équipements.

3. Cout Prévisionnel

Montant TTC = huit millions cinq cent mille (8 500 000) Francs CFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun et disposant des compétences avérées dans le domaine de l'hydraulique.

5. Financement

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Diang, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune de Diang, dès publication du présent avis et, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **vingt cinq mille (25 000) francs CFA** à la Recette Municipale de la Commune de Diang.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en Anglais, **en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, seront déposées sous pli fermé contre décharge à la Commune de Diang au plus tard le **27/02/2023**

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.DIANG/SG/CIPM/2023 DU 30/01/2023 en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A MASSOK, ARRONDISSEMENT DE DIANG DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEE 2023

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de trente (30) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et la COBAC, d'un montant **cent soixante dix mille (170 000) francs CFA soit 2% montant TTC de la Lettre Commande.**

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devront être impérativement produites en originaux datant de **moins de trois (03) mois** ou en copie certifiée conforme par l'autorité émettrice ou une autorité administrative.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de trente (30) jours à compter de la date d'ouverture des offres, délivrée par un Etablissement Bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et la COBAC, d'un montant **cent soixante dix mille (170 000) francs CFA soit 2% montant TTC de la Lettre Commande.**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et la COBAC ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera son rejet pur et simple sans aucun recours.

N.B : Les photocopies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront rejetées.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Mairie de DIANG, le **27/02/2023 à 13 HEURES** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Après de la Commune de DIANG, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

10 - Principaux critères d'évaluation des offres :

10.1 Critères éliminatoires :

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures Règlementaire
- 3 Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 4 Omission dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis du prix d'une tâche quantifiée ;
- 4 N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualifications ;

10.2 Critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats, basés sur le système binaire (oui/non) porteront sur ce qui suit :(voir détail Pièce 12):

- 1) Présentation générale des offres Oui/Non
- 2) Expérience générale de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Expérience dans les travaux similaires Oui/Non
- 4) Capacité technique (moyens techniques et humains) Oui/Non
- 5) Moyens logistique de l'Entreprise Oui/Non
- 6) Matériel de sécurité Oui/Non
- 7) Autres matériels Oui/Non
- 8) Méthodologie d'exécution Oui/Non
- 9) Organisation et déroulement du projet Oui/Non
- 10) Capacité financière Oui/Non

Seuls les soumissionnaires dont les offres techniques auront **au moins huit (8) « Oui »** sur **dix (10)** verront leurs offres financières analysées.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès soit de la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie du Lom et Djerem, Tél. 222 24 1333, soit à la Mairie de Diang, Tél : 694 51 81 77.

DIANG le 30 Janvier 2023

Le MAIRE

MENGANAS ALAIN WILFRID

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 31 JANVIER 2023 RELATIF A LA COUVERTURE EN ASSURANCE MALADIE, INDIVIDUELLE ACCIDENTS ET FRAIS FUNERAIRES POUR LE PERSONNEL ET FAMILLES EN LOT UNIQUE A LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) EXERCICES 2023, 2024, 2025. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CRTV - EXERCICES 2023, 2024, 2025

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CRTV lance un Appel d'Offres National Ouvert relatif à la couverture en assurance maladie, individuelle accidents et frais funéraires pour le personnel et familles en lot unique à la CRTV pour les exercices 2023, 2024,2025.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont répartis en lot unique ainsi qu'il suit :

LOT UNIQUE : Couverture et garantie des risques portant sur la maladie, individuelle accidents et frais funéraires pour le personnel et familles :

Cette police couvre:

- Les consultations et visites médicales ;
- Les frais médicaux ;
- Les frais pharmaceutiques (y compris vitamines, compléments alimentaires et fortifiants prescrits dans le cadre d'une thérapie) ;
- Les frais d'analyses médicales ;
- Les frais d'hospitalisation ;
- Les frais d'actes de spécialités telles que radiologie, vaccination, électrothérapie ;
- Les dialyses ;
- Les frais de trithérapie ;
- Les maladies chroniques ;
- L'évacuation sanitaire ;
- Le rapatriement de corps ;
- L'hospitalisation à l'étranger ;
- Les frais de sanatorium et de préventorium ;
- Les frais de lunetterie ;
- Les frais de dentisterie y compris prothèses ;
- Les frais de maternité ;
- Les frais funéraires ;
- Une couverture contre toutes les maladies, y compris le SIDA, le paludisme, le cancer, ou toute autre affection particulière ;
- Les frais d'assurance voyage.
- Les frais de rééducation, kinésithérapie et physiothérapie ;
- Les frais d'échographie, mammographie ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel annuel pour ce lot unique est de :

Tranche ferme : FCFA 422 172 192 (pour une période de 12 mois) ;

Tranche conditionnelle N°1 : FCFA 422 172 192 (pour une période de 12 mois) ;

Tranche conditionnelle N°2 : FCFA 422 172 192 (pour une période de 12 mois) ;

Soit une prime globale pour la période des **trente-six (36) mois** de **FCFA 1 266 516 576** (un milliard deux cent soixante-six millions cinq cent seize mille cinq cent soixante-seize).

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent dossier d'appel d'offres est ouverte aux Compagnies d'assurances de droit camerounais installées en République du Cameroun, agréées conformément au Code CIMA, et ayant une expérience avérée dans les domaines concernés.

La gestion des Polices d'assurance relative au présent Appel d'Offres sera assurée par la Société de courtage en assurance « **JAAM INSURANCE BROKER SARL** ». Sa rémunération sera effectuée par la Compagnie d'Assurance attributaire du marché et conformément à la réglementation en vigueur (**arrêté N°038 CAB/PM du 05 Mai 2014**).

6. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres est assuré par le budget de fonctionnement de la CRTV des exercices 2023, 2024, 2025 **imputation 62581000**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré auprès du Service des Marchés de la CRTV sis au siège de la CRTV à Mballa 2, BP 1634 Yaoundé – Mballa 2, Tél. : **222 21 40 77 / 222 21 40 88**, Fax : **222 20 43 40**, Site Web : www.crtv.cm ; E-mail : infos@crtv.cm, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de la CRTV sis au siège de la CRTV à Mballa 2, BP 1634 Yaoundé – Mballa 2, Tél. : **222 21 40 77 / 222 21 40 88**, Fax : **222 20 43 40**, Site Web : www.crtv.cm ; e-mail : infos@crtv.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme de **trois cent mille (300 000) francs CFA**, payable dans le compte numéro **33598860001-94** intitulé « **Compte Spécial CAS-ARMP** » domicilié à la **BICEC - Cameroun**.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** (*dont un original et six copies marquées comme telles*), seront déposées contre récépissé auprès du Service des Marchés de la CRTV sis au siège de la CRTV à Mballa 2, BP 1634 Yaoundé – Mballa 2, Tél. : **222 21 40 77 / 222 21 40 88**, Fax : **222 20 43 40**, au plus tard **le 01/03/2023 à 12 heures** et devront porter la mention :

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations est de **trente-six (36) mois** après notification de l'ordre de service de démarrage des prestations du marché et divisé en trois (03) tranches ainsi qu'il suit :

- **Tranche ferme** : Période de 12 (douze) mois ;
- **Tranche conditionnelle N°1** : Période de 12(douze) mois ;
- **Tranche conditionnelle N°2** : Période de 12(douze) mois ;

11. Cautionnement Provisoire

Vingt-cinq millions trois cent trente mille Francs CFA (25 330 000).

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, **une caution de soumission** délivrée par une institution financière de premier ordre agréé conformément à la réglementation en vigueur, d'une durée de validité de

cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, d'un montant de : *Vingt-cinq millions trois cent trente mille Francs CFA (25 330 000) ;*

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en deux temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques auront lieu le **01/03/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans ses bureaux sis au rez de chaussée du Centre de production TV de la CRTV à Mballa II. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre. L'ouverture des offres financières se fera en second temps.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

Absence d'une pièce administrative conforme après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis ;
Absence de la caution de soumission conformément à la circulaire n° 0001/PR/ MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Absence d'agrément CIMA dans la branche concernée ;
Absence d'attestation d'adhésion aux dispositions du Code CIMA ;
Fausse déclaration, falsification ou substitution des documents ;
Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
Absence de l'offre financière témoin ;
La présence d'informations financières dans l'offre administrative et technique.

Critères essentiels :

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	03
Références générales du soumissionnaire (Représentativité territoriale, Ancienneté)	06
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	15
Description détaillée des garanties offertes	14
Modalités de mise en jeu de la garantie	10
Couverture des engagements règlementés	15
Couverture de la marge de solvabilité	12

Cadences de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	15
Couverture de réassurance dans la branche considérée	05
Facilités accordées	02
Conventions dûment signées avec les formations sanitaires présentes dans les localités où la CRTV est basée	02
CCAP et TDR paraphés à chaque page et datés, signés et cachetés à la dernière page	01
TOTAL	100

15. Attribution

Seules les offres ayant obtenu au moins un score de 80 points sur 100 sur l'ensemble des critères essentiels tels que déclinés dans la grille d'évaluation en annexe du présent dossier d'appel d'offres seront retenues pour l'évaluation des offres financières.

La note financière « NF » sera calculée selon la formule suivante : **$NF = Mn \times 100$**

Moc

Avec « Mn » le montant de l'offre complète, conforme et moins disante et « Moc » le montant de l'offre considérée.

La note finale sera calculée de la manière suivante : 80% de la note Technique + 20% de la note Financière.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de la CRTV sis au siège de la CRTV à Mballa 2, BP 1634 Yaoundé – Mballa 2, Tél. : **222 21 40 77 / 222 21 40 88**, Fax : **222 20 43 40**, Site Web : www.crtv.cm ; e-mail : infos@crtv.cm.

YAOUNDE le 31 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE TIGNERE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/R-AD/D-F&D/C.TG/SG/SIGAM/2023 DU 31 JAN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS TROIS ECOLES PUBLIQUES EN TROIS(03) LOTS, DANS LA COMMUNE DE TIGNERE, DEPARTEMENT DE FARO ET DEO REGION DE L'ADAMAOUA.LOT 1: EP CARREFOUR GALIM; CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSELOT 2: EP MAYO NANGUÉ: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSELOT 3: EP MAYO WADOU: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 15 102 01 64 10 26 46 4211

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023. le Maire de la Commune de Tignère, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de constajcton de trois Blocs de deux salies de classe dans trois Ecoles Publiques en trois (03) dans la Commune de Tignère.

Département de Faro et Déo, Région de l'Adamaoua. (En Procédure d'Urgence)

LOT 1: EP CARREFOUR GALIM: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE

LOT 2: EP MAYO NANGUÉ: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE

LOT 3: EP MAYO WADOU: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Charpente-Couverture- plafond ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 22 000 000 F CFA (vingt-deux millions de FCFA)par lot.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en trois lots ci-après défini :

N°	Intitulé du lot	lieu	Imputations
01	EP CARREFOUR GALIM; CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE	CARREFOUR GALIM	57 15 102 01 64 10 26 464211
02	EP MAYO NANGUÉ: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE:	MAYO NANGUÉ	57 15 102 01 64 10 26 464211
03	EP MAYO WADOU: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE	MAYO WADOU	57 15 102 01 64 10 26 464211

NB : aucun soumissionnaire ne peut soumissionner plus de deux lots

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant d'une expérience dans les domaines du bâtiment, des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire n° 57 15 102 01 64 10 26 46 4211.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la structure interne de gestion des marchés publics (SIGAMP) de la Commune de Tignere, dès publication du présent avis ou dans le JDM de l'ARMP.

8. Acquisition du Dossier

dossier peut être obtenu à la structure interne de gestion des marchés publics (SIGAMP) de la Commune de Tignere. dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non rem

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la structure interne de gestion des marchés publics (SIGAMP) de la Commune de Tignem, au plus tard le 27 FEV 2023 à quatorze (14H) Heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/R-AD/D-F&D/C.TG/SG/SIGAM/2023 du 31 JAN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS TROIS ECOLES PUBLIQUES EN TROIS(03) LOTS, DANS LA COMMUNE DE TIGNERE DEPARTEMENT DE FARO ET DEO REGION DE L'ADAMAOUA.

LOT 1: EP CARREFOUR GALIM: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE

LOT 2: EP MAYO NANGUÉ: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE

LOT 3: EP MAYO WADOU: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE

(EN PROCEDURE D'URGENCE). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de :

LOT 1 : EP CARREFOUR GALIM: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE trois (03) mois

LOT 2: EP MAYO NANGUÉ: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE, trois (03) mois

LOT 3: EP MAYO WADOU: CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE, trois (03) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou une Compagnie d'assurance et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de quatre cent quarante mille francs CFA (440 000 F CFA) par lot, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu en un (01) seul temps le 27 FEV 2023 0 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la commune de Tignère, dans la salle des délibérations de ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée par une procuration légalisée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Absence ou la non-conformité d'une pièce administrative à l'ouverture et non régularisée dans les 48 heures;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- Non-conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO •
- Absence du sous-détail des prix
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
- être suspendu de la commande publique,
- Être titulaire d'un marché non réalisé ou non achevé au titre des exercices 2021 ou 2022;
- absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier ;
- La note technique inférieure à 70% ;
- Non-respect du nombre de copies des offres ;

NB : une caution de soumission produite en photocopie ou en version scannée est considérée comme absente.

Critères essentiels

Les critères de qualification des candidats porteront sur :

1. Le chiffre d'affaires des deux dernières années **Oui/Non**
- 2- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 22 millions FCFA **Oui/Non**
- 3- Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires **Oui/Non**
- 4- L'expérience ' du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier): **Oui/Non**
- 5- Les matériels essentiels (Compacteur manuel. Camion benne 10 m3 Véhicule de liaison de type 4X4) **Oui/Non**
- 6- La proposition technique : la présence méthodologie (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)- **Oui/Non**
- 7- L'Approvisionnement (granulats. bois, ciment) **Oui/Non**
- 8- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe **Oui/Non**
9. Preuves d'acceptation des conditions du marché **Oui/Non**

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Sur Proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la commune de Tignère. le Maire de la Commune de Tignère, Autorité Contractante, attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'appel d'offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la structure interne de gestion des marchés publics (SIGAMP) de la Commune de Tignère.

Le Maire de la Commune de Tignère, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres

TIGNERE le 31 Janvier 2023

Le MAIRE

MOHAMADOU LAMINO

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET (SMI)N° 00011
E/2/SMI/MINHDU/PDVIR/CCP/RDMU/RPM/ARPM/01-2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT
(FIRME) CHARGE DE L'ELABORATION D'UNE METHODOLOGIE OPERATIONNELLE DE LIBERATION DES
ZONES MARECAGEUSES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés de ce projet publié dans « Development Business » en ligne des Nations unies (UNDB online) en date du 05 août 2019, et dans le quotidien national « Cameroon Tribune » du 07 août 2019.

2. Objet

La République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit pour le financement du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de Consultant (firme) relatif à «l'élaboration d'une méthodologie opérationnelle de libération des zones marécageuses.

3. Consistance des prestations

La réalisation de cette mission est prévue au titre de la composante 1 du Projet dans le volet « services de consultants » de la sous-composante 1.1 : soutien aux communes pour une gestion urbaine inclusive et résiliente. L'objectif de l'étude est de définir une méthode/approche de recasement préventif des personnes vivant dans des zones marécageuses/à risque d'inondations.

Les principales activités de cette étude sont réparties en quatre (04) missions articulées comme suit :

Mission 1 : Elaboration du rapport de mise en œuvre ;

Mission 2 : Bilan diagnostic ;

Mission 3 : Proposition de procédures et modalités de libération des zones marécageuses ;

Mission 4 : Proposition d'une stratégie de recasement des occupants des zones marécageuses.

3.1. Mission 1 : Elaboration du rapport de mise en œuvre ;

Cette phase de l'étude permettra au Consultant et au Maître d'Ouvrage de s'assurer que la compréhension des objectifs de la consultation est bien partagée, et de s'accorder sur le processus de conduite de l'étude.

Mission 2 : Bilan diagnostic

Cette phase de l'étude a pour objet de faire ressortir entre autres :

L'analyse de l'occupation de quelques zones marécageuses préalablement identifiées par le maître d'ouvrage en coordination avec les communes concernées (deux zones par commune, dans les communes de Yaoundé 1^{er} et Douala 1^{er}) et les ministères concernés (dénomination, localisation et intégration à la ville, superficie, et urbanistique, programmation envisagée, etc.);

L'analyse général socio-économique des zones concernées (situation foncière, installation des personnes, recensement des occupants légaux et illégaux ainsi que leurs droits au regard des politiques opérationnelles de la Banque Mondiale et leurs biens, inventaires des équipements publics, modalités de gestion des personnes et des équipements publics, sources de revenu ou de moyens d'existence, la restriction involontaire de l'accès à des parcs définis comme tels juridiquement, et à des aires protégées, etc.)

Analyse générale des aspects sociaux, environnementaux et économiques relatives recommandations opérationnelles pour la libération des zones marécageuses. L'évaluation des acteurs en présence et des modalités de libération des marécageuses ;

Mission 3 : Proposition de procédures, des modalités de libération des zones marécageuses et des orientations méthodologiques officielles pour l'action institutionnelle.

Sur la base du bilan diagnostic, le Consultant élaborera des propositions de procédures et modalités de de libération des zones marécageuses. Elles devront répondre à la fois à des contraintes économiques, sociales et environnementales, conformes aux réglementations nationales ainsi que la PO 4.12 et les bonnes pratiques de la NES 5, telles que la prise en compte des alternatives opérationnelles afin d'éviter la réinstallation involontaire des personnes l'information et la consultation par les personnes affectées par les recommandations opérationnelles pour la libération des zones marécageuses. En outre, des orientations méthodologiques officielles pour l'action institutionnelle doivent être définies.

Le document à produire définira entre autres la nature et les éléments à inclure dans les instruments de mise en œuvre du Projet de Recasement Préventif (PRP), le cycle de projet, le rôle des acteurs, les normes techniques à respecter, les processus administratifs, etc.

Mission 4 : Elaboration d'un cahier des charges pour un Projet de Recasement Préventif (PRP) des occupants des zones marécageuses.

Cette mission consiste pour le Consultant à élaborer un cahier des charges d'une étude pour un Projet de Recasement Préventif (PRP) à Douala et/ou Yaoundé, Ce PRP pourrait être élaboré dans le cadre d'une autre mission. Ce cahier des charges assorti d'un programme d'activités devrait inclure les éléments ci-après :

Le projet d'architecture et d'aménagement urbain

Le projet d'intervention sociale et communautaire

Le projet de participation communautaire

Les projets d'infrastructures

Le projet de réaffectation des parcelles libérées,

Etc.

4. Période d'exécution

Il est prévu que la durée totale des prestations s'étend sur cinq (05) mois, non compris les délais de validation. Le crédit temps d'intervention est estimé à vingt-un (21) Hommes mois.

5. Participation et origine

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain (Maître d'ouvrage), invite les Consultants (firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services (documentation, références concernant l'exécution des contrats avec justification ou preuves des prestations réalisées (première page et page de signature des contrats, attestation de service fait, ou tout autre document attestant que le contrat a été exécuté dans de bonnes conditions etc.). A cet effet, la liste des références des prestations réalisées devra faire ressortir : (i) l'intitulé de la mission, (ii) l'année de réalisation, (iii) le montant des prestations, (iv) le commanditaire. Le Maître d'ouvrage se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.

6. Remises des offres

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de Référence et les informations supplémentaires aux heures suivantes : 08 heures à 15 heures, heure locale, et à l'adresse ci-dessous :

Cellule de Coordination du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes,

4^{ème} étage Immeuble face entrée arrière de la DGSN à Yaoundé

B.P. 615, Yaoundé- Cameroun, Tél : (237) 242 02 97 34

E-mail : minhdu.pdvir@gmail.com, avec copie à pdue.nouadje@yahoo.fr , chandourenkoma@gmail.com ,
lorraionanena@gmail.com, komtchunte@yahoo.fr, zebazewilfried@gmail.com

Les manifestations d'intérêt, rédigées en français doivent parvenir / être déposées, soit en version numérique en formats PDF & Word par courrier électronique, soit en version physique accompagnée de la version numérique sur clé USB en formats PDF & Word en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, à l'adresse ci-dessus, au plus tard le 20 Février 2023, à 15 h 00, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention « Manifestation d'Intérêt/Services de Consultants – « Recrutement d'un Consultant (firme) chargé de l'élaboration d'une méthodologie opérationnelle de libération des zones marécageuses »

7. Composition du dossier

Les Consultants (firmes) doivent avoir une expérience générale en matière d'aménagement des espaces urbains et une expérience spécifique en études d'aménagements fonciers notamment l'élaboration des cahiers de charges pour des Projets de Recasement Préventif (PRP). L'expérience des projets financés par la Banque mondiale serait un atout. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous forme d'un groupement solidaire.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » version de janvier 2011 révisée en juillet 2014 « Directives de Consultants », relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Le Consultant sera sélectionné selon la méthode « Sélection Fondée sur la Qualité d (SFQ) » en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale (édition de janvier 2011, révisée en juillet 2014).

YAOUNDE le 25 Janvier 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE DEUK

COMMUNIQUE N° 05/C/C/DK/SG/SPM DU 24 JANVIER 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/C/DK/SG/SPM/CIPM/2022 DU 08 DECEMBRE 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES SOLAIRES DANS LA COMMUNE DE DEUK, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEUK (AUTORITE CONTRACTANTE) Communique :

Par décision N°05/D/C/DK/SG/SPM du 24 Janvier 2023 la lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Article 1^{er}: la lettre-commande objet de la consultation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT N°	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
UNIQUE	ETS ATECBA & FILS BP 33 225 YAOUNDE, Tel : 677 87/89 66/697 05 72 85	79 545 508	Cent vingt (120) jours

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué au Service des Marchés de la Commune de Deuk pour établissement de la lettre-commande y relative.

DEUK le 24 Janvier 2023

Le MAIRE

ZINTCHE TAMOUM Michel

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**CAMEROON RADIO TELEVISIONAVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/CRTV/CIPM/2023 DU 27
JANVIER 2023 POUR LA FOURNITURE DE LA PAPETERIE ET DES ARTICLES DE BUREAU A LA CRTV,
EN PROCÉDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
60 47 12 00.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but d'assurer le bon fonctionnement de ses services, Le Directeur Général de la CRTV lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, relatif à la fourniture de la papeterie et des articles de bureau à la CRTV pour le compte de l'exercice 2023.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d' Offres consistent en la fourniture de la papeterie et des articles de bureau à la CRTV.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **F CFA TTC 60 000 000 (Soixante-millions)**.

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Droit Camerounais spécialisées dans la fourniture de la papeterie et des articles de bureau.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire N° 60 47 12 00.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 65 000 francs CFA (soixante-cinq mille) représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le **28 février 2023** à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AONO/CRTV/CIPM/2023 du 27 janvier 2023
Pour la fourniture de la papeterie et des articles de bureau, en procédure d'urgence Exercice 2023
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de trente (30) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO d'un montant de F CFA de 1 200 000 (**un million deux cent mille**), et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières aura lieu le **28 février 2023** à 13 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires concernent notamment :

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives 48h après l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations, substitution ou falsification de documents;
- Absence de la caution de soumission conformément à la circulaire n° 0001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Non-respect de la consistance des fournitures à 90 % ;
- Note technique inférieure à 80 pour cent (80%) de « OUI » ;
- Absence ou non-conformité de l'une des pièces constitutives de l'offre financière ;
- Absence du descriptif technique d'une fourniture ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

Critères Essentiels

Cette évaluation se fera de manière binaire avec un minimum acceptable de 80% de « OUI » de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur:

- Présentation générale de l'offre ;
- Attestation de surface financière d'au moins **F CFA 30 000 000 (trente millions)** délivrée par une banque ;
- Références professionnelles du prestataire dans la fourniture de la papeterie et articles de bureau déjà effectuées pendant les cinq dernières années, avec documents justificatifs : joindre les copies des premières et dernières pages d'au moins 02 (deux) contrats signés et enregistrés avec les PV certifiant la bonne exécution des prestations);
- Délai de livraison : inférieur ou égal à trente (30) jours ;
- Preuve d'acceptation des conditions du Marché (CCAP et Descriptif de la Fourniture paraphés à chaque page et signés à la dernière page).

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9^{ème} étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 27 Janvier 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO//INS/CIPM/2023 DU 27/01/2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MULTIRISQUES DES BATIMENTS ET MATERIELS D'EXPLOITATION DE L'INS - EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
620901

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription d'une police d'assurance multirisques des bâtiments et matériels d'exploitation de l'INS - exercice 2023

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter, en un seul lot, consistent en la souscription d'une police d'assurance multirisques des bâtiments et matériels d'exploitation de l'INS. La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **vingt-cinq millions (25 000 000)** de Francs CFA toutes taxes comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget-Programme de l'Institut National de la Statistique, exercice 2023. **Imputation : Sous-programme 3023 : Action 2. Améliorer les conditions de travail; Activité 2 : paiement des salaires, primes, gratification et autres dépenses du personnel; paragraphe 620901 : autres frais du personnel.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés (Direction des Affaires Administratives et Financières) de l'INS sise à l'entrée des Services du Premier Ministre, (Tél : 222 220 445), dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des marchés) de l'INS, sis au quartier du lac, route de l'imprimerie National, Tel. 222 23 86 09 porte 409. dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de soixante mille (30 000) francs CFA, au « compte spécial CAS-ARMP, n° 355988 » ouvert dans les agences BICEC. La copie du reçu de versement sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des marchés) de l'INS, sis au quartier du lac, route de l'imprimerie National, Tel. 222 23 86 09 porte 409, au plus tard le **06/03/2023 à 12h00** et devra porter mention « **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°01/AONO/INS/CIPM/2023 du 27/01/2023 pour la souscription d'une police d'assurance multirisques des bâtiments et matériels d'exploitation de l'Institut National de la Statistique (INS), Exercice 2023, »**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Les prestations, Objet de l'Appel d'Offres seront exécutées sur à l'Institut National de la Statistique.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, d'un montant de cinq cent mille (500.000) Francs CFA, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu **06/03/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INS, dans la salle de réunion de l'Institut National de la Statistique (INS).

L'ouverture des offres financières se fera ultérieurement, après évaluation des offres techniques et vérification des pièces administratives, et ne concernera que les soumissionnaires ayant un dossier administratif complet et conforme et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à ces séances d'ouverture

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- 1) Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- 2) Absence de l'agrément CIMA dans les branches concernées ;
- 3) Absence de la caution de soumission ;
- 4) Absence définitive d'une pièce administrative conforme au-delà 48 heures après l'ouverture des offres ;
- 5) Fausse déclaration, falsification ou substitution des documents ;
- 6) Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- 8) Présence d'information financière dans l'offre administrative ou technique ;
- 9) Absence des TRD et CCAP paraphés à chaque page, signés, datés et cachetés à la dernière page, signature portant la mention manuscrite (lu et approuvé) avec tampon, nom et qualité du signataire ;
- 10) Absence de certificat de satisfécit signé du Directeur Général de l'INS pour les compagnies ayant été adjudicataire d'au moins un marché/lettre commande dans les 5 dernières années à l'INS ;
- 11) offre financière anormalement basse (enveloppe inférieure à 90% du budget);

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Critères

Notation

(Points)



Présentation générale de l'offre	03 pts
Références générales du soumissionnaire, Ancienneté	05 pts
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques techniques au cours des trois (03) dernières années (2019, 2020, 2021)	10 pts
Description détaillée des garanties offertes	17 pts
Modalités de mise en jeu de la garantie	10 pts
Couverture des engagements réglementés : moyenne (2019, 2020, 2021)	25 pts
Couverture de la marge de solvabilité : moyenne (2019, 2020, 2021)	20 pts
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq (05) dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge (2017, 2018, 2019, 2020 et 2021)	5 pts
Couverture de réassurance dans la branche considérée (Traités en cours de validités et justificatifs de paiements des primes, capacité du traité principal)	5 pts
Total	100 pts

13. Attribution

L'Assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de leur dépôt.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, service des marchés) de l'INS, sis au quartier du lac, route de l'imprimerie National, Tel. 222 23 86 09 portes 409.

YAOUNDE le 27 Janvier 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TEDOU Joseph

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !